

# Document de suivi du Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales

**Septembre 2008**

# Sommaire

Avant-propos .....	1
Introduction .....	3
<b>Partie I :</b> <b>Le suivi du Vade-mecum .....</b>	<b>5</b>
<b>Chapitre 1 : L'observation .....</b>	<b>7</b>
I. La pratique déclarée des États .....	7
II. Quelques constatations.....	13
A. L'Assemblée générale de l'ONU et la Conférence générale de l'UNESCO.....	13
B. 12 <sup>e</sup> session de la commission du Commerce des biens, services et produits de base 21, Genève, 7 et 8 février 2008 (CNUCED) Réunion officielle annuelle .....	19
C. Dialogue de haut niveau sur les produits de base.....	19
D. La 7 <sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'Homme (3-28 mars 2008).....	20
E. Le Conseil des droits de l'Homme en 2006, 2007 et 2008.....	21
<b>Chapitre 2 : L'action.....</b>	<b>25</b>
I. Le rôle des États .....	25
II. Le rôle des Ambassadeurs francophones.....	27
Annexe A : Questionnaire envoyé au États .....	31
Annexe B : Questionnaire envoyé aux Représentations permanentes .....	37
<b>Partie II :</b> <b>État des lieux de l'usage du français dans quelques organisations internationales .....</b>	<b>43</b>
<b>Chapitre 1 : Le multilinguisme à l'ONU .....</b>	<b>45</b>
I. Le cadre réglementaire.....	45
II L'actualité.....	47

<b>III. L'observation</b> .....	<b>48</b>
A. La communication interne .....	48
B. La communication externe .....	54
C. Les ressources humaines .....	57
<b>IV. Le multilinguisme à la Commission économique pour l'Afrique des Nations unies</b> .....	<b>59</b>
I. Le cadre réglementaire.....	59
II. L'observation .....	59
A. La communication interne .....	59
B. La communication externe.....	60
C. Les ressources humaines .....	60
<b>Annexe A : Tableau des langues requises par les États à l'ONU</b> .....	<b>63</b>
<b>Annexe B : Les principaux sites internet des Nations unies au 30/06/2008</b> .....	<b>65</b>
I. Synthèse et indicateurs .....	66
II. Détail pour les 103 sites .....	67
<b>Chapitre 2 : Le multilinguisme à l'UNESCO</b> .....	<b>77</b>
I. Le cadre réglementaire.....	77
II. L'actualité .....	78
III. L'observation .....	78
A. Les séances plénières du Conseil exécutif, octobre 2006.....	78
B. Discours à la Conférence générale de l'UNESCO .....	78
C. Les relations extérieures.....	78
E. Les documents et réunions .....	79
<b>Chapitre 3 : Le multilinguisme à l'Union européenne</b> .....	<b>81</b>
I. Le cadre réglementaire.....	81
II. L'actualité .....	82
III. L'observation .....	85
A. Communication interne .....	85
B. Les sites Internet .....	88
C. Recrutement .....	89
D. Économie.....	89
E. Les pays membres de l'OIF.....	90
IV. Le multilinguisme au Secrétariat ACP .....	90

I. Le cadre réglementaire.....	90
II. L'observation .....	90
<b>Annexe A : Les principaux sites internet de l'Union européenne au 30/06/2008.....</b>	<b>93</b>
I. Synthèse et indicateurs .....	94
II. Détails pour les 53 sites.....	95
<b>Chapitre 4 : Le multilinguisme à l'Union africaine .....</b>	<b>101</b>
I. Le cadre réglementaire.....	101
II. L'actualité.....	101
III. L'observation .....	102
A. La communication interne .....	102
B. La communication externe .....	103
C. Les ressources humaines.....	104
<b>Chapitre 5 : Autres institutions .....</b>	<b>105</b>
I. Le multilinguisme à l'OMC .....	105
II. Le multilinguisme à l'ACICI .....	105
III. Le multilinguisme à l'UNITAR .....	106
<b>Index des sigles .....</b>	<b>107</b>
<b>Annexe 1 : Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales.</b>	<b>109</b>



## Avant-propos

**A**dopté par le Sommet de Bucarest, en septembre 2006, le Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales est un texte de nature réglementaire qui s'impose à tous les États et gouvernements membres, associés ou observateurs de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Si les États et gouvernements ont souhaité son existence, c'est qu'ils ont mesuré à la fois le déclin du français dans les organisations internationales et l'importance que revêt le respect du multilinguisme pour un fonctionnement efficace et démocratique.

En me demandant d'assurer le suivi de la mise en œuvre de ce texte, les chefs d'État et de gouvernement se donnaient, au-delà de la déclaration politique, une obligation supplémentaire : celle de se doter des moyens de renforcer, en toutes circonstances, la présence de la langue française au service du multilinguisme. D'ailleurs, certains de nos pays membres reconnaissent d'autres langues officielles et utilisent ainsi l'arabe, l'espagnol, le portugais ou l'anglais. Notre conception de la diversité des expressions culturelles et linguistiques ne réfute, en effet, aucune langue, mais elle s'oppose avec force à la facilité réductrice qu'offre le monolinguisme. De même, l'OIF ne considère pas que telle langue aurait, par je ne sais quelle qualité intrinsèque supposée supérieure à celles des autres langues, ou par la force du nombre ou du fait accompli, plus de légitimité à être utilisée plutôt que telle autre.

Concernant les organisations internationales et les échanges entre États, nous ne succombons pas à la tentation radicale consistant à revendiquer pour chaque langue le même statut. Si cette revendication est tout à fait légitime dans une approche patrimoniale de sauvegarde et de reconnaissance des milliers de langues que compte encore notre planète, elle nous conduirait, dans le contexte des organisations internationales, au résultat inverse de celui escompté.

Le Vade-mecum a été adopté voilà deux ans. Cette « jeunesse » explique sans doute pourquoi si peu de nos États et gouvernements membres ont pu, jusqu'à maintenant, se doter de réels moyens de mise en œuvre de ses principes.

Cela étant, certains sont engagés, depuis plusieurs années parfois, dans des actions de formation de leurs fonctionnaires et de leurs diplomates, avec l'appui de l'OIF, mais aussi celui de la Communauté française de Belgique, de la France et du Luxembourg pour ce qui concerne l'Union européenne.

De nombreux pays dont la langue officielle est le français, singulièrement en Afrique subsaharienne, par leur pratique irréprochable, renforcent le statut de langue internationale du français.

Certains de nos membres ont même pris le soin d'émettre des directives prescrivant explicitement l'usage du français, parfois aux côtés d'une autre langue officielle.

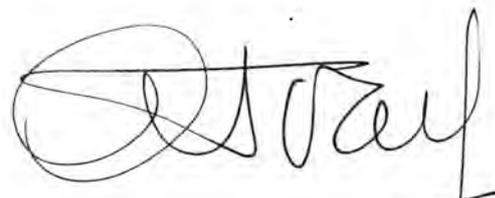
## ■ ■ ■ Avant-Propos

Bien que plusieurs de nos États et gouvernements membres n'aient accordé au français qu'un statut de langue étrangère, certains d'entre eux font néanmoins de remarquables efforts pour la promotion de la langue française.

Les Groupes des ambassadeurs francophones s'organisent et s'emploient à faire respecter le statut du français par des interventions auprès des organisations internationales. Des diplomates agissent parfois directement, lorsqu'ils sont en situation d'exiger une traduction ou une interprétation défailante au cours de telle ou telle réunion. Ce sont là autant de faits encourageants. Mais nous devons être plus ambitieux encore.

Car je dois constater que, malgré la lettre que j'ai adressée à nos États et gouvernements membres et à la lumière des réponses reçues<sup>1</sup>, aucune nouvelle circulaire, instruction ou recommandation spécifiquement dédiée au Vade-mecum, ne nous a été signalée et son existence même est souvent ignorée par des représentants des États et gouvernements sensés l'appliquer. Je déplore, par ailleurs, l'existence de contre-exemples emblématiques du comportement de certains très hauts représentants de pays francophones, qui s'expriment systématiquement en anglais, brouillant ainsi un message que le Vade-mecum cherchait pourtant à rendre clair.

Je compte donc sur la mobilisation de tous nos États et gouvernements. N'oublions jamais que la langue française est le socle de notre Organisation. Et je forme le vœu que le vade-mecum soit perçu par tous comme un levier puissant permettant de faire progresser notre langue en partage, plutôt que comme un instrument de contrôle tatillon. La langue française ne pourra rayonner que par l'adhésion responsable et enthousiaste de tous ceux qui l'ont acceptée en tant qu'outil de l'expression concrète de leur solidarité, dans le respect de la diversité linguistique.



Abdou DIOUF  
Secrétaire général de la Francophonie

---

<sup>1</sup> Au 1<sup>er</sup> septembre 2008, seuls 28 de nos États et gouvernements ont répondu à mes différents courriers concernant les mesures prises et les personnes affectées au suivi du Vade-mecum. 23 de nos États et gouvernements ont répondu au questionnaire préparé par notre Observatoire de la langue française et dont vous trouverez les résultats commentés de l'exploitation dans les pages qui suivent.

# Introduction

Ce premier document de suivi du Vade-mecum sur l'usage de la langue française dans les organisations internationales a été élaboré par l'Observatoire de la langue française de l'Organisation internationale de la Francophonie.

L'Observatoire tient à exprimer à chaque contributeur ses remerciements sincères pour la qualité des informations fournies et la pertinence des remarques et suggestions qui lui ont permis d'améliorer ses instruments de mesure, notamment les questionnaires d'enquête<sup>1</sup> envoyés aux représentants désignés par les États pour suivre ce dossier et aux Représentations permanentes de l'OIF à Addis Abeba, à Bruxelles, à Genève et New York<sup>2</sup>. Le soin apporté par chacun à l'élaboration des réponses a été déterminant dans la présentation finale d'un panorama des pratiques et des actions des **vingt-huit États membres et observateurs** qui ont répondu à cette première enquête.

La **première partie** de ce document livre le résultat de ce travail de collecte dans une présentation qui s'inspire directement des prescriptions et engagements consignés dans le texte du Vade-mecum (Cf. Annexe 1, page 109, Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales), avec une grille de lecture distinguant les États selon le statut du français et/ou de leur langue officielle dans les organisations observées. Elle reprend des informations reçues pour les organisations suivantes : CEDEAO, COI, COMESA, FAO, OMC, ONU, PAM, SADEC, Secrétariat ACP, Union africaine, Union européenne et ZEP ( Cf. Index des sigles page 107).

Elle présente également quelques exemples des pratiques linguistiques constatées au cours de plusieurs réunions internationales, de taille et d'importance très diverses, mais qui permettent néanmoins de tirer des enseignements pour une meilleure mise en œuvre du Vade-mecum, en cherchant à éviter l'écueil consistant à stigmatiser tel ou tel usage et en faisant ressortir les besoins des États auxquels la Francophonie essayera, en appui aux efforts nationaux, de mieux répondre au travers de ses programmes.

Nous insistons aussi sur le rôle des ambassadeurs et délégués des pays francophones. Ils sont, en effet, très actifs dans la défense du multilinguisme dans les organisations internationales et prennent des initiatives remarquables, souvent collectivement lorsqu'il existe un Groupe structuré des ambassadeurs francophones, afin de donner un contenu concret à ce principe.

---

1 Cf. Annexe A de la partie 1

2 Cf. Annexe B de la partie 1

Une deuxième partie, plus descriptive, dresse l'état des lieux de la situation réelle du français dans quelques organisations internationales, choisies en fonction de leur importance dans le système international, du nombre de pays francophones qui en sont membres et des informations disponibles sur l'usage des langues. Cette première étude a retenu les organisations suivantes : ONU (principalement à Genève et New-York et à la CEA) ; UNESCO, Union européenne (principalement le Conseil, la Commission et le Secrétariat ACP), Union africaine. Quelques éléments sont également présentés pour l'ACICI, l'OMC et l'UNITAR.

Pour chacune d'entre elles, il est d'abord rappelé le cadre réglementaire qui s'applique, avant de présenter l'actualité de la question linguistique et de dresser le tableau de la situation dans une observation des différents usages : oral, écrit et électronique, aussi bien en interne que vers l'extérieur.

Ce premier document, conçu comme un instrument de mesure au service des États et des instances de la Francophonie, marque une première étape. L'Observatoire de la langue française, conscient de la difficulté de l'exercice, sera très attentif aux remarques et suggestions qui lui seront adressés afin d'améliorer la qualité des informations présentées dans la prochaine édition, en espérant qu'un plus grand nombre d'États puisse y contribuer.

# **Partie I**

## **Le suivi du Vade-mecum**



# L'observation

## I. La pratique déclarée des États

Cette synthèse a été élaborée grâce aux réponses<sup>2</sup> au questionnaire envoyé aux responsables désignés par les États et gouvernements pour le suivi du Vade-mecum relatif à l'utilisation de la langue française.

Sur 68 États et gouvernements, seuls 23 ont répondu, dont 3 observateurs : Andorre, Autriche\*, Bénin, Burundi, Canada, Centrafrique, Communauté française de Belgique, Ex-République yougoslave de Macédoine, France, Gabon, Guinée, Guinée Équatoriale, Laos, Luxembourg, Madagascar, Maroc, Moldavie, Monaco, Roumanie, Sainte-Lucie, Seychelles, Slovaquie\* et Ukraine\*.

La synthèse fait état, lorsqu'elles existent, de l'ensemble des pratiques déclarées par les États et gouvernements concernant leurs interventions orales, les échanges écrits ainsi que les actions en faveur du plurilinguisme et du recrutement.

\* Pays observateur.

### **Langues utilisées lors des interventions orales en réunions et des échanges épistolaires**

78% des pays assurent utiliser le français lors des interventions de leurs délégations en réunions officielles et 69% en réunions informelles.

*Pays où le français est la seule langue officielle et pays où le français est langue officielle aux côtés d'une ou plusieurs langues (langue suggérée par le Vade-mecum : français)*

Les représentants et délégués de ces pays se sont exclusivement exprimés en français, que se soit lors de réunions officielles ou lors de réunions informelles dans le cadre de l'ONU<sup>3</sup>, de l'Union européenne, de la CEDEAO<sup>4</sup>, de l'Union africaine, de la COMESA<sup>5</sup>, de la SADEC<sup>6</sup>, et du secrétariat des ACP<sup>7</sup>.

---

2 Cf. Tableau 1 « Tableau synoptique et synthétique des réponses des États ».

3 Cf. Index des sigles.

4 Id.

5 Id.

6 Id.

7 Id.

Les échanges épistolaires se sont toujours faits en français sauf pour un pays qui communique aussi en anglais à l'UA<sup>8</sup> et à la CEDEAO.

*Pays où le français est langue étrangère et dont aucune langue officielle n'a un statut de langue officielle (langue suggérée par le Vade-mecum : français)*

A l'ONU, les représentants et délégués de ces pays sont intervenus aussi bien en français qu'en anglais, sauf Andorre qui intervient généralement en français et en espagnol ou catalan.

A l'Union européenne, bien qu'ils utilisent aussi le français et l'anglais, les pays membres se sont généralement exprimés dans leurs langues nationales : allemand, roumain, slovaque...

Concernant la documentation, certains pays font des efforts pour fournir des textes en français mais la majorité des documents distribués restent en anglais.

*Pays où le français est langue officielle aux côtés d'une langue ayant un statut de langue officielle (langues suggérées par le Vade-mecum<sup>9</sup> : français, anglais, arabe, espagnol)*

Pour ces pays, l'utilisation du français par les représentants et délégués lors des réunions formelles et informelles et lors des échanges est très variable et semble surtout dépendre des compétences linguistiques des délégués plus que d'éventuelles instructions qui leur seraient données.

Madagascar assure utiliser le français à 75% et l'anglais à 25% lors des réunions officielles dans le cadre de l'ONU et de l'UA, et le français à parité avec l'anglais lors des réunions informelles. Les représentants du Canada interviennent en anglais et en français lors des réunions officielles qui se déroulent à l'ONU, mais uniquement en anglais lors des réunions informelles.

Les Seychelles utilisent uniquement l'anglais lors des réunions dans le cadre de l'ONU et de l'UA, mais à l'UNESCO<sup>10</sup> ils s'expriment la moitié du temps en français et l'autre moitié en anglais. Au secrétariat des ACP, les Seychelles fournissent 30% des documents en français.

Les représentants et délégués de la Guinée équatoriale, pays qui a pour langues officielles le français et l'espagnol, s'expriment uniquement en espagnol lors des réunions de l'ONU et de l'UA.

*Pays où le français est langue étrangère et dont une langue officielle a un statut de langue officielle (langues suggérées par le Vade-mecum<sup>11</sup> : anglais, arabe)*

La délégation marocaine intervient pour l'essentiel en français ou en arabe lors des réunions officielles et non officielles et, dans une moindre mesure, en anglais.

Les représentants et délégués de Sainte-Lucie interviennent en anglais et en français sans ordre de préférence. Parfois, des versions françaises des documents sont distribuées.

Généralement, le choix de la langue pour les échanges épistolaires dépend de la langue officielle du destinataire ou de la langue dans laquelle a été envoyée la correspondance (langue de l'émetteur).

---

8 Cf. Index des sigles.

9 Si la langue utilisée n'est pas le français, une version écrite en français est requise.

10 Cf. Index des sigles

11 Si la langue utilisée n'est pas le français, une version écrite en français est requise.

## Initiatives ou actions en faveur du plurilinguisme

La majorité des pays où le français est langue officielle (seule ou avec d'autres) appuie les initiatives prises au sein des organisations internationales pour favoriser l'apprentissage des langues par ses représentants en participant, voire en finançant, des formations linguistiques de diplomates, journalistes ou experts et en soutenant les initiatives des groupes d'ambassadeurs.

On peut citer, par exemple, le soutien au Plan d'action pour le renforcement de l'utilisation du français dans les organisations africaines, la signature de la résolution sur le multilinguisme aux Nations unies<sup>12</sup> et l'élaboration d'une charte entre l'OIF et le Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU, ainsi que la signature de mémorandums de coopération avec l'OIF pour l'apprentissage du français et la formation des diplomates et fonctionnaires travaillant sur les dossiers européens<sup>13</sup>. Le Canada rappelle constamment l'importance du caractère multilingue des organisations dans lesquelles il siège.

D'autres pays où le français est langue étrangère appuient eux aussi certaines initiatives en faveur du multilinguisme. L'Ex-République yougoslave de Macédoine a signé un mémorandum pour la réalisation d'un projet d'étude et de perfectionnement du français dans son administration. La Roumanie participe aux cours de formation en français organisés par l'OIF et l'Alliance française, la Slovaquie et l'Ukraine soutiennent l'apprentissage de la langue française au sein des organisations internationales.

En ce qui concerne l'interprétation lors des réunions, la grande majorité des pays intervient et proteste en cas d'absence d'interprétation et de non traduction des documents ; certains pays nous signalent même qu'ils exigent la traduction des documents en français et demandent la suspension de la séance jusqu'à ce que les documents soient disponibles dans toutes les langues.

## Actions pour le recrutement de francophones

Pour tous les pays, la maîtrise de la langue française est un critère important de recrutement pour les postes à responsabilités ; en parallèle, les postulants doivent aussi bien maîtriser l'anglais. La majeure partie des pays déploient des efforts pour assurer une meilleure maîtrise du français chez leurs fonctionnaires.

Voici quelques exemples d'actions engagées par les pays pour promouvoir le recrutement de francophones ou de personnes parlant français.

Monaco a entrepris une série de concertations entre le Groupe des ambassadeurs francophones de l'UNESCO et le secteur des ressources humaines pour appliquer les résolutions. Les agents de terrain canadiens en milieu francophone doivent obligatoirement maîtriser le français pour être recrutés. Sainte-Lucie, lors de sa présidence du Groupe des ambassadeurs francophones de l'UNESCO en 2007, a proposé un projet de décision pour que tout candidat à un poste de cadre ou de rang supérieur possède une bonne connaissance d'une des deux langues de travail du Secrétariat de l'UNESCO, et a invité le Directeur général à exiger l'apprentissage de la deuxième langue après le recrutement.

**En conclusion**, on peut se féliciter des efforts de la plupart des pays membres et observateurs dans leur volonté affichée de voir le français occuper une place, dominante ou symbolique selon son statut juridique national, dans l'usage qu'en font leurs représentants qui siègent dans les organisations internationales. On peut apprécier également les instructions diffusées par certains pays concernant l'emploi des langues comme ce fut le cas par le passé pour la France (circulaire du Premier ministre en 2003) et comme c'est le cas du Canada qui continue d'exiger de ses diplomates une expression globalement bilingue.

12 Cf. Partie II, Chapitre 1: Le multilinguisme à l'ONU, l'actualité.

13 Cf. Partie II, Chapitre 3: Le multilinguisme à l'Union européenne, l'actualité.

Il faut néanmoins espérer que de nouvelles recommandations viennent accompagner et commenter le Vade-mecum dont l'existence même ne semble pas toujours connue de ceux qui doivent l'appliquer comme le montre hélas quelques-uns des exemples qui suivent (Cf. ci-dessous « II. Quelques constatations »). On peut saluer l'initiative du Bénin qui a réuni, le 26 et 27 août 2008, à Cotonou, un Atelier national sur le Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales pour faire un bilan de la mise en œuvre du Vade-mecum.

Enfin, comme nous en faisons le constat dans la partie II<sup>14</sup>, la responsabilité des organisations elles-mêmes est très largement engagée dans les conditions pratiques qu'elles offrent ou non en appui au multilinguisme. Par ailleurs, les lieux d'accueil des différentes organisations étudiées conditionnent aussi pour une large part l'environnement linguistique des fonctionnaires et diplomates en résidence et influencent leurs pratiques.

**Tableau 1 « Tableau synoptique et synthétique des réponses des États »**

Statut national du français	Langue(s) suggérée(s) par les dispositions du vade-mecum	Oral par ordre d'importance		Ecrit	Initiatives ou actions en faveur du plurilinguisme	Actions pour le recrutement de francophones
		Réunions officielles	Réunions informelles			
Français, seule langue officielle						
BÉNIN	Français	ONU : français UA : français CEDEAO : français Secrétariat ACP : français	ONU : français UA : français CEDEAO : français Secrétariat ACP : français	ONU : français UA : anglais français CEDEAO : français Secrétariat ACP : français	ONU, UA, CEDEAO, Sec. ACP : Protestation orale en cas d'absence d'interprétation.	Néant
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE	Français	ONU : français, notamment dans les groupes de travail de l'ONUG, l'ONUSIDA, le HCDH et l'UNITAR	Id.	Id.	Participation au Plan Pluriannuel pour la formation linguistiques de diplomates, journalistes ou experts. Appui aux initiatives du GAF de Genève. OMC : Entretien avec Pascal Lamy notamment sur l'importance de l'usage du français lors de sa prise de fonction.	Appui aux initiatives du GAF de Genève.
FRANCE	Français	ONU : français UE : français	ONU : français UE : français	ONU : français plus traduction de courtoisie en annexe UE : français	Participation au Plan Pluriannuel. Promoteur du Plan d'action du renforcement de l'utilisation du français dans les organisations africaines. Traductions des documents.	Le critère francophone est le critère principal pour un poste à responsabilités.
GABON	Français	ONU : français UA : français	ONU : français UA : français	ONU : français UA : français	Veut créer un centre de formation pour les professeurs de français.	Pas de réponse.
GUINÉE	Français	ONU : français UA : français	ONU : français UA : français	Toutes les correspondances sont rédigées en français.	Missions et ambassades	Dossiers envoyés lorsqu'il y a des postes vacants.
MONACO (Principauté de)	Français	ONU : français UE : français	ONU : français UE : français et anglais avec fonctionnaires du PNUE	ONU : français UE : français et anglais avec fonctionnaires du PNUE	Participant et co-auteur de la résolution sur le multilinguisme aux Nations unies. Participant à l'élaboration d'une charte entre l'OIF et le département « Opérations de maintien de la paix » Intervient en séance pour documentation en français.	Avec GAF, sensibilisation pour recruter des fonctionnaires qui maîtrisent bien le français. Concertations entre le groupe francophone de l'UNESCO et le secteur des ressources humaines pour appliquer la résolution 34C.

14 Cf. Partie II : État des lieux de l'usage du français dans quelques organisations internationales.

Tableau 1 « Tableau synoptique et synthétique des réponses des États » (suite)

Statut national du français	Langue(s) suggérée(s) par les dispositions du vademecum	Oral Langues utilisées par ordre d'importance		Ecrit Textes distribués et courriers	Initiatives ou actions en faveur du plurilinguisme	Actions pour le recrutement de francophones
		Réunions officielles	Réunions informelles			
Français, parmi les langues officielles aux côtés d'une ou plusieurs langues n'ayant pas de statut officiel à l'ONU						
BURUNDI (avec le kirundi)	Français	Pas de réponse	Pas de réponse	UA : français Sec. ACP : français COMESA : pas de réponse	Pas de réponse	Pas de réponse
CENTRAFRIQUE (avec le sango)	Français	ONU : français UA : français	ONU : français UA : français	ONU : versions écrites en français UA : versions écrites en français	ONU : exige documents en français, si non fournis suspension de la séance UA et ACP : même chose	Non
LUXEMBOURG (avec le luxembourgeois et l'allemand)	Français	ONU : français UE : français UA : français	ONU : français UE : français UA : français	Toutes les correspondances sont rédigées en français.	Participation au Plan pluriannuel. Signature de mémorandums de coopération avec certains pays pour l'utilisation effective du français dans les instances de l'UE.	Les postes à responsabilités doivent être tenus par des personnes maîtrisant parfaitement soit le français soit l'anglais, tout en ayant une bonne connaissance de l'autre langue.
Français, langue étrangère dans un pays dont aucune langue officielle n'a un statut de langue officielle à l'ONU						
ANDORRE (Langue officielle : le catalan)	Français	ONU : français, espagnol ou catalan.	ONU : français et anglais même importance.	ONU : Lettres adressées en anglais. Documents distribués dans les 6 langues.	GAF Manifestations lors des réunions GREEO et CHFCIUH.	Non
AUTRICHE, observateur (Langue officielle : l'allemand)	Français	ONU : anglais 85%, français 15% et langue de travail du locuteur. UE : allemand	ONU : français et anglais même importance. UE : allemand, anglais et français.	ONU : Fait de son mieux pour fournir des versions en français. UE : Ne fournit pas de versions en français.	Pas de réponse	Pas de réponse
Ex-Rép. yougoslave de MACEDOINE (Langues officielles : le macédonien et l'albanais dans certaines régions)	Français	ONU : anglais et français même importance.	ONU : anglais et français même importance.	ONU : Signalement lorsque la version en français fait défaut. Généralement, les textes en français sont toujours disponibles.	A signé un Mémorandum pour la réalisation du projet d'étude et de perfectionnement du français pour l'administration macédonienne. Signale lorsque la version française n'est pas disponible.	Dans les institutions de l'État, la maîtrise du français est considérée comme un avantage lors du recrutement.
LAOS (Langue officielle : le lao)	Français	ONU : anglais et français même importance	ONU : anglais et français même importance	ONU : anglais et français même importance	Insiste pour que le français soit langue de travail à l'ONU.	Recrute des fonctionnaires qui maîtrise les deux langues du Secrétariat : anglais et français.
MOLDAVIE (Langue officielle : le moldave)	Français	ONU : anglais et français	ONU : anglais et français	ONU : anglais et français	Proteste verbalement lorsqu'il n'y a pas d'interprétation en français lors des réunions informelles.	Non

Tableau 1 « Tableau synoptique et synthétique des réponses des États » (suite)

Statut national du français	Langue(s) suggérée(s) par les dispositions du vademecum	Oral Langues utilisées par ordre d'importance		Écrit Textes distribués et courriers	Initiatives ou actions en faveur du plurilinguisme	Actions pour le recrutement de francophones
		Réunions officielles	Réunions informelles			
ROUMANIE (Langue officielle : roumain)	Français	ONU : anglais et français UE : roumain, (anglais et français même importance)	ONU : anglais et français UE : roumain, (anglais et français même importance)	ONU : anglais et français UE : roumain, (anglais et français même importance)	Participe aux cours de formation en français par l'OIF et l'Alliance française.  Impliqué dans les négociations sur la résolution biennale sur le multilinguisme à l'ONU.	Appuie la politique linguistique européenne fondée sur le principe du respect du multilinguisme et de l'égalité des langues officielles de l'UE. Efforts des autorités roumaines pour assurer une meilleure maîtrise du français chez les fonctionnaires roumains.
SLOVAQUIE, observateur (Langue officielle : le slovaque)	Français	ONU : anglais, français et le reste allemand et russe UE : slovaque, anglais, français	ONU : anglais, français et le reste allemand et russe UE : slovaque, anglais, français	ONU : les échanges se font en anglais et parfois en français. Une version écrite en français n'a pas été fournie lorsque la Slovaquie a utilisé une autre langue. UE : les échanges se font en anglais et en allemand sauf pour la Commission européenne : anglais 80% et slovaque 20%	Soutient l'apprentissage de la langue française au sein des organisations internationales.  Formation permanente du français à 121 fonctionnaires slovaques à ce jour.	Non
UKRAINE, observateur (Langue officielle : l'ukrainien)	Français	ONU : 50 % en anglais et 50% en français ; cependant 100% en anglais à l'Assemblée générale.			Soutient toutes les démarches de l'OIF qui visent à apprendre le français au personnel de l'ONU.	Oui
Français, parmi les langues officielles aux côtés d'une langue ayant un statut de langue officielle à l'ONU	Langue(s) suggérée(s) par les dispositions du vademecum					
CANADA (avec l'anglais)	Français et anglais	ONU : français et anglais	ONU : anglais	ONU : anglais et français	Rappelle constamment l'importance du caractère multilingue et insiste sur l'importance de la connaissance des langues. Enseignement des langues.	Dans certains cas, la connaissance des langues officielles est cruciale lors de l'évaluation des candidatures. Maîtrise du français obligatoire pour les agents de terrain en particulier dans un contexte francophone.
GUINÉE ÉQUATORIALE (avec l'espagnol)	Français et espagnol	ONU : espagnol UA : espagnol	ONU : espagnol UA : espagnol	Aucune réponse sur les documents écrits.	Sensibilisation des fonctionnaires.  Veille à la traduction de documents en français.	
MADAGASCAR (avec l'anglais)	Français et anglais	ONU : français 75% et anglais 25% UA : français et anglais	ONU : 50% français et 50% anglais. UA : 50% français et 50% anglais.	ONU : Correspondances avec NY en anglais et au secrétariat en français. UA : français et anglais.	Protestations et interventions lors des assises lorsque la documentation en français n'est pas disponible.	Recrute des agents au sein du Secrétariat de la SADEC par exemple.
SEYCHELLES (avec l'anglais)	Français et anglais	ONU : 100 % anglais mais UNESCO : 50% anglais et 50% français. UA : anglais COMESA : 95% en anglais et 5% en français.		ONU : la correspondance se fait dans la langue du message reçu. UA : ne fournit pas de versions françaises. ACP : 30% du temps, les documents en français sont fournis mais tous les échanges épistolaires se font en anglais.	Soutient la demande de traduction en français à la COMESA.	Au sein de la COMESA, exige la maîtrise du français lors du recrutement des conseillers techniques.

Tableau 1 « Tableau synoptique et synthétique des réponses des États » (suite)

Statut national du français	Français	Oral Langues utilisées par ordre d'importance		Écrit Textes distribués et courriers	Initiatives ou actions en faveur du plurilinguisme	Actions pour le recrutement de francophones
		Réunions officielles	Réunions informelles			
Français, langue étrangère dans un pays dont une langue officielle a un statut de langue officielle à l'ONU.						
MAROC (français, langue d'enseignement. Langue officielle : l'arabe)	Arabe	ONU : arabe, français et un peu anglais.	ONU : arabe, français et un peu anglais.	ONU : arabe, français et un peu anglais.	Co-auteur de la résolution des NU sur le bilinguisme. S'exprime sur la disponibilité des documents traduits en temps réel.	Promeut le multilinguisme lors du recrutement.
SAINTE-LUCIE (Langue officielle : l'anglais)	Anglais	ONU : intervient en anglais et en français sans ordre de préférence.	ONU : intervient en anglais et en français sans ordre de préférence.	ONU : lors du débat politique de la Conférence générale, le ministre s'est exprimé en anglais et une version française du documents a été distribuée.	Participation au GAF Manifeste pour que les documents de travail soient dans les deux langues de travail de l'ONU. A présenté un amendement en 2007 pour empêcher la distribution de documents dans une seule langue.	Propose un projet de décision pour que tout candidat à un poste de cadre ou de rang supérieur possède une bonne connaissance d'une des deux langues de travail du Secrétariat de l'UNESCO et invite le Directeur général à exiger l'apprentissage de la deuxième langue après le recrutement.

## II. Quelques constatations

### A. L'Assemblée générale de l'ONU et la Conférence générale de l'UNESCO

Il s'est agi de recenser les langues utilisées lors des interventions des États ainsi que des documents qu'ils ont fournis<sup>15</sup> lors du débat général de la 62<sup>e</sup> Assemblée générale de l'ONU qui s'est déroulée du 25 septembre 2007 au 3 octobre 2007, et lors de la 39<sup>e</sup> Conférence générale de l'UNESCO qui s'est déroulée du 16 octobre 2007 au 3 novembre 2007.<sup>16</sup>

#### 62<sup>e</sup> Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies

*Pays où le français est la seule langue officielle et pays où le français est langue officielle aux côtés d'une ou plusieurs langues (langue suggérée par le Vade-mecum : français)*

Les représentants et délégués de ces pays ont exclusivement utilisé le français pour s'exprimer lors du débat général et ont distribué des textes en français et en anglais. La France a aussi fourni des textes en espagnol.

*Pays où le français est langue étrangère et dont aucune langue officielle n'a un statut de langue officielle (langue suggérée par le Vade-mecum : français)*

15 Cf. Tableau page 16 : « Les langues utilisées par les pays francophones lors de l'Assemblée générale de l'Onu et de la Conférence générale de l'Unesco ».

16 Source : données fournies par les sites officiels des l'ONU et de l'UNESCO.

D'après le Vade-mecum, la langue suggérée pour les représentants de ces pays lorsqu'ils s'expriment lors de réunions est le français. Force est de constater que sur les 27 pays concernés, aucun n'a respecté les dispositions à la lettre. En effet, ces pays se sont majoritairement exprimés en anglais, même si certains ont pris la parole dans leur langue officielle. Néanmoins la Bulgarie, l'Ex-République yougoslave de Macédoine, la Roumanie et la Serbie se sont exprimées, en plus de l'anglais et/ou leurs langues officielles, en français.

Tous les documents fournis par les délégations de ces pays étaient en version anglaise exceptés ceux d'Andorre, de la Bulgarie, de la Grèce, de la Roumanie et du Vietnam, qui ont aussi distribué des versions françaises. Enfin, d'autres pays comme le Cap-Vert, la Guinée Bissau et le Mozambique ont distribué des documents en portugais.

*Pays où le français est langue officielle aux côtés d'une langue ayant un statut de langue officielle (langues suggérées par le Vade-mecum<sup>17</sup> : français, anglais, arabe, espagnol)*

Pour ces pays, l'utilisation du français par les représentants et délégués est très variable et semble surtout dépendre des compétences linguistiques des délégués.

Notons que le Cameroun, les Comores et le Tchad se sont exprimés exclusivement en français et que le Canada et les Seychelles ont pris la parole en français et en anglais.

Globalement, les délégations des pays cités ci-dessus ont fourni des documents aussi bien en français qu'en anglais.

*Pays où le français est langue étrangère et dont une langue officielle a un statut de langue officielle (langues suggérées par le Vade-mecum<sup>18</sup> : anglais, arabe)*

Comme le permet le Vade-mecum, aucun de ces pays ne s'est exprimé en français lors de ses interventions. Tous ont utilisé une langue suggérée par les dispositions du Vade-mecum, à l'exception d'un pays arabophone dont le représentant n'a pas été en mesure, faute de maîtrise de la langue, de s'exprimer en français mais qui a distribué une traduction française de son allocution prononcée en anglais.

Le Maroc et la Mauritanie ont distribué des textes en français en plus des versions anglaises et / ou arabes comme l'ont fait les autres pays.

### **39<sup>e</sup> Conférence générale de l'UNESCO**

*Pays où le français est la seule langue officielle et pays où le français est langue officielle aux côtés d'une ou plusieurs langues (langue suggérée par le Vade-mecum : français)*

Les représentants et délégués de ces pays ont presque tous utilisé le français pour s'exprimer lors de la Conférence et ont distribué des textes en français et en anglais. Toutefois, un délégué a parlé en anglais et a fourni son texte dans cette même langue.

*Pays où le français est langue étrangère et dont aucune langue officielle n'a un statut de langue officielle (langue suggérée par le Vade-mecum : français)*

Lors de cette Conférence générale de l'UNESCO, 60% des pays où le français est langue étrangère et dont aucune langue officielle n'a un statut de langue officielle à l'ONU se sont exprimés en anglais, 16% l'ont fait en français, 8% en français et dans une autre langue, et 16% dans une langue tierce seulement (catalan, portugais, vietnamien...).

---

17 Si la langue utilisée n'est pas le français, une version écrite en français est requise.

18 Id.

Parmi les 18 pays qui ont distribués des documents, 6 pays ont fourni des versions françaises et 11 pays des versions anglaises. La Pologne est le seul pays à avoir fourni des documents dans les deux langues.

*Pays où le français est langue officielle aux côtés d'une langue ayant un statut de langue officielle (langues suggérées par le Vade-mecum<sup>19</sup> : français, anglais, arabe, espagnol)*

La majorité de ces pays s'est exprimée en français. Le Cameroun, les Comores, le Tchad et Madagascar se sont exprimés exclusivement en français alors que le Canada et les Seychelles ont pris la parole en français et en anglais. Concernant les documents, seuls cinq pays en ont distribués : deux pays en version française, un pays en version anglaise, un pays dans les deux versions française et anglaise et, enfin, un pays en version espagnole.

*Pays où le français est langue étrangère et dont une langue officielle a un statut de langue officielle (langues suggérées par le Vade-mecum<sup>20</sup> : anglais, arabe)*

Excepté le Maroc qui s'est exprimé en français mais aussi en anglais et en arabe, aucun autre pays ne s'est exprimé en français.

Seules les délégations de quelques pays ont distribuées des documents et ceux-ci étaient exclusivement en anglais, plus rarement, en arabe.

---

19 Si la langue utilisée n'est pas le français, une version écrite en français est requise.

20 Si la langue utilisée n'est pas le français, une version écrite en français est requise.

Les langues utilisées par les pays francophones lors de l'Assemblée générale de l'ONU et de la Conférence générale de l'Unesco

Statut national du français	Langue(s) suggérée(s) par les dispositions du vade-mecum	ONU				UNESCO			
		Langue(s) effectivement utilisée(s) lors du débat général de la 62 <sup>e</sup> Assemblée générale (25/09 au 03/10/07)	Texte(s) fourni(s) par la délégation			Langue(s) effectivement utilisée(s) lors de la 39 <sup>e</sup> Conférence générale (16/10 au 03/11/07)	Texte(s) fourni(s) par la délégation		
			Français	Anglais	Autre		Français	Anglais	Autre
Français, seule langue officielle									
BÉNIN	Français	Français	X	X	-	Français	X	-	-
BURKINA FASO	Français	Français	X	X	-	Français	X	-	-
CONGO	Français	Français	X	X	-	Français	X	-	-
CONGO (Rép. démocratique du)	Français	Français	X	X	-	Français	X	-	-
COTE D'IVOIRE	Français	Français	X	X	-	Français	X	-	-
FRANCE	Français	Français	X	X	Espagnol	Français	X	-	-
GABON	Français	Français	X	X	-	Français	X	-	-
GUINÉE	Français	Français	X	X		Français	X		
MALI	Français	Pas d'intervention	-	-	-	Français	X	-	-
MONACO (Principauté de)	Français	Français	X	X	-	Français	X	-	-
NIGER	Français	Français	X	X	-	Français	X	-	-
SÉNÉGAL	Français	Français	X	X	-	Français	X	-	-
TOGO	Français	Français	X	X	-	Français	X	-	-
Français, parmi les langues officielles aux côtés d'une ou plusieurs langues n'ayant pas de statut officiel à l'ONU									
BELGIQUE (avec l'allemand et le néerlandais)	Français	Français	X	X	-	Anglais	-	X	-
BURUNDI (avec le kirundi)	Français	Français	X	X	-	Français	X	-	-
CENTRAFRIQUE (avec le sango)	Français	Français	X	X	-	Français	X	-	-
HÂÏTI (avec le créole)	Français	Français	X	X	-	Français	X	-	-
LUXEMBOURG (avec le luxembourgeois et l'allemand)	Français	Français	X	X	X	Français	X	-	-
SUISSE (avec l'allemand, l'italien et le romanche)	Français	Français	X	X	-	Français	X	-	-
Français, langue étrangère dans un pays dont aucune langue officielle n'a un statut de langue officielle à l'ONU									
ALBANIE (Langue officielle : albanais)	Français	Anglais	-	X	-	Anglais	-	-	-
ANDORRE (Langue officielle : catalan)	Français	Catalan	X	X	Espagnol	Français	-	-	-
ARMÉNIE, observateur (Langue officielle : arménien)	Français	Anglais	-	-	-	Anglais	-	-	-
AUTRICHE, observateur (Langue officielle: allemand)	Français	Anglais	-	X	-	Anglais	-	-	-
BULGARIE (Langue officielle : bulgare)	Français	Anglais et Français	X	X	-	Bulgare et Français	X	-	-
CAMBODGE (Langue officielle : khmer)	Français	Anglais	-	X	-	Français	-	-	-

Statut national du français	Langue(s) suggérée(s) par les dispositions du vade-mecum	ONU				UNESCO			
		Langue(s) effectivement utilisée(s) lors du débat général de la 62 <sup>e</sup> Assemblée générale (25/09 au 03/10/07)	Texte(s) fourni(s) par la délégation			Langue(s) effectivement utilisée(s) lors de la 39 <sup>e</sup> Conférence générale (16/10 au 03/11/07)	Texte(s) fourni(s) par la délégation		
			Français	Anglais	Autre		Français	Anglais	Autre
CAP-VERT (Langue officielle : le portugais)	Français	Portugais	-	X	Portugais	Portugais	X	-	-
CHYPRE, associé (Langues officielles : grec et turc)	Français	Anglais	-	X	-	Anglais	-	X	-
CROATIE, observateur (Langue officielle : le croate)	Français	Croate	-	X	-	Anglais	-	X	-
Ex-Rép. yougoslave de MACÉDOINE (Langues officielles: macédonien et albanais dans certaines régions)	Français	Anglais et Français	-	X	-	Macédonien	X	-	-
GÉORGIE, observateur (Langue officielle : géorgien)	Français	Anglais	-	X	-	Anglais	-	X	-
GUINÉE BISSAO (Langue officielle : portugais)	Français	Portugais	-	X	Portugais	Pas d'intervention	-	-	-
GRÈCE ( Langue officielle : le grec)	Français	Français et Anglais	X	X	-	Français, Grec et Anglais	X	-	-
HONGRIE, observateur (Langue officielle : hongrois)	Français	Anglais	-	X	-	Anglais et Hongrois	-	-	-
LAOS (Langue officielle : le lao)	Français	Anglais	-	X	-	Français	X	-	-
LITUANIE, observateur (Langue officielle : lituanien)	Français	Anglais	-	X	-	Anglais	-	X	-
MOLDAVIE (Langue officielle : le moldave)	Français	Anglais	-	X	-	Anglais	-	X	-
MOZAMBIQUE, observateur (Langue officielle : portugais)	Français	Portugais	-	X	Portugais	Portugais	-	X	-
POLOGNE, observateur (Langue officielle : polonais)	Français	Polonais	-	X	-	Anglais	X	X	-
ROUMANIE (Langue officielle : roumain)	Français	Anglais et Français	X	X	-	Anglais	-	X	-
SAO TOMÉ et PRINCIPE (Langue officielle : portugais)	Français	Anglais	-	X	-	Pas d'intervention	-	-	-
SERBIE, observateur (Langue officielle : serbe)	Français	Serbe, anglais et français	-	X	-	Anglais	-	X	-
SLOVAQUIE, observateur (Langue officielle : le slovaque)	Français	Slovaque	-	X	-	Français	X	-	-
SLOVÉNIE, observateur (Langues officielles : slovène, italien et hongrois)	Français	Slovène	-	X	-	Anglais	-	X	-
TCHÈQUE (Rép.), observateur (Langue officielle : tchèque)	Français	Anglais	-	X	-	Tchèque	-	X	-
UKRAINE, observateur (Langue officielle : ukrainien)	Français	Anglais	-	-	-	Anglais	-	-	-
VIETNAM (Langue officielle : vietnamien)	Français	Vietnamien	X	X	-	Anglais	-	X	-

Statut national du français	Langue(s) suggérée(s) par les dispositions du vade-mecum	ONU				UNESCO			
		Langue(s) effectivement utilisée(s) lors du débat général de la 62 <sup>e</sup> Assemblée générale (25/09 au 03/10/07)	Texte(s) fourni(s) par la délégation			Langue(s) effectivement utilisée(s) lors de la 39 <sup>e</sup> Conférence générale (16/10 au 03/11/07)	Texte(s) fourni(s) par la délégation		
			Français	Anglais	Autre		Français	Anglais	Autre
Français, parmi les langues officielles aux côtés d'une langue ayant un statut de langue officielle à l'ONU									
CAMEROUN (avec l'anglais)	Français et anglais	Français	X	X	-	Français	-	-	-
CANADA (avec l'anglais)	Français et anglais	Français et anglais	X	X	-	Anglais et Français	-	-	-
COMORES (avec l'arabe)	Français et arabe	Français	X	X	-	Français	-	-	-
DJIBOUTI (avec l'arabe)	Français et arabe	n.c.	-	-	-	Pas d'intervention	-	-	-
GUINÉE EQUATORIALE (avec l'espagnol)	Français et espagnol	Espagnol	-	X	Espagnol	Espagnol	-	-	Espagnol
MADAGASCAR (avec l'anglais)	Français et anglais	Anglais	X	X	-	Français	X	-	-
RWANDA (avec le kinyarwanda et l'anglais)	Français et anglais	Anglais	-	X	-	Pas d'intervention	-	-	X
SEYCHELLES (avec l'anglais)	Français et anglais	Anglais et français	X	X	-	Français	X	-	-
TCHAD (avec l'arabe classique)	Français et arabe	Français	X	X	-	Français	X	-	-
VANUATU (avec l'anglais)	Français et anglais	Anglais	-	X	-	Anglais	-	X	-
Français, langue étrangère dans un pays dont une langue officielle a un statut de langue officielle à l'ONU									
DOMINIQUE (Langue officielle : anglais)	Anglais	Anglais	-	X	-	Pas d'intervention	-	-	-
ÉGYPTE (Langue officielle : arabe)	Arabe	Arabe	-	X	Arabe	Arabe	-	-	Arabe
GHANA, associé (Langue officielle : anglais)	Anglais	Anglais	-	X	Arabe	Anglais	-	X	-
LIBAN (français, langue d'enseignement. Langue officielle : l'arabe)	Arabe	Anglais	X	X		Arabe, Français et Anglais	-	-	Arabe
MAROC (français, langue d'enseignement. Langue officielle : arabe)	Arabe	Arabe	X	X	Arabe	Arabe	-	-	Arabe
MAURICE (français, langue nationale. Langue officielle : l'anglais)	Anglais	Anglais	-	X	-	Anglais	-	X	-
MAURITANIE (français, langue d'enseignement. Langue officielle : arabe)	Arabe	Arabe	X	X	Arabe	Pas d'intervention	-	-	Arabe
TUNISIE (français, langue d'enseignement. Langue officielle : arabe)	Arabe	Arabe	-	X	Arabe	Arabe	-	-	Arabe
SAINTE-LUCIE (Langue officielle : anglais)	Anglais	Anglais	-	X	-	Anglais	-	X	-

## B. 12<sup>e</sup> session de la commission du Commerce des biens, services et produits de base <sup>21</sup>, Genève, 7 et 8 février 2008 (CNUCED) Réunion officielle annuelle

### Grille d'observation générale

Format	Participants	Interprétation	Documentation	Langue(s) utilisée(s)
Plénier	Ministres, diplomates, fonctionnaires internationaux, experts, publics spécialisés.	Dans les 6 langues officielles des NU.	L'ensemble : en anglais. Les rapports officiels : en français, anglais et espagnol	Anglais majoritairement. La plupart des orateurs. étaient anglophones (Royaume-Uni, Ghana, Inde, Bangladesh) et se sont donc logiquement exprimés en anglais. L'orateur suisse s'est exprimé aussi en anglais

Pays francophones présents	Langue suggérée par le Vade-mecum	Langue utilisée	Documentation
Bénin	Français	Français	–
Côte d'Ivoire	Français	Français	–
Maurice	Anglais	Anglais	–

Le représentant du Secrétaire général de la CNUCED, bien que malien, a prononcé son allocution en anglais et le texte distribué était également rédigé en anglais.

Lors de cette réunion presque tous les représentants des États francophones se sont exprimés en français. On peut regretter l'absence de documents traduits.

### C. Dialogue de haut niveau sur les produits de base

Le Dialogue de haut niveau sur les produits de base, organisé par le Secrétariat de la CNUCED, 28 et 29 janvier 2008.

Réunion préalable (non officielle) à la CNUCED 12, qui s'est tenue à Accra, au Ghana, en avril 2008.

### Grille d'observation générale

Format	Participants	Interprétation	Documentation	Langue(s) utilisée(s)
Restreint aux experts et délégations représentant les États.	Diplomates, fonctionnaires internationaux, experts spécialisés, professeurs.  Au total, environ 70 participants.	Anglais, français, espagnol.	Toute la documentation était en anglais. Un seul texte a été distribué en français car il s'agissait du discours du représentant du groupe ACP de nationalité burundaise.  Programme de la réunion, distribué en anglais et en français.	Anglais, très majoritairement. 22 orateurs sur 23 se sont exprimés en anglais (cf. grille détaillée ci-dessous).  Les délégués francophones (non orateurs) qui ont posé des questions se sont exprimés en français.  Les présidents de séance : le Secrétaire général de la CNUCED ainsi que son adjoint ne se sont jamais exprimés en français.

21 Source : Représentation permanente de l'OIF à Genève.

## Grille détaillée

Pays	Langue(s) suggérée(s) par le Vade-mecum	Langue(s) utilisée(s)	Documentation
Burundi	Français	Français	Français (discours)
Canada	Anglais, français	Anglais	Anglais (diaporama)
Côte d'Ivoire	Français	Français	—
France	Français	Anglais	Anglais (diaporama)
Suisse	Français	Anglais	Anglais (diaporama)

Le directeur du bureau du PNUD à Genève et le directeur du Bureau de l'ONUDI à Genève se sont exprimés uniquement en anglais et ont utilisé des présentations rédigées en anglais.

Les débats s'étant prolongés, l'interprétation s'est terminée bien avant la clôture de la séance et tous les participants, y compris les francophones s'exprimant jusque là en français, sont passés à l'anglais.

Cette réunion confirme les carences en matière de traduction de documents, y compris par manque de volonté des États francophones eux-mêmes, et révèle une anomalie difficilement explicable de la part d'un État dont la seule langue officielle est le français.

### D. La 7<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'Homme (3-28 mars 2008)

Pays	Langue(s) suggérée(s) par le Vade-mecum	Langue(s) utilisée(s)
Français, seule langue officielle		
Burkina Faso	Français	Français
France	Français	Français
Français, parmi les langues officielles aux côtés d'une ou plusieurs langues n'ayant pas de statut officiel à l'ONU		
Belgique	Français	Français
Luxembourg	Français	Français
Suisse	Français	Français
Français, langue étrangère dans un pays dont aucune langue officielle n'a un statut de langue officielle à l'ONU		
Croatie**	Français	Anglais
Ex-République yougoslave de Macédoine	Français	Anglais
Hongrie**	Français	Anglais
Lituanie**	Français	Anglais
Pologne**	Français	Anglais
Roumanie	Français	Français
Serbie**	Français	Anglais
Slovaquie**	Français	Anglais
Slovénie**	Français	Anglais
Ukraine**	Français	Anglais
Vietnam	Français	Anglais

Tableau (Suite)

Pays	Langue(s) suggérée(s) par le Vade-mecum	Langue(s) utilisée(s)
Français, parmi les langues officielles aux côtés d'une langue ayant un statut de langue officielle à l'ONU <sup>22</sup>		
Guinée équatoriale	Français et espagnol	Espagnol
Français, langue étrangère dans un pays dont une langue officielle a un statut de langue officielle à l'ONU <sup>23</sup>		
Egypte	Arabe	Arabe
Ghana*	Anglais	Anglais
Maroc	Arabe	Français
Mauritanie	Arabe	Arabe
Tunisie	Arabe	Arabe

\* Membre associé

\*\* Observateur

2 pays des 68 États et gouvernements membres (13), associé (1) ou observateurs (8) de l'OIF ont participé à ce débat de haut niveau. L'analyse des informations recueillies sur la langue utilisée dans les interventions des hautes personnalités donne les résultats suivants :

Anglais : 11 orateurs soit la moitié  
 Français : 7 orateurs soit un tiers  
 Arabe : 3 orateurs  
 Espagnol : 1 orateur

Au cours du débat, le représentant de l'Algérie s'est exprimé en français.

On peut noter les difficultés rencontrées par plusieurs pays dans lesquels le français est langue étrangère et dont aucune des langues n'a le statut de langue officielle à l'ONU, pour utiliser le français comme le prévoit le Vade-mecum. Cet état de fait tient vraisemblablement à l'absence de connaissance du français.

### E. Le Conseil des droits de l'Homme en 2006, 2007 et 2008

Durant la période qui s'étend de juin 2006 à juin 2008, le Vade-mecum est diversement respecté par les représentants des États membres de l'OIF qui interviennent au sein du Conseil. Malheureusement, de nombreux documents ne sont pas traduits dans les délais impartis. La mise en œuvre du Vade-mecum est facilitée par la décision A/HRC/DEC/3/104, intitulée « Services de conférence et soutien financier pour le Conseil des droits de l'Homme », adoptée par le Conseil le 8 décembre 2006<sup>24</sup>.

22 Si la langue utilisée n'est pas le français, une version écrite en français est requise.

23 Id.

24 Dans cette décision, le Conseil réaffirme dans l'alinéa 2 du préambule « l'importance que revêtent le respect et la promotion du multilinguisme au sein des Nations unies et, en particulier, l'importance qu'il y a à assurer des services d'interprétation et de traduction appropriés ».

État	Langue(s) suggérée(s) par le Vade-mecum	Segment de haut niveau / 1 <sup>re</sup> session (19-30 juin 2006)	Segment de haut niveau / 4 <sup>e</sup> session (12-30 mars 2007)	7 <sup>e</sup> session (3-28 mars 2008)	8 <sup>e</sup> session (2-18 juin)
Français, seule langue officielle					
Bénin	Français				Français
Burkina Faso	Français		Français	Français	Français
Congo	Français	Français			
Congo (Rép. Démocratique du)	Français	Français			Français
Côte d'Ivoire	Français	Français	Français		Français
France	Français	Français	Français	Français	Français
Gabon	Français	Français	Français		Français
Mali	Français	Français			Français
Sénégal	Français	Français	Français		Français
Togo	Français	Français	Français		Français
Français, parmi les langues officielles aux côtés d'une ou plusieurs langues n'ayant pas de statut officiel à l'ONU					
Belgique	Français			Français	Français
Burundi	Français	Français			
Haïti	Français				Français
Luxembourg	Français	Français	Français	Français	Français
Suisse	Français	Français	Français	Français	Français
Français, langue étrangère dans un pays dont aucune langue officielle n'a un statut de langue officielle à l'ONU					
Albanie	Français	Anglais			
Andorre	Français	Anglais			
Arménie**	Français	Anglais	Anglais		Anglais
Autriche**	Français	Anglais			Anglais
Bulgarie	Français	Anglais			
Croatie**	Français	Anglais	Anglais	Anglais	
Ex-République yougoslave de Macédoine	Français	Anglais		Anglais	
Géorgie**	Français	Anglais			Anglais
Grèce	Français	Anglais			Anglais
Hongrie**	Français		Anglais	Anglais	Anglais

État	Langue(s) suggérée(s) par le Vade-mecum	Segment de haut niveau / 1 <sup>re</sup> session (19-30 juin 2006)	Segment de haut niveau / 4 <sup>e</sup> session (12-30 mars 2007)	7 <sup>e</sup> session (3-28 mars 2008)	8 <sup>e</sup> session (2-18 juin)
Lituanie**	Français	Anglais	Anglais	Anglais	
Pologne**	Français	Anglais	Anglais	Anglais	Anglais
République tchèque**	Français	Anglais			Anglais
Roumanie	Français	Français	Anglais	Français	Français (Présidence multilingue)
Serbie**	Français			Anglais	Anglais
Slovaquie**	Français		Anglais	Anglais	Anglais
Slovénie**	Français	Anglais	Anglais	Anglais	Anglais (Présidence de l'UE)
Ukraine**	Français			Anglais	Anglais
Vietnam	Français	Anglais	Anglais	Anglais	
Français, parmi les langues officielles aux côtés d'une langue ayant un statut de langue officielle à l'ONU <sup>25</sup>					
Cameroun	Anglais et français	Anglais et français	Anglais et français		Français
Canada	Anglais et français	Français et anglais			Français et anglais
Djibouti	Français et arabe				Français
Guinée équatoriale	Français et espagnol		Espagnol	Espagnol	
Rwanda	Français et anglais	Français			
Français, langue étrangère dans un pays dont une langue officielle a un statut de langue officielle à l'ONU <sup>26</sup>					
Égypte	Arabe	Anglais		Arabe	Anglais (Coordination du groupe africain)
Ghana*	Anglais			Anglais	Anglais
Maroc	Arabe	Arabe	Arabe	Français	Français
Maurice	Anglais	Anglais			
Mauritanie	Arabe	Français	Arabe	Arabe	
Tunisie	Arabe	Français	Arabe	Arabe	Français

\* Membre associé

\*\* Observateur

25 Si la langue utilisée n'est pas le français, une version écrite en français est requise.

26 Id.

Seuls les États membres ayant participé aux travaux sont mentionnés. Parmi les États qui n'interviennent pas au Conseil, certains n'ont pas de Mission permanente à Genève<sup>27</sup>.

Une partie des représentants des États membres de l'OIF s'expriment en français. Un effort particulier est réalisé par le représentant du Canada qui s'exprime, durant la même allocution, en anglais et en français. Durant la 8<sup>e</sup> session du Conseil, les États francophones issus de l'Afrique subsaharienne sont assez rarement intervenus, à l'exception notable du Mali et du Gabon, qui ont été considérés dans le cadre de l'Examen périodique universel (EPU), et du Sénégal.

En ce qui concerne la Présidence du Conseil, il a été observé que durant son premier cycle (19 juin 2006 – 18 juin 2007), le Président du Conseil, S.E. Monsieur Luis Alfonso DE ALBA (Mexique), s'est exprimé en anglais et en français. Le Vade-mecum a été particulièrement bien respecté durant le second cycle du Conseil (19 juin 2007 – 18 juin 2008), marqué par la présidence multilingue de S.E. Monsieur Doru Romulus COSTEA (Roumanie), qui s'est exprimé en anglais, en arabe et en français. Des inquiétudes demeurent néanmoins concernant le troisième cycle qui a débuté le 19 juin 2008, présidé par S.E. Monsieur Martin Ihoeghian UHOMOIBHI (Nigéria), qui s'exprime exclusivement en anglais.

## UNION EUROPÉENNE

### Les Journées européennes du développement, Lisbonne (7 au 9 novembre 2007)

Organisées par la Direction Environnement de la Commission européenne, les travaux ont réuni des délégations des pays membres de l'Union européenne et plusieurs hautes personnalités : président de la Commission européenne, Commissaires européens, administrateur du PNUD, ministres et hauts responsables des pays d'Europe et d'Afrique.

Tous les **documents** distribués par les organisateurs étaient rédigés en anglais.

L'**interprétation** était assurée pour les séances plénières et la plupart des travaux en ateliers en trois langues : anglais, français et portugais.

Seuls les représentants des pays francophones d'Afrique se sont exprimés systématiquement en français. Les représentants des autres pays membres de la Francophonie présents, bien que de langue maternelle française, se sont presque exclusivement exprimés en anglais et ont distribué des documents (diaporamas) uniquement rédigés en anglais.

## Conclusion

Malgré quelques cas inexplicables d'utilisation de l'anglais de la part de certains délégués, on constate un taux parfois satisfaisant de respect du Vade-mecum, presque intégral en ce qui concerne les pays dont le français est la seule langue officielle et assez encourageant pour ceux qui disposent de langues officielles supplémentaires.

S'agissant des pays dans lesquels le français est langue étrangère, qu'ils comptent parmi les langues officielles des organisations l'une de leurs propres langues ou non, la place réservée au français est très modeste et les efforts déployés par ces pays en faveur de la formation linguistique en français des fonctionnaires et des diplomates méritent d'être encouragés et poursuivis. En revanche, on s'explique mal le peu de versions écrites disponibles en français.

---

27 Comores, Dominique, Niger, République centrafricaine, Sao Tomé-et-Principe, Seychelles et Vanuatu.

# L'action

## 1. Le rôle des États

### Interprétation lors des réunions officielles

D'après les réponses reçues, l'interprétation simultanée des interventions lors des séances officielles et aux étapes importantes de l'examen d'un texte est assurée presque systématiquement que se soit à l'ONU, à l'Union africaine, à la CEDEAO, à la COMESA, à la SADEC, au Secrétariat des ACP ou à l'Union européenne.

Lorsque l'interprétation simultanée n'est pas assurée une copie en français de l'intervention est généralement fournie.

### Interprétation lors des réunions informelles

Le nombre de réunions informelles tenues sans interprétation à l'ONU est jugé excessif par la moitié des pays ayant répondu.

En revanche, le nombre de réunions informelles tenues sans interprétation à l'Union africaine, à l'Union européenne et au Secrétariat des ACP n'est pas jugé excessif sauf par trois pays (le Bénin, la Guinée équatoriale et Madagascar).

Tableau synoptique et synthétique des réponses des États

Statut national du français	Langue(s) officielle(s)	Langue(s) suggérée(s) par les dispositions du vade-mecum	Présence d'interprétation	
			Réunions officielles et étapes importantes	Réunions officielles et étapes importantes
Français, seule langue officielle				
BÉNIN	Français	Français	ONU, UA, CEDEAO, Sec. ACP : oui	ONU, UA, CEDEAO, Sec. ACP : oui
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE	Français	Français	Oui, sauf lors des réunions informelles.	Non
FRANCE	Français	Français	ONU et UE : oui	Pas de réponse
GABON	Français	Français	ONU et UA : oui, assurée	ONU et UA : non
GUINÉE	Français	Français	ONU : oui UA : oui ACP : oui CEDEAO : oui	Non
MONACO (Principauté de)	Français	Français	ONU : oui, assurée	ONU à Genève, à NY et UNESCO : oui

Français, parmi les langues officielles aux côtés d'une ou plusieurs langues n'ayant pas de statut officiel à l'ONU				
BURUNDI <sup>28</sup>	Français, kirundi	Français	ONU, UA, COMESA et ACP : oui ZEP : non, bien que son siège soit à Bujumbura, la banque de la ZEP travaille uniquement en anglais.	Pas de réponse.
CENTRAFRIQUE	Français, sango	Français	ONU : oui UA: oui ACP : oui	ONU : oui UA : oui ACP : oui ONU, UE et ACP : non
LUXEMBOURG	Français, luxembourgeois, allemand	Français	ONU, UA, CEDEAO, Sec. ACP : oui	Non
Français, langue étrangère dans un pays dont aucune langue officielle n'a un statut de langue officielle à l'ONU				
ANDORRE	Catalan	Français	ONU : les interprétations sont données dans les 6 langues de l'ONU .	ONU : oui, sauf pour la 5 <sup>e</sup> Commission.
AUTRICHE, observateur	Allemand	Français	ONU : toujours assurée. UE : toujours assurée.	ONU : oui UE : non
Ex-Rép. yougoslave de MACEDOINE	Macédonien, albanais	Français	ONU : oui	ONU : n'a pas noté le nombre.
LAOS <sup>29</sup>	Lao	Français	ONU : Oui, assurée	ONU : non, très irrégulièrement.
MOLDAVIE	Moldave	Français	ONU : dans la majorité des cas, oui	ONU : oui
ROUMANIE	Roumain	Français	ONU, UE et OAA-PAM-FIDA : assurée	ONU : Oui UE et OAA-PAM-FIDA : non
SLOVAQUIE, observateur <sup>30</sup>	Slovaque	Français	ONU : oui UE : oui	ONU : non UE : non
UKRAINE, observateur	Ukrainien	Français	ONU : oui	ONU : non
Français, parmi les langues officielles aux côtés d'une langue ayant un statut de langue officielle à l'ONU <sup>31</sup>				
CANADA	Français, anglais	Français, anglais	ONU : oui OMC : oui	Non
GUINÉE ÉQUATORIALE <sup>32</sup>	Français, espagnol	Français, espagnol	ONU : oui UA : oui ACP : oui COMESA : oui	ONU : oui UA : oui ACP : oui COMESA : oui
MADAGASCAR	Français, anglais	Français, anglais	ONU, UA, COI, COMESA, SADEC et ACP : oui	ONU, UA, COI, COMESA, SADEC et ACP : la plupart du temps
SEYCHELLES <sup>33</sup>	Français, anglais	Français, anglais	ONU, UA, COMESA et ACP : oui	ONU, UA, et ACP : non COMESA : oui
Français, langue étrangère dans un pays dont une langue officielle a un statut de langue officielle à l'ONU <sup>34</sup>				
MAROC	Arabe	Arabe	ONU : assurée	ONU : oui, rarement assurée.
SAINTE-LUCIE	Anglais	Anglais	Pas de réponse.	Pas de réponse.

28 Sièges de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (C.I.R.G.L.), de la Banque de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique centrale pour le Commerce et le Développement (Z.E.P.) et de l'Autorité du Lac Tanganyika.

29 Introduction du français comme langue de travail lors de la 10<sup>e</sup> table ronde des bailleurs de fonds tenue à Vientiane début novembre 2007.

30 Constate que les documents de l'ONU sont fournis dans les six langues officielles en temps utile et en français à l'UE.

31 Si la langue utilisée n'est pas le français, une version écrite en français est requise.

32 L'État souhaite désigner plus de fonctionnaires francophones pour représenter le pays dans les organisations.

33 Dans le sous-groupe CMM et COI, toutes les réunions, les documents et les échanges sont en français.

34 Si la langue utilisée n'est pas le français, une version écrite en français est requise.

## II. Le rôle des Ambassadeurs francophones

### ■ ONU New York

Le Groupe des Ambassadeurs francophones (GAF) de l'ONU s'est donné comme mandat, notamment, de participer à la promotion de l'usage du français, langue officielle et de travail des Nations unies.

#### Langue française et multilinguisme

Le 18 mars 2008 à l'occasion de la célébration de la Journée de la Francophonie, l'Université des Nations unies et la Représentation permanente de l'OIF ont organisé un Forum interactif intitulé « La Paix par les langues » sur la contribution du multilinguisme à la paix et la sécurité internationale. Lors de ce Forum, une stratégie commune en faveur du multilinguisme a été arrêtée, et le GAF a initié un ensemble de Réseaux de veille dont, entre autre, le **Réseau de veille pour la promotion de la langue française à travers le multilinguisme et le renforcement du fait francophone** au sein des organes principaux et subsidiaires du Secrétariat général, des Fonds et Programmes des Nations unies à New York.

- L'action du réseau, coordonné par l'Ambassadeur du Sénégal et composé d'une quinzaine de pays francophones, doit s'inscrire dans les domaines suivants :
  - la documentation : disponibilité des documents de travail dans les langues officielles et saisie du coordonnateur pour le multilinguisme à l'ONU en cas de manquement ;
  - la qualité et la rapidité de la traduction et de l'interprétation ;
  - la mise en conformité des sites internet avec les critères du multilinguisme ;
  - les ressources humaines : atténuer le déficit de francophones au Secrétariat général, en promouvant auprès du service de gestion des ressources humaines une meilleure prise en compte des critères linguistiques dans le processus de recrutement.

Un rapport sera publié chaque six mois en juin et en décembre sur ces différents aspects.

#### Réactions en cas de manquement aux règles du multilinguisme

Les réunions et consultations officieuses sont de plus en plus fréquentes ; or la majorité d'entre elles se tient en anglais. C'est contre cette tendance que s'orientent les réactions du Groupe des ambassadeurs francophones.

- L'ambassadeur de France, S.E.M. Jean Maurice Ripert, et l'ambassadeur du Burkina Faso, S.E.M. Michel Kafando ont ainsi bloqué deux ou trois réunions officieuses du Conseil, jusqu'à obtention du document en français. Il convient également de noter les efforts déployés par les ambassadeurs d'Haïti et du Cap-Vert, en leurs qualités respectives de président et de vice-président du Conseil économique et social, et par l'ambassadeur du Bénin, en tant que président du conseil d'administration du PNUD. Ceux-ci, en effet, président et organisent les débats de toutes les sessions en français et exigent le respect des critères linguistiques dans la documentation.
- Le 30 mai 2008, S.E.M. Ripert, en sa qualité de Président du GAF, a écrit à M. Kiyotaka Akasaka pour le féliciter de sa nomination au poste de coordonnateur pour le multilinguisme. M. Ripert en a profité pour rappeler l'importance qu'attache le GAF à l'application de la résolution sur le multilinguisme A/61/266 adoptée le 16 mai 2007, et pour déplorer que certains sites de l'ONU (ECOSOC notamment) ne proposent qu'un contenu limité en français par rapport à la version anglaise. Dans une autre missive, datée du 20 juin 2008, le président du GAF lui a signalé que le Groupe de travail du Conseil de Sécurité sur les enfants et les conflits armés, qu'il préside, n'avait pas pu « engager ses travaux dans des conditions normales en raison de l'absence de service d'interprétation » et, qu'à la 5<sup>e</sup> Commission, plusieurs rapports du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) sur les budgets d'opérations de maintien de la paix avaient été présentés alors qu'ils n'étaient pas disponibles dans cinq des langues officielles de l'ONU.

## ■ ■ ■ Chapitre 2 : L'action

- Lors de sa première réunion le 30 mai 2008, le Bureau du Groupe des ambassadeurs francophones a examiné le problème du blocage des travaux de la 5<sup>e</sup> Commission sur les questions liées à l'opposition d'un groupe de pays de faire référence aux critères linguistiques dans le recrutement des contingents destinés aux Opérations de maintien de la paix (OMP). L'Ambassadeur du Gabon en sa qualité de Vice-Président en charge du contact avec les autres Groupes linguistiques, géographiques et politiques et certains membres du Bureau ont été chargés de mener campagne pour convaincre toutes les délégations de considérer les critères linguistiques dans la sélection des membres des contingents, tant militaires que civils, destinés aux OMP.
- Le 8 septembre 2008, un courrier a été adressé au Secrétaire général de l'ONU S.E.M. Ban Ki-moon pour regretter que plusieurs réunions de l'Assemblée générale portant sur des sujets politiques importants tels que la réforme du Conseil de sécurité et le financement du développement ne s'étaient pas tenues dans des conditions normales en raison de l'absence de services d'interprétation. Dans sa lettre, le président du GAF demande que des solutions soient trouvées au plus vite dans le cadre des actions de l'ONU en faveur du multilinguisme.
- Parmi les réponses à ses protestations, un courrier daté du 21 juillet, dans lequel le Secrétaire général adjoint à la Communication et à l'information et coordonateur pour le multilinguisme a indiqué que l'ONU faisait tout son possible pour honorer le principe du multilinguisme mais qu'il était difficile de fournir des services d'interprétation aux réunions des organes subsidiaires ou groupes de travail du Conseil lorsqu'elles se déroulent parallèlement aux séances ou consultations plénières. C'est ce qu'il appelle « la limite des moyens disponibles ».

### Action en faveur du recrutement de francophones

Un courrier spécifique a été adressé, le 12 février 2008, par le président du GAF au Secrétaire général une lettre en date du 12 février 2008, dans laquelle il lui fait part de la préoccupation des pays francophones quant à l'usage et au traitement du français, et de leurs priorités comme le respect de tout type d'affichage en français et en anglais au Siège à New York, la prise en compte effective du français dans la gestion des ressources humaines, y compris au sein du nouveau système informatique de traitement en ligne des candidatures.

Il y est notamment demandé que la parité des deux langues de travail soit appliquée par les membres de l'équipe chargée de vérifier le respect des procédures de recrutement mises en place pour les Opérations de maintien de la paix (OMP). En effet, le recrutement au sein des OMP se fait par une procédure distincte de celle du recrutement du personnel de l'ONU en général. Or, la tendance au monolingue se dessine nettement ; les critères techniques et organisationnels sont évoqués chaque fois que le GAF soulève la question de la sous-représentation des francophones dans les OMP, y compris celles se déroulant en terrain francophone.

### Coopération avec les autres groupes linguistiques

Face au constat que la tendance au monolingue du Secrétariat général et de l'ONU elle-même ne cesse de se confirmer, le Réseau de veille préconise d'œuvrer à la promotion du multilinguisme par l'adoption d'une stratégie de concertation et de coopération dynamique avec les autres groupes linguistiques, en particulier arabophone et lusophone. Ainsi, un des Vice-Présidents du GAF a la responsabilité spécifique d'établir et d'animer des relations étroites avec les autres groupes linguistiques, d'autant plus que plusieurs membres du GAF sont, de facto, également membres d'autres groupes linguistiques ou géoculturels : groupe arabe, groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes (GRULAC), groupe des États d'Europe occidentale et autres (GEOA)...

## ■ ONU Genève

Le Groupe des ambassadeurs francophones à Genève a été mis sur pied en 1986 à l'occasion du premier Sommet de la Francophonie, il rassemble 58 chefs de missions permanentes présentes à Genève. Il organise des concertations entre francophones à l'occasion des réunions et conférences tenues par les organisations internationales afin de créer une dynamique commune sur de grands sujets comme les droits de l'Homme, la santé, le commerce international, le multilinguisme... Plusieurs interventions de son président et de ses membres ont contribué à rappeler l'importance du multilinguisme dans le fonctionnement des organes du système onusien situés à Genève : Conseil des droits de l'Homme, OMS, ONUG...

A l'initiative du Groupe des ambassadeurs francophones et de la Représentation permanente de l'OIF, un projet de résolution<sup>35</sup> sur le multilinguisme, a été adopté par le Conseil exécutif de l'OMS lors de sa neuvième séance, le 25 janvier 2008 et reprise par la 61<sup>e</sup> Assemblée mondiale de la Santé (WHA 61.12). L'OMS n'est pas l'organisation où le plurilinguisme est le plus mis à mal, mais son action a de telles implications pour les populations francophones qu'une consolidation de la place du français y représente un vrai enjeu.

La résolution recommande à la 61<sup>e</sup> Assemblée mondiale de la Santé d'adopter une résolution priant le Directeur général de mettre en œuvre dans les meilleurs délais le plan d'action contenu dans le rapport du Secrétariat<sup>36</sup>, en particulier les points suivants :

- 1) L'élaboration, avant la cent vingt-quatrième session du Conseil exécutif, d'un échéancier de mise en œuvre de ce plan d'action ainsi qu'un tableau des incidences financières s'inscrivant globalement dans le cadre du plan stratégique à moyen terme 2008-2013 ;
- 2) L'élaboration d'une stratégie pour fixer les priorités en matière de traduction associant les États Membres selon un mécanisme de consultations informelles à définir.

La résolution proposée prie également le Directeur général de veiller :

- 1) À ce que la diversité linguistique soit respectée de façon égale au Siège, dans les bureaux régionaux et [des] pays ;
- 2) À ce que soit établie une base de données permettant de connaître les langues officielles de l'Organisation maîtrisées par les membres du personnel de l'OMS (...);
- 3) À ce qu'il soit tenu compte des connaissances en matière de soins de santé lors du recrutement du personnel des services linguistiques de l'OMS ;
- 4) À ce qu'une formation linguistique de qualité soit encouragée pour l'ensemble du personnel de l'Organisation et son accès facilité.

Le Directeur général devra faire rapport sur l'application de la présente résolution à la 62<sup>e</sup> Assemblée mondiale de la santé, puis régulièrement tous les deux ans.

## ■ Union européenne

Le Groupe des ambassadeurs francophones à Bruxelles s'est réuni, entre autres, le 10 avril 2008 à Bruxelles sur le thème de « La Francophonie et l'Union européenne à l'approche de la future présidence française ». La rencontre a rassemblé une trentaine d'ambassadeurs et diplomates francophones. Les deux thèmes retenus étaient la présence du français et de la Francophonie dans l'Union européenne et le statut du français dans les institutions européennes, ainsi que les priorités et les objectifs de la prochaine Présidence française de l'UE.

A l'approche de la future Présidence française à l'UE, les Ambassadeurs francophones à Bruxelles ont mis en place un plan d'action pour renforcer l'utilisation du français et assurer une interaction sur des thèmes d'intérêt commun. Ils sont

35 EB122.R9 Multilinguisme : mise en œuvre du plan d'action

36 Documents EB121/6 et EB121/6 Corr.1.

convenus, notamment, de procéder à la collecte de données sur le niveau de la maîtrise du français dans les Représentations permanentes auprès de l'UE des pays membres et observateurs de la Francophonie.

### ■ **Union africaine**

En janvier 2008, dans le cadre d'une audience que lui a accordée le président de la Commission de l'Union africaine quelques jours avant le Sommet de l'UA, l'Ambassadeur de Mauritanie, qui préside le Groupe des ambassadeurs francophones, a signalé les déficiences au niveau de la disponibilité des documents en français qui sont reçus après les documents en anglais dans des délais qu'il qualifie d'anormaux, les dysfonctionnements au niveau de l'interprétation qui affectent toutes les langues à l'exception de l'anglais et plus généralement, l'absence de progrès accompli sur cette question des langues par rapport au Sommet précédent.

### ■ **OCDE**

Le 17 mars 2008, un groupe de 11 ambassadeurs membres ou observateurs de l'OIF, les ambassadeurs d'Autriche, de Belgique, du Canada, de France, de Grèce, de Hongrie, du Luxembourg, de Pologne, de la République slovaque, de la République tchèque, et de la Suisse, ont adressé une lettre commune au Secrétaire général de l'OCDE concernant l'utilisation du français à l'OCDE.

Ils ont formulé le souhait que le Secrétaire général veille à l'utilisation du français comme langue de travail au quotidien au sein même du secrétariat, comme langue de discussion lors des réunions et événements de l'OCDE, et comme langue de travail écrite dans les travaux de l'OCDE. Ils ont aussi insisté sur l'importance de pouvoir disposer, en temps opportun, de la documentation officielle de l'OCDE en français ainsi que sur la nécessité de l'utilisation du français lors des réunions de l'OCDE par les présidents d'assemblées et les intervenants du Secrétariat.

En réponse à leur demande, le Secrétaire général leur a rappelé l'importance qu'il attachait au bilinguisme<sup>37</sup> du Secrétariat et à la diversité linguistique<sup>38</sup> à l'OCDE, et les a assurés qu'il avait pris note des suggestions des ambassadeurs.

---

37 Article 27 du Règlement de procédure de l'OCDE.

38 Résolution du Conseil C (94) 200/FINAL du 10 novembre 1994.

## Annexe A

### Questionnaire envoyé au États<sup>39</sup>

#### Questionnaire aux responsables désignés par les États et gouvernements pour le suivi du Vade-mecum relatif à l'utilisation de la langue française dans les organisations internationales

PAYS<sup>40</sup> : .....

#### QUESTION 1 [MONDE]

*Dans quelle(s) langue(s) et dans quelle proportion vous ou vos représentants et délégués vous êtes-vous exprimés dans le cadre de l'ONU ?*

Donner des informations sur les **interventions orales** :

- à l'Assemblée générale, dans ses commissions et conseils (dont le Conseil des droits de l'Homme) ;
- le cas échéant, au Conseil permanent et au Conseil de Sécurité (en particulier lors des réunions de la Commission de consolidation de la paix)
- au Conseil économique et social et dans les commissions régionales (en particulier, les Commissions Afrique et Europe) ;
- devant la Cour internationale de Justice ;
- lors de la Conférence générale de l'Unesco.

Si vous n'avez pas utilisé le français, en cas de distribution de versions écrites, une version française a-t-elle été fournie par le secrétariat de l'organisation ou par votre propre délégation ?

Donner des informations sur les **échanges épistolaires** avec :

- le Secrétariat général ;
- les offices des Nations unies à Genève, Vienne et Nairobi ;
- les principaux programmes, fonds et organismes rattachés comme la CNUCED, le PNUD, l'UNICEF, le PNUE, l'UNITAR, le HCDH ou ONUSIDA.

---

<sup>39</sup> Chaque État a reçu la ou les parties du questionnaire le concernant.

<sup>40</sup> Inscire le nom du pays répondant.

## QUESTION 2 [EUROPE]

*Dans quelle(s) langue(s) et dans quelle proportion vous ou vos représentants et délégués vous êtes-vous exprimés dans le cadre de l'Union européenne ?*

Donner des informations sur les **interventions orales** :

- au Conseil européen dans ses différentes formations (Affaires générales et relations extérieures, Affaires économiques et financières, Coopération dans le domaine de justice et d'affaires intérieures, Emploi, politique sociale, santé et consommateurs, Compétitivité, Transports, télécommunications et énergie, Agriculture et pêche, Environnement, Éducation, jeunesse et culture) ;
- dans les commissions et comités préparant le Conseil ;
- au sein du Comité des représentants permanents (COREPER)
- lors des sessions plénières du Comité économique et social européen et du Comité des régions.

Si vous n'avez pas utilisé le français, en cas de distribution de versions écrites, une version française a-t-elle été fournie par le secrétariat de l'organisation ou par votre propre délégation ?

Donner des informations sur les **échanges épistolaires** avec :

- la Commission européenne et ses directions générales ;
- la Cour de justice des Communautés européennes ;
- la Banque centrale européenne ;
- la Banque européenne d'investissement.

## QUESTION 3 [AFRIQUE]

*3.1 Dans quelle(s) langue(s) et dans quelle proportion vous ou vos représentants et délégués vous êtes-vous exprimés dans le cadre de l'Union africaine ?*

Donner des informations sur les **interventions orales** :

- au Sommet ;
- à l'Assemblée ;
- au Conseil exécutif et au sein du Comité des représentants permanents ;
- au sein des Comités techniques spécialisés : Économie rurale et agriculture ; Affaires monétaires et financières ; Commerce, consommation et immigration ; Industrie, sciences et technologie, énergie, ressources naturelles et environnement ; Transport, communication et tourisme ; Santé, emploi et affaires sociales ; Education, culture et ressources humaines ;
- le cas échéant, au Conseil de Paix et de Sécurité ;
- au Conseil économique, social et culturel (*pertinent alors que pas désignés par les gouvernements ?*) ;

Si vous n'avez pas utilisé le français, en cas de distribution de versions écrites, une version française a-t-elle été fournie par le secrétariat de l'organisation ou par votre propre délégation ?

Donner des informations sur les **échanges épistolaires** avec :

- la Commission et ses départements ;
- les institutions financières de l'UA (la Banque centrale africaine, le Fonds monétaire africain et la Banque africaine d'investissement).

*3.2. Dans quelle(s) langue(s) et dans quelle proportion vous ou vos représentants et délégués vous êtes-vous exprimés dans le cadre de la CEDEAO ?*

Donner des informations sur les **interventions orales** (au Sommet, aux conférences ministérielles...) :

Si vous n'avez pas utilisé le français, en cas de distribution de versions écrites, une version française a-t-elle été fournie par le secrétariat de l'organisation ou par votre propre délégation ?

Donner des informations sur les **échanges épistolaires** avec les services et organes de l'organisation :

*3.3. Dans quelle(s) langue(s) et dans quelle proportion vous ou vos représentants et délégués vous êtes-vous exprimés dans le cadre de la COMESA ?*

Donner des informations sur les **interventions orales** (au Sommet, aux conférences ministérielles...) :

Si vous n'avez pas utilisé le français, en cas de distribution de versions écrites, une version française a-t-elle été fournie par le secrétariat de l'organisation ou par votre propre délégation ?

Donner des informations sur les **échanges épistolaires** avec les services et organes de l'organisation :

*3.4. Dans quelle(s) langue(s) et dans quelle proportion vous ou vos représentants et délégués vous êtes-vous exprimés dans le cadre de la SADEC ?*

Donner des informations sur les **interventions orales** (au Sommet, aux conférences ministérielles...) :

Si vous n'avez pas utilisé le français, en cas de distribution de versions écrites, une version française a-t-elle été fournie par le secrétariat de l'organisation ou par votre propre délégation ?

Donner des informations sur les **échanges épistolaires** avec les services et organes de l'organisation :

*3.5. Dans quelle(s) langue(s) et dans quelle proportion vous ou vos représentants et délégués vous êtes-vous exprimés dans le cadre du secrétariat des ACP ?*

Donner des informations sur les **interventions orales** lors des réunions officielles :

Si vous n'avez pas utilisé le français, en cas de distribution de versions écrites, une version française a-t-elle été fournie par le secrétariat de l'organisation ou par votre propre délégation ?

Donner des informations sur les **échanges épistolaires** avec les services :

#### QUESTION 4

*Comment avez-vous appuyé les initiatives prises au sein de ces organisations pour favoriser l'apprentissage des langues par leur personnel et quel soutien apportez-vous aux actions de l'OIF en vue d'enseigner le français aux fonctionnaires de ces organisations et des États et gouvernements membres dont le français n'est pas langue officielle ?*

#### QUESTION 5

*Avez-vous engagé des concertations pour favoriser le recrutement d'agents maîtrisant la langue française à des postes de responsabilité au sein de ces organisations ?*

## QUESTION 6

*L'interprétation simultanée des interventions lors de la tenue des séances officielles et aux étapes importantes de l'examen d'un texte est-elle toujours assurée ?*

À l'ONU :  
À l'Union africaine :  
À la CEDEAO :  
À la COMESA :  
À la SADEC :  
Au Secrétariat des ACP :  
À l'Union européenne :

*Si non, détailler, le cas échéant, le mode et la fréquence des protestations formulées à cet égard par votre État ou gouvernement et les réponses obtenues.*

À l'ONU :  
À l'Union africaine :  
À la CEDEAO :  
À la COMESA :  
À la SADEC :  
Au Secrétariat des ACP :  
À l'Union européenne :

## QUESTION 7

*Jugez-vous le nombre de réunions informelles tenues sans interprétation excessif ?*

À l'ONU :  
À l'Union africaine :  
À la CEDEAO :  
À la COMESA :  
À la SADEC :  
Au Secrétariat des ACP :  
À l'Union européenne :

*Si oui, détailler, le cas échéant, le mode et la fréquence des protestations formulées à cet égard par votre État ou gouvernement et les réponses obtenues.*

À l'ONU :  
À l'Union africaine :  
À la CEDEAO :  
À la COMESA :  
À la SADEC :  
Au Secrétariat des ACP :  
À l'Union européenne :

## QUESTION 8

*Quelles actions avez-vous entreprises pour veiller à ce que toute la documentation et les publications, y compris électroniques, de l'organisation soient disponibles en français ou, en cas de traduction, dans une version française conforme à l'original ?*

À l'ONU :  
À l'Union africaine :

À la CEDEAO :  
À la COMESA :  
À la SADEC :  
Au Secrétariat des ACP :  
À l'Union européenne :

*De même pour que les textes essentiels à la négociation soient également disponibles en français en temps utile ?*

À l'ONU :  
À l'Union africaine :  
À la CEDEAO :  
À la COMESA :  
À la SADEC :  
Au Secrétariat des ACP :  
À l'Union européenne :



## Annexe B

### Questionnaire envoyé aux Représentations permanentes<sup>41</sup>

#### Questionnaire à destination des Représentations permanentes de la Francophonie auprès des Organisations internationales

##### VOLET 1 « SUIVI DU VADE-MECUM »

###### QUESTION 1

*Quelles propositions destinées à favoriser l'usage du français ont été formulées, lorsqu'il y en a, par les Groupes des ambassadeurs francophones constitués auprès de l'organisation internationale auprès de laquelle vous représentez la Francophonie ?*

*Avec quel résultat ?*

###### QUESTION 2

*Le cas échéant, avez-vous enregistré des réactions suivant quels modes (y compris collectifs) et à quelle fréquence en cas de manquement aux règles du multilinguisme ?*

*Avec quel résultat ?*

###### QUESTION 3

*A votre connaissance, quelles ont été les actions des représentants ou délégués des pays membres de l'OIF en direction de l'organisation internationale auprès de laquelle vous représentez la Francophonie, afin de veiller à une allocation des ressources financières et humaines adéquates pour que le statut des langues de travail ou des langues officielles soit respecté ?*

###### QUESTION 4

*A votre connaissance, les représentants ou délégués des pays membres de l'OIF sont-ils intervenus collectivement afin que l'organisation internationale auprès de laquelle vous représentez la Francophonie applique de manière rigoureuse le multilinguisme comme critère de recrutement ?*

---

41 Chaque Représentation a reçu le ou les volets concernant les Organisations auprès desquelles elle sont accréditées.

### QUESTION 5

*A votre connaissance, les représentants ou délégués des pays membres de l'OIF de l'organisation internationale auprès de laquelle vous représentez la Francophonie travaillent-ils de concert avec les représentants des autres groupes linguistiques pour faire respecter les principes du multilinguisme et de la diversité culturelle ainsi que le statut des langues de travail et des langues officielles ?*

### QUESTION 6

*Quelles actions ont-été entreprises afin que les contingents engagés dans des opérations de maintien de la paix soient en mesure de communiquer avec les autorités et la population en français ?*

### QUESTION 7

*Cette nécessité est-elle prise en compte dans le recrutement et la formation des personnels des opérations de maintien de la paix ? De quelle(s) manière(s) ?*

## **VOLET 2 « USAGE DU FRANÇAIS »**

### **POUR L'ONU, L'UA, LA CEDEAO, LA SADEC, LA COMESA ET LE SECRÉTARIAT DES ACP**

- 1) Statut juridique des langues officielles et de travail en cas de changement depuis le dernier rapport du Secrétaire général
- 2) Observations générales
  - Emploi dans les faits des langues officielles et de travail
- 3) Résolutions prises sur les langues officielles et de travail
  - Date, origine et contenu
  - Suivi
- 4) Existence d'un rapport établi par l'organisation sur les langues officielles et de travail ou de documents donnant des indications sur ce domaine
  - Origine et nature
  - Contenu
- 5) Présence et actions des francophones
  - Nombre de délégations issues de pays membres ou observateurs de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) par rapport au nombre total de délégations, présence effective de leurs membres
  - Présence des fonctionnaires internationaux issus des pays membres ou observateurs de l'OIF : état des lieux, postes occupés, etc.

- Existence d'associations de fonctionnaires internationaux français et francophones, leur activité et le nombre de leurs adhérents
- Existence d'enceintes de concertation entre les diplomates et ambassadeurs francophones et leur activité
- Difficultés éventuelles rencontrées par les ressortissants des pays membres ou observateurs de l'OIF pour participer à l'ensemble des activités de l'organisation
- Langues dans lesquelles s'expriment, lors des Assemblées générales de l'organisation :
  - les délégations issues des pays membres ou observateurs de l'OIF
  - les autres délégations

#### 6) Recrutement et formation des fonctionnaires internationaux

- Exigences linguistiques pour le recrutement
- Formations linguistiques mises en place par l'organisation, évolution et origine des fonctionnaires formés
- Dispositions linguistiques de la réforme des mécanismes de recrutement
- Existence de dispositifs (primes, avancements, etc.) incitant les personnels à maîtriser plusieurs langues

#### 7) Langues utilisées pour les relations extérieures de l'organisation

- Dans les relations bilatérales avec les pays membres et observateurs de la Francophonie.
- Avec d'autres organismes nationaux ou internationaux
- Lors des appels d'offres et des programmes d'aide au développement, d'aide alimentaire, etc.
- Langues utilisées dans les diverses publications de l'organisation : ouvrages, lettres d'information, invitations, etc.

#### 8) Rôle et action du coordonnateur du multilinguisme

#### 9) Traduction et interprétation

### A) TRADUCTION

#### ÉTAT DES LIEUX

- Exigences linguistiques pour le recrutement
- Evolution des effectifs et des moyens :
  - des services de traduction de l'organisation dans leur ensemble
  - de la section chargée du français
- Recours à des traducteurs extérieurs à l'organisation
- Formation continue et évolution des méthodes de travail (recours à des banques de données terminologiques)
- Relations avec les services de traduction d'autres organisations internationales

#### RESPECT DU RÉGIME DES LANGUES OFFICIELLES ET DE TRAVAIL

- Proportion de documents originaux rédigés dans les différentes langues de travail, dont le français
- Qualité et respect des délais des traductions en français

## **B) INTERPRETATION**

### ÉTAT DES LIEUX

- Exigences linguistiques pour le recrutement
- Evolution globale des effectifs et des moyens :
  - des services d'interprétation de l'organisation dans leur ensemble
  - de la section chargée du français
- Recours à des interprètes extérieurs à l'organisation
- Formation continue et évolution des méthodes de travail
- Existence de langues-pivots, lesquelles ?

### RESPECT DU RÉGIME DES LANGUES OFFICIELLES ET DE TRAVAIL

- Situation de l'interprétation durant les réunions officielles
- Situation durant les réunions informelles

#### 10) Centres de documentation et bibliothèques

Proportion des ouvrages et documents en français

Secteurs présentant des lacunes pour la présence du français

#### 11) Site internet de l'organisation

Pour chacune des questions posées, il convient, dans la mesure du possible, d'évaluer la place du français par rapport à celle des autres langues.

- Les informations en français sont-elles aisément repérables et accessibles ?
- Trouve-t-on sur le site de l'organisation une présentation de ses activités en français ?
- Les documents officiels sont-ils systématiquement disponibles en français en même temps que la version originale ? Sinon, dans quels délais sont-ils disponibles ? En est-il de même pour les autres types de documents (rapports, études, etc.) ?
- Les représentations permanentes de la France et des pays membres ou observateurs de l'OIF ont-elles eu à intervenir pour faire respecter le plurilinguisme sur le site de l'organisation ? Quelles suites ont été données à ces interventions ?
- Des liens sont-ils établis avec des sites français et/ou francophones :
  - \* Les sites relatifs aux politiques publiques (par exemple, [service-public.fr](http://service-public.fr)) ou à contenu juridique (par exemple, [legifrance.gouv.fr](http://legifrance.gouv.fr))
  - \* Les sites orientés vers les politiques et les ressources éducatives, tels que [franc-parler.org](http://franc-parler.org) ou [ciep.fr](http://ciep.fr)
  - \* Les ressources terminologiques en ligne : le grand dictionnaire terminologique (GDT), accessible à partir du site de l'Office de la langue française au Québec ([olf.gouv.qc.ca](http://olf.gouv.qc.ca)), le dictionnaire "le trésor de la langue française" ([atilf.fr](http://atilf.fr)) ou la base de données terminologique (CRITER) de la DGLFLF accessible à partir de son site ([dglf.culture.gouv.fr](http://dglf.culture.gouv.fr))

## VOLET 2 « USAGE DU FRANÇAIS »

### UNION EUROPENNE

#### I. Éléments de bilan sur la présence du français dans les institutions européennes

1. Informations statistiques sur les langues de rédaction d'origine des documents à la Commission et au Conseil : pourcentage des pages rédigées en français, en anglais, en allemand, dans les autres langues, commentaires
2. Situation sur les sites internet de la Commission (notamment les sites des directions générales), du Conseil et du Parlement
3. Informations sur la situation du français et du plurilinguisme
  - a) dans les travaux du Conseil (COREPER, groupes, comités, réunions informelles), notamment en ce qui concerne les nouveaux arrangements linguistiques au sein du Conseil
  - b) dans les salles de presse (Commission et Conseil)
  - c) au Parlement
  - d) au Comité économique et social et au Comité des régions
  - e) dans la coopération intergouvernementale
  - f) dans la coopération avec les pays ACP et de la Méditerranée
  - g) à la Banque européenne d'investissement
  - h) à la Banque centrale européenne.

#### II. Régimes linguistiques retenus pour l'exercice des présidences autrichienne (1er semestre 2006), finlandaise, allemande et portugaise (2e semestre 2007).

Vous voudrez bien faire part des informations en votre possession concernant :

1. les langues dans lesquelles ont été présidées les réunions suivantes :
  - a) COREPER I et II
  - b) réunions de groupe du Conseil
  - c) groupes de travail informels
2. la ou les langues de rédaction de la première version des projets de textes législatifs transmis par la Commission au Conseil ;
3. la ou les langues utilisées par les représentants des présidences dans leurs relations avec les journalistes ;
4. les langues disponibles lors des séminaires ou des colloques organisés par les deux présidences ;
5. dans la mesure du possible, le nombre de langues disponibles sur les sites internet des Présidences et la place respective des informations proposées dans chacune de ces langues.
6. les réflexions du Secrétariat général du Conseil sur le régime linguistique des groupes de travail du Conseil.

#### III. Elargissement de l'Union

Vous voudrez bien faire part des informations en votre possession concernant :

1. l'utilisation du français par les diplomates et les fonctionnaires des pays membres ou observateurs de l'Organisation internationale de la Francophonie ayant rejoint l'Union le 1<sup>er</sup> mai 2004 et ceux ayant rejoint l'Union le 1<sup>er</sup> janvier 2007 ;
2. les démarches communes conduites entre pays membres de l'OIF en faveur du plurilinguisme.

#### **IV. Points divers : procédures de recrutement, appels d'offres**

Vous voudrez bien faire un point sur les dispositions linguistiques des procédures de recrutement gérées par l'office européen de sélection du personnel.

Vous voudrez bien également faire part de vos observations sur l'usage des langues dans les appels d'offres et les appels à propositions émis par les institutions européennes, en particulier la Commission.

#### **V. Informations spécifiques**

- a) Des informations sur les affichages et les campagnes de promotion des programmes communautaires sur les bâtiments du quartier européen à Bruxelles ;
- b) La promotion de l'intercompréhension dans les réunions se tenant sans interprétation.

## **Partie II**

**État des lieux de l'usage  
du français dans quelques  
organisations internationales**



## **Le multilinguisme à l'ONU<sup>42</sup>**

### **I. Le cadre réglementaire<sup>43</sup>**

Les six **langues officielles<sup>44</sup>** de l'ONU sont **l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français et le russe** (elles sont également langues de travail de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité).

**L'anglais et le français** sont les **langues de travail** du Secrétariat général.

**L'anglais, l'espagnol et le français** sont les **langues de travail** du Conseil économique et social ainsi que du Conseil d'administration du PNUD/FNUAP et de celui de l'UNICEF.

Par la Charte (article 111) et la résolution adoptée en 1946<sup>44</sup>, qui désignent également les deux langues de travail, le français est l'une des six langues officielles pour lesquelles plusieurs résolutions de l'Assemblée générale, outre les règlements intérieurs des organes (Assemblée générale, Conseil de Sécurité, Conseil économique et social, ainsi que le Conseil d'administration du PNUD/FNUAP et celui de l'UNICEF), il est exigé un traitement strictement égal.

Le Secrétaire général doit répondre du respect de la parité de leur usage au Secrétariat (Cf. notamment, les dernières résolutions 61/244 et 61/266) et a d'ailleurs signé deux circulaires explicites à ce sujet en 1983 et en 1985<sup>46</sup> : « Je souhaite souligner l'importance que j'attache à cette politique et au respect de la parité entre les langues de travail.

42 De nombreux éléments de cette partie sont tirés d'un rapport commandé par la Représentation permanente de la Francophonie auprès des Nations unies à M. Louis-Dominique Ouedraogo, ancien haut fonctionnaire de l'ONU, consultant, remis en juillet 2008.

43 Toutes les résolutions citées dans ce chapitre sont consultables en ligne sur le site des Nations unies, à partir de l'adresse suivante : <http://www.un.org/french/documents/ag/resolutions.shtml>

44 Depuis 1946, l'addition de nouvelles langues officielles et de travail s'est faite progressivement. C'est ainsi que l'Assemblée générale a décidé a) par sa résolution 262 (III) du 11 décembre 1948, d'inclure l'espagnol parmi ses langues de travail ; b) par ses résolutions 3189 (XXVIII) et 3190 (XXVIII) du 18 décembre 1973, d'inclure le chinois parmi les langues de travail de l'Assemblée, de ses commissions et de ses sous-commissions ainsi que d'inclure l'arabe parmi les langues officielles et les langues de travail de l'Assemblée générale et de ses grandes commissions et c) par ses résolutions 35/219 A et B du 17 décembre 1980, d'inclure l'arabe parmi les langues officielles et les langues de travail des organes subsidiaires de l'Assemblée le 1er janvier 1982 au plus tard.

45 Résolution 2 (I) du 1er février 1946.

46 Circulaire ST/SGB/201 du Secrétaire général en date du 8 juillet 1983 et ST/SGB/212 du 24 septembre 1985.

## ■ ■ ■ Chapitre 1 : Le multilinguisme à l'ONU

A cet effet, au sein de tout le Secrétariat, chaque fonctionnaire doit être libre d'utiliser dans ses communications écrites l'anglais ou le français selon son gré. (...) Personne ne doit faire obstacle à cette politique ».

Cette obligation concerne toutes les réunions officielles pour ce qui est de l'interprétation et tous les documents fournis ou produits dans leur environnement, pour ce qui est de la traduction. Les informations à destination du public, y compris celles mises en lignes par l'ONU, sont soumises à la même obligation. Selon les termes mêmes du Secrétaire général adjoint à l'information et à la communication, M. OKASAKA, actuel coordonnateur pour le multilinguisme, cette règle concerne toute la communication interne au Secrétariat des Nations unies, qu'elle soit de nature administrative, informative ou professionnelle, et ce quel que soit le support : écrit-papier, écrit-électronique ou oral, mais aussi la communication avec les États membres, qui expriment officiellement leur préférence linguistique. Sur les 65 pays membres de l'OIF siégeant à l'ONU, 32 ont déclaré le français, 27 l'anglais, 5 les deux langues et un l'espagnol<sup>47</sup>.

La distinction entre langues officielles et langues de travail pour des organes directeurs est assez floue. Dans certaines organisations, cette distinction est fonction de leur utilisation soit pour l'interprétation des discours (les langues officielles), soit pour la traduction des documents (les langues de travail). Dans la pratique, et comme il ressort du tableau ci-dessous, certains documents doivent aussi être disponibles dans les langues officielles.

Tableau 1 : Statut des langues / Principales dispositions des règlements intérieurs

Organe	(Langues officielles) Application	(Langues de travail) Application
Assemblée générale	(A; Ar; C; E; F; R)* - interprétation - tous documents	(A; Ar; C; E; F; R)*
Conseil de sécurité	(A; Ar; C; E; F; R)* - interprétation - tous documents	(A; Ar; C; E; F; R)*
Conseil économique et social	(A; Ar; C; E; F; R)* - interprétation - résolutions et décisions	(A ; E ; F)* - comptes-rendus analytiques
Conseil d'Administration du PNUD	(A; Ar; C; E; F; R)* - interprétation - documents relatifs à l'ordre du jour - rapports des sessions	(A ; E ; F)* - documents relatifs aux programmes - documents de séance
C.A. UNICEF	(A; Ar; C; E; F; R)*	(A ; E ; F)

\* A : anglais / Ar : arabe / C : chinois / E : espagnol / F : français / R : russe

### Encouragement à la diversité linguistique

En plus des six langues officielles prévues pour l'interprétation des discours, les règlements intérieurs de tous les organes directeurs mentionnés ci-dessus prévoient, sous condition, la possibilité de s'exprimer dans une autre langue, consacrant ainsi leur volonté de tenir compte de la diversité linguistique des États membres. L'article 53 du règlement intérieur de l'Assemblée générale dispose ainsi que « Tout représentant peut prendre la parole dans une langue autre que les langues de l'Assemblée générale. Dans ce cas, il assure l'interprétation dans l'une des langues de l'Assemblée générale ou de la commission intéressée. Les interprètes du Secrétariat peuvent prendre pour base de leur interprétation dans les autres langues de l'Assemblée générale ou de la commission intéressée celle qui aura été faite dans la première de ces langues ».

47 Cf. Annexe 1 : Tableau des langues requises par les États.

## II. L'actualité

La résolution sur le multilinguisme (projet parrainé par un nombre record de 113 États co-auteurs auxquels se joindra plus tard une vingtaine d'autres États) adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 16 mai 2007 (A/61/L.56) a réaffirmé l'importance de la parité des six langues officielles de l'organisation. Elle proclame également 2008 Année internationale des langues, comme suite à la résolution adoptée de 20 octobre 2005 à sa trente-troisième session par la Conférence générale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et elle convie « les États Membres, les organismes des Nations unies et toutes les autres parties prenantes à arrêter, soutenir et multiplier des activités propres à favoriser le respect, la promotion et la protection de toutes les langues, particulièrement les langues en péril, de la diversité linguistique et du multilinguisme ».

Le Rapport sur le multilinguisme de 2006 du Secrétariat général de l'ONU<sup>48</sup> rédigé en français témoigne de la volonté de promouvoir effectivement le multilinguisme. Il a mis en avant les efforts qui ont été fournis afin de favoriser le multilinguisme et ce dans divers domaines :

- Concernant *l'interprétation et la traduction*, en raison de la pénurie de traducteurs et d'interprètes, des **concours spécifiques** ont été organisés pour les lieux d'affectation en manque de personnes qualifiées.
- Pour faciliter les traductions, des *personnes extérieures à l'ONU* y contribuent, ainsi, par exemple, des **gouvernements** et **entités administratives nationales** ont affecté des **experts** à l'élaboration des sites dans leurs langues. De même, de nombreuses **universités** effectuent des traductions à titre gracieux.
- Dans le domaine de *l'information*, un **programme de numérisation des documents antérieurs à 1993** a été lancé par le Département de l'information. A cela s'ajoute le **renouvellement de l'infrastructure informatique** au sein du Secrétariat permettant de favoriser le multilinguisme en facilitant la production dans plusieurs langues.
- *L'apprentissage des langues* fait également partie de la lutte pour le multilinguisme et des **programmes d'enseignements des langues** sont prévus. Parallèlement, des **mesures d'incitation** sont mises en place pour convaincre le personnel de suivre des cours, comme l'**avancement d'échelon accéléré** et un **système de primes mensuelles**.

Le Secrétaire général a désigné, le 29 mai 2008, le nouveau **Coordonnateur pour le multilinguisme**<sup>49</sup> pour l'ensemble du Secrétariat en la personne de M. Kiyotaka AKASAKA, Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information. Ses tâches sont :

- l'harmonisation des mesures mises en place ;
- la proposition de stratégies pour le respect des pratiques linguistiques ;
- la centralisation des propositions relatives au multilinguisme.

Par ailleurs, le 9 mai 2008, le Comité de l'information, chargé d'évaluer les progrès des Nations unies dans le domaine de l'information a achevé les travaux de sa trentième session, en adoptant deux projets de résolution dont l'un est relatif à l'information au service du développement et l'autre à la politique de l'information au sein des Nations unies.

48 A/61/317. Présenté lors de la 61<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale, en 2006, il résulte de la *Résolution 59/309 du 22 juin 2005*. Un nouveau rapport devait être présenté par le Secrétaire général lors de la 63<sup>e</sup> session en 2008.

49 Suivant la *résolution 54/64 du 6 décembre 1999*. Tout d'abord confiée au Sous-secrétaire général aux affaires de l'Assemblée générale et aux services de conférence, cette fonction a été transférée, depuis le 31 mars 2003, au Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information.

Le Comité demande, entre autres, à l'Assemblée générale de souligner qu'il importe d'utiliser comme il convient toutes les langues officielles de l'Organisation dans toutes les activités du Département de l'information, de manière à éliminer l'écart entre l'emploi de l'anglais et celui des cinq autres langues officielles. Ainsi, l'Assemblée générale pourrait prier de nouveau le Secrétaire général de s'assurer que le Département dispose d'effectifs appropriés capables d'utiliser toutes les langues officielles de l'Organisation pour mener à bien l'ensemble de ses activités et d'inclure dans les futurs projets de budget-programme des propositions pour le Département en gardant à l'esprit le principe de l'égalité des six langues officielles et en respectant la charge de travail dans chacune d'elles.

Le Comité s'est félicité des efforts que déploie actuellement le Département de l'information pour promouvoir le multilinguisme dans toutes ses activités, en soulignant qu'il importe d'appliquer intégralement sa résolution 61/266, en veillant à ce que le texte de tous les nouveaux documents rendus publics dans les six langues officielles et des documents d'information de l'ONU soient affichés chaque jour sur le **site Web** de l'Organisation et puissent être consultés immédiatement par les États membres.

En outre, l'Assemblée générale est invitée à demander à la **Radio des Nations unies** de renforcer son service de diffusion en présentant plus fréquemment des points d'actualité dans les six langues officielles et des sujets relatifs aux activités de l'Organisation. Elle demande au Secrétaire général de tout faire pour que les six langues officielles soient à égalité dans la production radiophonique de l'Organisation.

### III. L'observation

L'anglais domine à **New York**, à **Nairobi** et à **Vienne**.

Le français, l'espagnol et l'arabe dominent respectivement à **Genève**<sup>50</sup>, à **Santiago** et à **Beyrouth**.

#### A. La communication interne

On doit constater une extinction progressive du français comme langue de travail du Secrétariat à New York. La pression plus ou moins explicite de locuteurs d'autres langues (espagnol, arabe...) associée à la tendance à l'unilinguisme anglais tend à rendre caduque *de facto* le statut de langue de travail pour ne laisser subsister que le statut de langue officielle, beaucoup plus consensuel. De plus, un facteur psychologique est souvent avancé comme empêchant les francophones d'oser s'exprimer en français. Soit par peur de paraître repliés sur une identité exclusive, soit par automatisme généré par l'environnement linguistique (tant à l'ONU que dans la ville de New York), soit enfin, par volonté de montrer ostensiblement ses connaissances en anglais...

À New York, la quasi totalité de la communication interne se fait en anglais, même s'il faut souligner le caractère apparemment bilingue du nouveau site Intranet, baptisé *iSeek*, qui vient corriger, au moins pour ce support, une hégémonie de l'anglais. Ce constat positif est tempéré par certains utilisateurs qui reconnaissent une parité satisfaisante dans les actualités mais pas toujours dans les informations émises directement par les différents services.

Il faut néanmoins constater la capacité de plusieurs responsables non spontanément francophones (directrice des ressources humaines, secrétaire général adjoint à l'information et à la communication ou directrice de la division des conférences et des publications) et de certains de leurs collaborateurs de langues maternelles diverses, à comprendre suffisamment le français pour permettre à leurs interlocuteurs de s'exprimer en français.

---

50 Cf. pages 50 et 51 : « La communication interne à l'Office des Nations unies à Genève, à la CNUCED, au HCDH, au CDH et au Conseil de coordination à Genève ».

La communication interne dans les deux langues de travail est favorisée par :

- l'intranet **iSeek** disponible, semble-t-il dans la version anglaise et française ;
- le **Répertoire global des Nations unies** ;
- la nouvelle **signalisation électronique interne** qui prévoit une prise en charge bilingue.

### Zone d'ombre : les ressources

D'une manière générale, le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des Conférences et ses services d'interprétation et de traduction sont les premiers visés par les mesures d'économie car considérés comme « techniques et ne s'occupant pas du fond », surtout par les pays cherchant à réduire le budget de l'ONU.

Actuellement<sup>51</sup>, les sections françaises de traduction (écrit) et d'interprétation (oral) sont en situation de sous-effectifs : 37 postes pourvus sur 57 pour la traduction (et seulement sept reçus au dernier concours), et 15 sur 19 pour l'interprétation (avec cinq départs prévisibles à court terme). De plus, à New York, il n'existe pratiquement pas, comme c'est le cas pour d'autres langues, de « ressources temporaires » dans lesquelles puiser ponctuellement pour faire face à des urgences.

D'une manière générale, les responsables de ces services déplorent la pénurie de candidatures de qualité et la tendance marquée des meilleurs éléments à quitter l'ONU pour des postes mieux rémunérés, notamment au sein de l'Union européenne. Ce phénomène semble particulièrement sensible pour le français. Par ailleurs, certaines combinaisons de langues ne sont pratiquement plus représentées, comme celle réunissant le français, l'anglais et le russe.

Enfin, la séparation, depuis 1983, du département des publications entre le service des procès-verbaux et celui des autres publications, a créé un phénomène de concurrence interne et de dispersion des maigres ressources de traduction, sans passerelle entre elles.

## Lors des réunions officielles

### A l'oral

Les services d'interprétation dans toutes les langues officielles sont disponibles, mais chacun est libre d'opter pour la langue de son choix (cf. Partie 1, tableau 2 « Les langues utilisées par les pays francophones »). Des interventions en anglais de représentants de pays membres de l'OIF, parfois même lorsqu'ils ont le français comme langue officielle, sont donc possibles et constatées. De même, les discours lors de l'Assemblée générale peuvent être prononcés - et leur version écrite diffusée - en anglais.

A noter que lorsqu'un représentant s'exprime dans une langue différente des six langues officielles, son pays doit prévoir et financer lui-même l'interprétation, presque toujours dirigée vers l'anglais, qui sert alors de « langue-pivot » à partir de laquelle se fait la traduction vers les cinq autres langues. Ce cas de figure est parfois aussi observé, bien qu'il s'agisse de langues officielles de l'ONU, lorsque l'orateur s'exprime en chinois ou en arabe (dans ce dernier cas, le français sert aussi de « langue-pivot »).

**Zone d'ombre** : depuis 10 ans, après 18h, sauf pour les réunions officielles du Conseil de sécurité, les services d'interprétation sont suspendus, pour des raisons de coût.

Il faut noter que sur les 15 membres du Conseil de Sécurité (en février 2008), quatre sont membres de l'OIF (Belgique, Burkina Faso, France et Viet Nam) et un est observateur (Croatie). Les représentants de la Belgique (bien que néerlandophone), du Burkina Faso et de la France s'expriment le plus souvent en français.

---

51 En février 2008.

*A l'écrit*

■ Pour les avant-projets de résolutions, les procès-verbaux et les documents officiels<sup>52</sup>

Les services de la traduction permettent, en principe, la traduction de ces documents dans les six langues officielles, sous réserve que les délégations les fournissent à temps. La règle qui prévoit de distribuer aux délégations la documentation nécessaire au moins six semaines avant la réunion n'est pratiquement jamais respectée et l'ordre de mise à disposition est toujours favorable à l'anglais. Ainsi, récemment, certains textes sur la réforme du Conseil de sécurité n'étaient toujours pas disponibles en français au moment de leur adoption.

A noter les efforts du bureau de l'Union africaine à New York, qui fournit parfois les traductions manquantes.

Le **principe de la distribution simultanée**, adopté par l'Assemblée générale dans sa résolution 36/117 du 10 décembre 1981 et rappelé dans plusieurs résolutions subséquentes<sup>53</sup>, veut « qu'aucun document ne soit mis en circulation, pas même dans sa langue de rédaction, tant que toutes les autres versions ne sont pas prêtes »<sup>54</sup>.

En application de ce principe, toutes les versions linguistiques requises doivent être postées simultanément sur le Système de diffusion électronique des documents (Sédoc) et sur le site Web de l'organe directeur concerné juste après leur distribution en format papier. Dans son rapport sur le multilinguisme soumis à la soixante et unième session (2006), le Secrétaire général affirme que « les règles régissant la distribution simultanée des documents dans les six langues officielles sont respectées pour tous les documents des organes délibérants » et que « ces documents sont accessibles dans le Sédoc et ne sont affichés que lorsqu'ils sont publiés dans toutes les langues officielles »<sup>55</sup>. Après contrôle, il ressort que ce principe est parfois battu en brèche tant sur le Sédoc que par la politique de distribution de versions dites préliminaires.

Sur le Sédoc, il arrive qu'une ou plusieurs versions linguistiques d'un document soient indiquées comme étant « non encore disponibles » alors que d'autres sont accessibles. Le contrôle effectué par le consultant de l'OIF<sup>56</sup> a porté sur les documents couvrant les trois dernières sessions de l'Assemblée générale (de la 60<sup>e</sup> à la 62<sup>e</sup> session) et les sessions du Conseil de sécurité de 2000 à 2007 inclus. Les résultats sont repris dans les tableaux ci-dessous.

**Entorses au principe de la distribution simultanée**  
(Documents de l'Assemblée générale publiés pour les 60<sup>e</sup>, 61<sup>e</sup> et 62<sup>e</sup> sessions)

Cote du document	Titre (Date de publication/distribution)	Observations (Versions «Non encore disponibles »)
A/62/343	Marée noire sur les côtes libanaises (27/10/2007)	E*
A/62/161/corr.1	Plan de conférences (04/09/2007)	E*
A/61/PV.76	Procès-verbal	C*
A/62/PV.71	Procès-verbal	R*
A/62/PV.65	Procès-verbal	F*
A/60/3/rev.1 (Supp)	Rapport du Conseil économique et social	E et Ar*

\* Ar : arabe / C : chinois / E : espagnol / F : français / R : russe

52 Dans une circulaire administrative du Secrétaire général dont les termes ont été repris dans le « Guide de la documentation » accessible en ligne, il est rappelé que, par « document officiel », on entend tout document destiné à l'examen d'un organe directeur, généralement au titre d'un point de l'ordre du jour.

53 Résolutions A/RES/55/552, para. 5 et A/RES/61/236-section IV, para. 6, notamment.

54 A/56/656, para. 30

55 A/61/317, para. 21

56 Rapport commandé par la Représentation permanente de la Francophonie auprès des Nations unies à M. Louis-Dominique Ouedraogo, ancien haut fonctionnaire de l'ONU, consultant, remis en juillet 2008.

**Entorses au principe de la distribution simultanée**  
(Documents du Conseil de sécurité publiés entre 2000 et 2007)

Cote du document	Titre (Date de publication/distribution)	Observations (Versions «Non encore disponibles »)
S/2002/111 A/56/791	Lettre datée du 23 janvier 2002, adressée au Secrétaire général par le Représentant du Qatar auprès de l'ONU (23 janvier 2002)	Toutes sauf A*
S/2001/15/Add. 44	État des questions dont le Conseil de sécurité est saisi	F*
S/2001/1243	Lettre du Rep. Permanent d'Iran datée du 26/12 2000	Toutes sauf A*
S/2000/44 A/54/932	Lettre du 30 juin 2000 du Chargé d'Affaires a.i. de la Mission de l'Observateur Permanent de la Palestine	C*
S/2000/633	Lettre du 27 juin 2000 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil créé par la résolution 1160/1998	C*
S/2000/547	Lettre du 7 juin 2000 du Chargé d'Affaires a.i. de la Mission Permanente de Yougoslavie	C*

\* A : anglais / C : chinois / F : français

Malgré ces entorses relevées par principe, il faut souligner qu'elles restent marginales si on tient compte du nombre total de documents publiés pour chaque session des deux organes ayant fait l'objet du contrôle (environ 800 à 1000 documents par session ou par année). A contrario, on peut aussi argumenter que le sans faute est possible.

Rappelons que les procès-verbaux de l'Assemblée générale doivent être prêts « le plus tôt possible » et ceux du Conseil de sécurité, « avant le lendemain 10H ».

En ce qui concerne les comptes rendus analytiques<sup>57</sup>, c'est désormais la section anglaise de la traduction qui fournit la version qui sera traduite dans les cinq autres langues officielles, ce qui a raccourci les délais de diffusion dans les six langues officielles.

**Zone d'ombre : le contrôle-qualité**

D'une manière générale, bien que coordonnant le site « un.org », les services du Secrétaire général-adjoint à l'information et à la communication disent ne pas être en mesure de « bloquer » la mise en ligne de contenus unilingues par d'autres départements, dont certains disposent de serveurs distincts auxquels personne d'autre n'a accès. Ainsi, par exemple, l'année dernière, le Conseil économique et social (ECOSOC) a lancé un nouveau site entièrement en anglais et le département des Affaires humanitaires produit ses informations uniquement en anglais. De plus, lorsqu'un service décide de faire traduire un contenu, il n'est pas forcément disposé à le faire - donc parfois à en assumer les conséquences financières induites - pour toutes les langues officielles, ce qui est la consigne officielle. Par défaut, et pour éviter le multilinguisme intégral, c'est la version anglaise qui est privilégiée.

Il en est de même pour la publication de tous les rapports « non-officiels » de l'ONU dont la responsabilité incombe au producteur : service, département ou agence spécialisée. La langue de rédaction et les éventuelles versions linguistiques sont laissées à l'appréciation de l'émetteur, qui peut d'ailleurs, s'il décide de diffuser plusieurs versions, soit en confier la charge au service de la traduction, soit en faire assurer la réalisation par un prestataire de son choix, ce qui conduit à de grandes inégalités dans la qualité linguistique des publications.

Plusieurs fonctionnaires de l'institution (dont la responsable de la Bibliothèque et d'iSeek), espèrent dans l'implantation programmée de nouveaux outils informatiques qui devraient favoriser la gestion des contenus numériques et faire progresser le multilinguisme.

57 Les comptes rendus analytiques sont élaborés à partir des verbatim des réunions afin de restituer l'essentiel des débats.

## Lors des réunions « informelles »

Au paragraphe 6 du préambule de la résolution 50/11 du 2 novembre 1995 sur le multilinguisme, l'Assemblée générale avait fait le constat que « le principe de l'égalité des langues officielles est de plus en plus fréquemment remis en cause par la tenue de réunions informelles dites 'à coût réduit' ». Dans une résolution subséquente datée du 15 février 2002, l'Assemblée générale a demandé au Secrétaire général « d'étudier de manière exhaustive les raisons pour lesquelles certaines réunions officielles inscrites au calendrier sont tenues sans service d'interprétation »<sup>58</sup>.

Dans cette situation, l'anglais est, sauf très rares exceptions, la seule langue de rédaction et de communication orale. La raison invoquée est celle du « plus petit dénominateur commun » : l'anglais s'impose par défaut dès que l'un au moins des participants ne parle pas français. Ainsi, tel délégué d'Afrique francophone avouera avoir dû présider en anglais une réunion du sous-groupe des pays de la CEDEAO pour cette raison et un autre avoir fait de même lors d'une réunion de la 1<sup>re</sup> Commission.

Il faut préciser que sont considérées comme informelles toutes les réunions qui ne sont pas plénières (notamment sous la forme de comités, comme celui consacré aux opérations de maintien de la paix, le C34) ainsi que celles des groupes régionaux (Afrique, 77, Europe, etc.). Elles constituent donc, si ce n'est la majorité des réunions, celles au cours desquelles se déroule l'essentiel des négociations. Et ce, aussi bien pour le travail des six grandes Commissions de l'Assemblée générale, que pour celui du Conseil de Sécurité.

Le principe est celui de l'absence de services d'interprétation lors des réunions officielles, mais, en cas de demande, et selon le lieu d'affectation, lorsque cela est possible, l'interprétation peut être assurée.

Les prestations du service des conférences aux réunions des groupes régionaux <sup>59</sup> et des Etats membres en 2006			
	Réunions avec services d'interprétation		
	Demandés	Fournis	Non fournis
New York	261	199	62
Genève	87	65	17
Vienne	0	0	0
Nairobi	12	12	0
Total 2006	360	276	79

## La communication interne à l'Office des Nations unies à Genève, à la CNUCED, au HCDH, au CDH et au Conseil de coordination à Genève

- A l'Office des Nations unies à Genève (ONUG), en 2007, les statistiques concernant les volumes d'interprétation et de traduction par langue étaient les suivantes (sans variations notables depuis 2004) :

Langue	Interprétation (en %)	Traduction (en %)
Arabe	13,5	13
Anglais	22,2	6,7
Chinois	13,3	12,8
Espagnol	14,4	25,1
Français	20,7	19,2
Russe	15,6	23,2
Autres	0,3	—

58 A/RES/56/62, section I, para. 8

59 Ces réunions, bien que très importantes, ne font pas parties des réunions officielles, car organisées à l'initiative de quelques États seulement.

Les proportions de documents originaux rédigés dans les différentes langues sont les suivantes (2005) :

Anglais : 78 %	Russe : 2 %
Français : 12 %	Chinois : 2 %
Espagnol : 5 %	Arabe : 1 %

La **Bibliothèque de la Société des Nations** fait une bonne place au français.

La Chef du **service linguistique**, également présidente de l'Association culturelle internationale francophone pour le plurilinguisme dans les organisations internationales (ACIF) joue le rôle de coordonnatrice pour le multilinguisme. Le service linguistique (340 personnes pour l'ensemble des organismes dépendant de l'ONU) croule sous la demande, le volume des documents à traduire ayant littéralement explosé. L'Assemblée générale a adopté un budget additionnel pour le Conseil des droits de l'Homme en vue de l'Examen périodique universel ; c'est la première fois depuis 1992 que le service a reçu des fonds supplémentaires (absorbés pour les 2/3 par le Conseil des droits de l'Homme).

Le **service d'information**, qui tient deux points de presse hebdomadaires exclusivement réservés aux journalistes, en diffuse le compte rendu en anglais uniquement (ce sont des documents non officiels auxquels la réglementation ne s'applique pas).

Au **Secrétariat exécutif**, la connaissance des deux langues de travail est en principe exigée, mais de fait environ 20% des personnels sont monolingues anglais ; 90% des postes publiés le sont en anglais, ce qui favorise le monolinguisme anglophone. Au Conseil de coordination (Secrétariat exécutif) siègent deux représentants du personnel (3 500 personnes). Pour les employés des services généraux (secrétaires, mécaniciens, chauffagistes, jardiniers...), les exigences en matière de langue varient selon la profession : à un mécanicien, par exemple, on demandera de comprendre l'anglais, mais pas de l'écrire ; en revanche, une secrétaire devra être bilingue français/anglais à l'écrit comme à l'oral.

- À la **CNUCED** (où s'appliquent les règles générales de l'ONU : six langues officielles dont deux de travail auxquelles se rajoute souvent l'espagnol), la situation du français varie selon les services. Le service des politiques de concurrence et des consommateurs intégré à la division du commerce international des biens, services et produits de base est ainsi l'un de ceux où les francophones et le français sont les plus présents, en raison du fait que son action concerne de nombreux pays francophones (en 2002 et 2003, il a consacré environ la moitié de son activité à l'Afrique de l'Ouest). L'examen collégial des actions en direction de l'Afrique (juillet 2007) a été conduit en français (examineurs : Etats-Unis, France, Indonésie, Italie, Suisse) avec traduction simultanée, et la première mouture du texte a été rédigée en français, ce qui constitue une double exception au sein de la CNUCED.
- Au **Haut Commissariat aux droits de l'Homme (HCDH)**, l'édition constitue un point clé : 80% des documents sont produits en anglais, le reste se répartissant pour moitié entre le français et l'espagnol. Les documents devraient être disponibles simultanément dans les six langues officielles, de fait, ils le sont en anglais et dans l'autre langue la plus importante pour le pays concerné. Si le HCDH disposait d'un éditeur français (aux côtés de ses deux éditeurs anglais), les documents en français seraient plus nombreux et plus rapidement disponibles. De ce fait, de nombreux rapports de titulaires de mandat au titre des procédures spéciales et des rapports soumis dans le cadre de l'Examen périodique universel (EPU) ne sont souvent distribués qu'en anglais durant la séance de leur examen par le Conseil et traduits ensuite dans les langues officielles. En outre, le rapport technique de la session est soumis pour adoption *ad référendum* en langue anglaise exclusivement.
- Au **Conseil des droits de l'Homme**, le bilinguisme étant en principe de rigueur, il est de la responsabilité des États de nommer des diplomates pratiquant au moins deux langues. Le plurilinguisme dépend surtout des compétences linguistiques des délégués et représentants des pays. Ainsi, si les réunions informelles se tiennent en anglais, c'est qu'une majorité de participants maîtrise cette langue.

Afin de tenter de remédier aux retards de traduction et aux dysfonctionnements dans les interprétations, le Conseil a adopté, le 18 juin 2008, la résolution A/HRC/8/L.3 « mise à disposition de services de conférence et soutien financier au Conseil des droits de l'Homme », dans laquelle il exprime sa préoccupation concernant les retards en matière de traduction des documents, en particulier pour les documents qui ont trait à l'EPU.

A partir de l'exercice 2008-2009, une nouvelle équipe d'interprètes (20 postes) a été ajoutée aux effectifs existants (soit 100 postes au lieu de 80) mais les traducteurs n'ont reçu que 5 postes (2 pour le russe, 1 pour le chinois, 1 pour l'arabe et 1 pour l'anglais).

Lors de la 7<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'Homme à Genève (3-28 mars 2008), au niveau des services de l'interprétariat, toutes les interventions ont été traduites dans les six langues officielles de l'Office des Nations unies. S'agissant de la traduction des documents officiels, malgré l'effort considérable déployé par le Conseil pour rendre disponible la plupart des rapports et autres documents importants dans les langues officielles de l'ONU, l'utilisation de l'anglais prédomine toujours. Tous les documents, dont le rapport général de la session, n'ont pas été systématiquement accessibles en français. De même, certains rapports et déclarations distribués pendant les travaux de cette session n'étaient disponibles que dans leur version originale, le plus souvent en anglais. Par ailleurs, une semaine après la clôture officielle des travaux de cette 7<sup>e</sup> session, la plupart des documents n'étaient toujours accessibles qu'en anglais sur l'extranet du Haut Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme.

## **B. La communication externe**

L'information du public devient progressivement disponible dans les six langues officielles, auxquelles s'ajoutent deux autres langues : le portugais et le kiswahili.

Le Département de l'information chargé de la communication externe a pour mission de faire connaître et comprendre les messages de l'ONU dans le monde entier. Entre 2003 et 2005, on constate une augmentation de ses prestations :

- Le nombre de participants à la Conférence annuelle des ONG a été multiplié par **40**.
- Le nombre d'abonnés du service de courrier électronique du Centre de nouvelles a été multiplié par **2**.
- Le nombre de visiteurs du siège a augmenté de + **27,5 %**
- Le nombre des lecteurs des Chroniques de l'ONU sur papier et en ligne a cru de + **86,4%**.
- Selon les estimations, le nombre d'auditeurs de la Radio de l'ONU a augmenté de + **22,4 %**.

## **1. Radio et télévision**

- La Radio des Nations unies produit des émissions quotidiennes en arabe, en mandarin, en anglais, en français, en portugais, en espagnol et en russe. Elle produit également des émissions hebdomadaires en kiswahili, en créole, en bengali, en hindi, en ourdou et en indonésien.
- Plus de **200 stations radiophoniques** et **60 chaînes de télévision** reprennent, dans les six langues officielles ainsi qu'en portugais et en swahili, les programmes élaborés par l'ONU. Elles touchent environ 300 millions d'auditeurs et 300 millions de spectateurs chaque semaine.
- Entre 2003 et 2006, l'audience n'a cessé d'augmenter, en partie en raison de l'augmentation de plus de 20 % des stations et chaînes partenaires.
- A New York, il faut signaler l'arrêt, depuis le 16/11/2007, de la diffusion quotidienne de RFI, qui n'émet plus que le samedi et le dimanche matin, ainsi que l'impossibilité de recevoir TV5 dans certains quartiers (par exemple à Riverdale, dans le Bronx) ou la disparition du championnat de France de football de la grille de Fox Soccer Channel, qui réduisent encore un peu plus l'environnement francophone.

## 2. Le site Internet des Nations unies

- Le nombre de connexions, le nombre de pages consultées et le nombre de pages créées sur le site de l'ONU ne cesse d'augmenter. Au total, en 2006, 8 501 nouvelles pages Web ont été créées, et 29 542 pages ont été mises à jour.
- Le site Internet des Nations unies est accessible dans les six langues officielles. Il permet d'être informé des dernières actualités et d'accéder aux documents et informations de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité dans les six langues. La résolution 62/266 de l'Assemblée générale a notamment prié le Secrétaire général de « mener à bien, à titre prioritaire, le chargement sur le site Web de l'Organisation des Nations unies de tous les anciens documents importants de l'Organisation, dans les six langues officielles afin que les États Membres puissent aussi accéder en ligne à ces archives » et réaffirmé la nécessité de « réaliser la parité absolue des six langues officielles sur les sites Web de l'Organisation »<sup>60</sup>.

### Les langues des sites Internet

#### La première étude réalisée sur 103 sites de l'ONU

Grâce à une étude inédite réalisée pour l'Observatoire de la langue française par [linguoresponsable.org](http://linguoresponsable.org)<sup>61</sup> sur les principaux sites internet des Nations unies (103) au 30/06/2008 (Cf. Annexe B), nous avons un tableau assez précis de la situation du plurilinguisme électronique. Les principales constatations de cette étude sont les suivantes :

1. Plus de la moitié des sites (55) sont unilingues, et unilingues anglais<sup>62</sup>.
2. À l'opposé, une communication plurilingue étendue concerne 10 % des sites.
2. Au total, 33 % des sites offrent un état de plurilinguisme actif<sup>63</sup> (notes 4 et 5).
4. 16 % des sites affichent simultanément les 6 langues officielles (statiques ou dynamiques<sup>64</sup>).
5. Le spectre des langues représentées (en versions statiques et dynamiques) est large (18) par rapport au nombre de langues officielles (6) mais assez étroit par rapport au nombre total de sites étudiés (103) et surtout par rapport à la vocation mondiale de l'organisation. L'exclusion, dans l'étude, des sites d'extension locale peut expliquer ce paradoxe.
6. Le spectre des langues représentées (versions dynamiques seulement) se limite à 10 langues.
7. Seulement 9 % des sites ont recours à un menu linguistique préalable sur leur page d'accueil.
8. 99 % des sites dépourvus de ce menu linguistique utilisent l'anglais comme langue par défaut.

Des progrès significatifs du multilinguisme, grâce, notamment, à l'action d'une « jeune experte » de l'OIF, aujourd'hui responsable de la section française de l'Internet, mais aussi aux accords passés avec des universités chinoise (Shaoxing), biélorusse (Minsk) et espagnole (Salamanque), sont constatés. Même si, d'après quelques utilisateurs parmi les États membres de l'OIF, les traductions vers le français de certains documents, particulièrement les communiqués de presse (« press releases »), sont de qualité très médiocre.

<sup>60</sup> A/RES/61/266, para. 14.

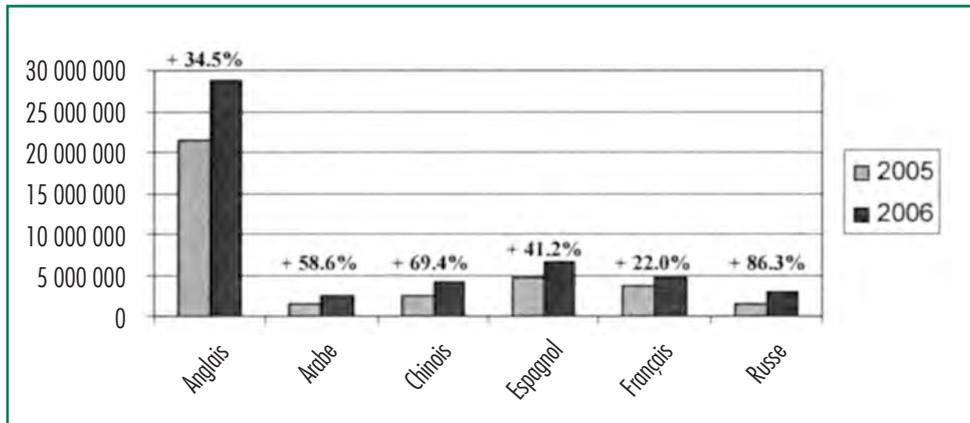
<sup>61</sup> [www.diversiteculturelle.eu](http://www.diversiteculturelle.eu)

<sup>62</sup> Pour être retenue, une version linguistique doit être suffisamment accessible et annoncée de façon intelligible dès la page d'accueil ; elle doit être disponible à l'intérieur du site étudié – ce qui exclut notamment les versions linguistiques logées sur des sites d'extension locale. Elle doit reprendre au moins partiellement le contenu et la forme de la version par défaut.

<sup>63</sup> L'institution doit offrir un service d'actualités en au moins trois langues, pour atteindre la note 4 et au minimum dans les six langues officielles de l'organisation, pour atteindre la note 5.

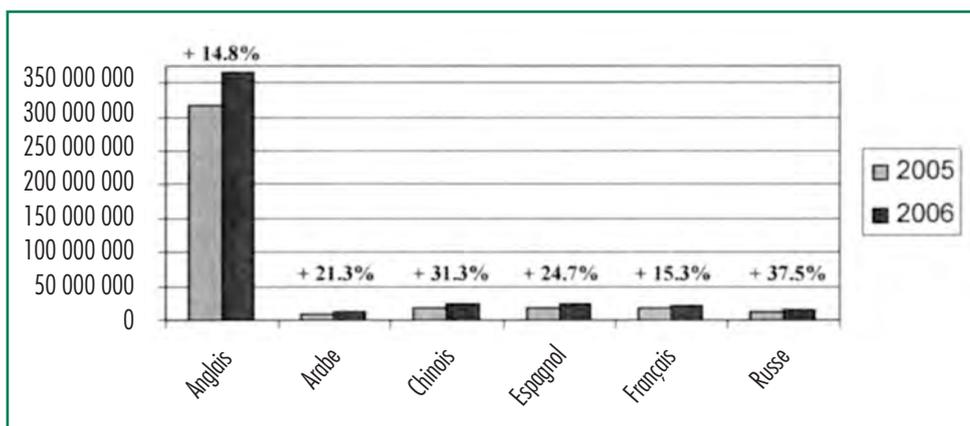
<sup>64</sup> Les versions sont dites « dynamiques » lorsqu'elles comportent un service d'actualités.

Nombre de visites sur le site Web de l'ONU  
selon la langue entre 2005 et 2006



Source : Rapport du Secrétaire général sur le site Web de l'ONU, 21 février 2007

Nombre de pages visitées sur le site Web de l'ONU  
selon la langue de consultation entre 2005 et 2006



Source : Rapport du Secrétaire général sur le site Web de l'ONU, 21 février 2007

**Pages créées en 2006 par la section des services Web du Département de l'information**

	Anglais	Arabe	Chinois	Espagnol	Français	Russe
Pages créées	1 083	879	2 466	1 278	910	1 885

Source : Rapport du Secrétaire général sur le site Web de l'ONU, 21 février 2007

- D'après les informations fournies par le service web du Département de l'information, 10 pays sur 218 sont en tête pour la fréquentation du site de l'ONU :

- |                   |                              |
|-------------------|------------------------------|
| 1. Les États-Unis | 6. La Fédération de Russie   |
| 2. La Chine       | 7. L'Inde                    |
| 3. Le Koweït      | 8. La Grande-Bretagne        |
| 4. L'Italie       | 9. La République de la Corée |
| 5. Singapour      | 10. L'Espagne                |

- Les recherches sur le site Internet se focalisent essentiellement sur l'actualité. En janvier 2008, les **5 termes les plus recherchés** ont été :
  - Les droits de l'Homme.
  - La Déclaration universelle des droits de l'Homme.
  - Le Tribunal pénal international pour l'Ex-Yougoslavie.
  - Les buts du millénaire pour le développement.
  - Le droit international.

L'importance de ces thèmes témoigne de la nécessité d'assurer le multilinguisme, qui permettra aux citoyens de s'informer à la source dans la langue de leur choix.

#### Diffusion audio et vidéo sur le site web

La **diffusion en direct sur Internet** des émissions de l'ONU permet à un auditoire mondial de voir sans intermédiaire les débats, les discussions, les réunions et les manifestations se déroulant à l'ONU. En 2006, 8,3 millions de spectateurs de 194 pays et territoires ont visionné des vidéos, contre 4,3 millions en 2004 et 7,2 millions en 2005.<sup>65</sup>

### 3. Les 49 centres, services et bureaux d'information des NU

Les centres d'information des Nations unies forment un réseau couvrant **plus de 60 pays** qui permet de diffuser au niveau local de l'information sur les activités et les buts de l'ONU par le biais de la radio, la télévision, les journaux et Internet. Ces centres travaillent dans **33 langues** et produisent du contenu numérique dans **80 langues**.

### 4. Les programmes de visites guidées

La visite à New York est possible dans **18 langues**.

La visite à Genève est possible dans **15 langues**.

La visite à Vienne est possible dans **10 langues**.

La visite à Nairobi n'est possible que dans **3 langues** (anglais, français, swahili).

### C. Les ressources humaines

Selon le rapport du CCI<sup>66</sup>, l'ONU dépense en moyenne environ 2,5 millions \$USD par biennium pour la formation linguistique de son personnel. Au siège, à New York, les cours dans les six langues officielles ont concerné 4 886 apprenants en 2005 à raison de 1 626 en français, 1097 en espagnol, 835 en anglais, 646 en arabe, 390 en chinois et 292 en russe. Cet engouement pour l'apprentissage du français ne se traduit malheureusement pas par une amélioration de son usage comme langue de travail.

Par ailleurs, l'ONU a mis en place des mesures incitatives pour encourager son personnel à obtenir le certificat d'aptitudes linguistiques qui sanctionne les cours de langue, à savoir un système d'avancement d'échelon accéléré pour les fonctionnaires des catégories P-1 à D-1 inclus et un système de primes mensuelles pour les personnels de la catégorie des services généraux. Vu le peu de résultats probants de telles mesures, le Secrétaire général lui-même semble d'avis qu'il « conviendrait d'étudier l'impact des mesures d'incitation à l'apprentissage des langues et, en fonction des résultats, de pérenniser ou de mettre en place des mesures plus fortes et de bâtir un environnement et une culture professionnelle au sein de l'Organisation plus propice au multilinguisme »<sup>67</sup>.

---

65 Source : Rapport du Secrétaire général sur le site Web de l'ONU, 21 février 2007

66 JIU/REP/2002/11-A/58/93, para. 66.

67 A/61/317, para. 88.

### La question de la formation

La stimulation, par des perspectives de promotion accélérée, à apprendre ou à se perfectionner dans plusieurs langues officielles ne concerne que les personnels du Secrétariat. De plus, ces formations organisées en interne, et pour lesquelles le français connaît un très grand succès (1 800 inscriptions en 2008), ne sont pas toujours rentabilisées réellement par l'utilisation effective des nouvelles compétences linguistiques des agents. Enfin, certains modules spécialisés, très demandés, comme ceux de la formation à la négociation, ne sont proposés qu'en anglais, faute de ressources budgétaires.

Les avis de vacances de postes sont diffusés à près de 80% en anglais<sup>68</sup>. Et ce malgré leur validation centralisée par le « Central review bodies », qui devrait refuser le quasi-unilinguisme de fait.

De plus, si l'exigence de connaître l'une ou l'autre langue de travail est toujours rappelée, il est parfois précisé (dans 20 % des cas selon la consultation du site réalisée le 14/01/2008) que cela doit être l'anglais, sans qu'une justification convaincante - pourtant nécessaire dans ce cas - ne soit donnée, et jamais le français, dont la maîtrise aurait pourtant pu se justifier, par exemple dans le recrutement des personnels envoyés dans le cadre des missions de maintien de la paix dans des pays où la population est majoritairement francophone.

La chaîne d'examen et de sélection des candidatures ne comprend que peu ou pas du tout de francophones, ce qui a pour effet de défavoriser, voire d'exclure, les candidats francophones. Ainsi, des *curricula vitae* rédigés en français peuvent être écartés pour cette raison, puis les entretiens (et les tests) sont le plus souvent conduits exclusivement en anglais, y compris avec des locuteurs de langue maternelle française, de facto défavorisés par rapport aux anglophones. Une illustration récente de cet état de fait a été déplorée lors du recrutement de 300 policiers pour le Tchad, où tous les candidats ont été interrogés uniquement en anglais.

### Des chiffres éloquent<sup>69</sup>

Les deux langues de travail dans lesquelles devraient être publiés les postes vacants sur le site Internet sont le français et l'anglais, mais sur **595** postes à pourvoir seuls **133** sont décrits en français.

Sur chaque avis de vacance est spécifié la langue exigée.

Sur **320** postes : – 250 exigent l'anglais et/ou le français.

– 70 ne demandent que l'anglais (aucun pour le français).

– 299 déclarent qu'une seconde langue officielle est souhaitable.

– 12 ajoutent l'exigence d'une tierce langue spécialement désignée.

68 D'après les témoignages, confirmés par une consultation du site dédié de l'ONU, Galaxy, effectuée par l'Observatoire de la langue française de l'OIF le 14 janvier 2008.

69 Source : <http://jobs.un.org/Galaxy/Release3/vacancy/vacancy.aspx?lang=1560>. Consultation du 14/01/08

## IV. Le multilinguisme à la Commission économique pour l'Afrique des Nations unies <sup>70</sup>

### I. Le cadre réglementaire

La CEA couvre 53 pays africains. Trois langues y sont des langues de travail, l'anglais, le français et l'arabe, mais seules les deux premières sont réellement utilisées. La publication-phare de la CEA, le *Rapport économique*, est éditée en anglais et en français.

### II. L'observation

#### A. La communication interne

##### 1. Interprétariat et traduction

L'interprétation et la traduction sont obligatoirement assurées lors des réunions d'organes statutaires comme le Comité des ministres des finances ou les Conférences ministérielles organisées dans les cinq bureaux régionaux (Afrique centrale, Afrique de l'Est, Afrique du Nord, Afrique australe et Afrique de l'Ouest). Pour les séances où des rapports doivent être adoptés, des versions anglaises et françaises sont exigées.

Mais, dans les réunions informelles, on a recours à l'anglais sauf lorsque la réunion a lieu en zone francophone et que la majorité des experts domine – et exige – le français.

##### Interprétariat

La CEA ne dispose pas elle-même d'interprètes en son sein et fait souvent appel aux interprètes de l'ONU basés à New-York, Nairobi ou Genève.

Elle ne recrute que des interprètes indépendants, c'est-à-dire des vacataires inscrits à l'AIIIC (Association internationale des interprètes de conférence), dont le siège est à Genève.

##### Traduction

La CEA dispose de trois équipes de traducteurs dont une travaille vers le français, comprenant trois collaborateurs (un poste est à pourvoir).

La CEA est actuellement obligée de recourir à des vacataires aux frais des directions. L'ouverture de nouveaux postes de traduction nécessite une décision de l'Assemblée générale de l'ONU accompagnée d'une décision de financement, procédure lourde et longue.

La plupart des documents sont déposés en anglais (90%) et nécessitent par conséquent une traduction. Ainsi, les traducteurs de l'anglais sont surchargés de travail, ce qui explique les retards pris et la difficulté à traduire tous les documents dans des moments d'intense activité. De même, lorsque les divisions ne soumettent pas les documents à temps, les délais de traduction deviennent tellement déraisonnables que les délégués y renoncent. Face aux protestations de certains délégués francophones un effort est fait pour qu'ils puissent disposer, même en retard, d'une traduction, bien qu'elle ne soit plus vraiment utile car ils ont commencé à travailler avec les documents disponibles (en anglais).

Quant aux publications de la CEA, elles sont rédigées et diffusées essentiellement en anglais. Cependant, le *Rapport économique 2008* est, pour la première fois, simultanément paru en français et en anglais.

<sup>70</sup> En tant qu'organe régional de l'ONU en Afrique, la CEA a pour mandat d'appuyer le développement économique et social de ses 53 membres, d'encourager l'intégration régionale et de promouvoir la coopération internationale pour le développement de l'Afrique. Elle fait rapport au Conseil économique et social de l'ONU (ECOSOC). ([www.uneca.org/fr/fr\\_main.htm](http://www.uneca.org/fr/fr_main.htm))

## 2 Bibliothèque

La bibliothèque est ouverte aux enseignants et, sous conditions, aux élèves et étudiants. On y trouve 12 titres de journaux français et quelques autres revues de langue française reçues gracieusement.

Environ 15 % des ressources de la bibliothèque sont en français et l'essentiel est en anglais, en dépit de la demande des usagers qui aimeraient consulter des ouvrages en français, et des souhaits du bibliothécaire qui aimerait aussi recevoir des ressources en français dans les domaines des sciences et technologies, du développement durable, des Objectifs du Millénaire, des TIC, du financement... Il manque en particulier des ouvrages provenant d'Afrique subsaharienne ou consacrés à l'Afrique subsaharienne, alors que la situation est plus équilibrée pour l'Afrique du Nord. Les abonnements se faisant sur requête, une attitude plus active des fonctionnaires francophones augmenterait la part francophone du fonds de la bibliothèque.

De plus, le site Internet de la bibliothèque n'est disponible qu'en anglais.

### B. La communication externe

#### 1. Le site Internet

Le site est disponible en **anglais** et en **français**.

Cet effort de parité entre les langues est assuré par la traduction de tous les contenus alors qu'auparavant seuls les documents statutaires étaient traduits de l'anglais. Ce progrès a été obtenu grâce au fait que les pays francophones représentent environ la moitié des pays couverts par cette organisation. Il reste néanmoins fragile car une seule personne s'occupe du site Web de l'organisation alors que la production de contenus en français exige un gros travail.

#### 2. Télévision

La CEA coproduit des émissions avec les médias anglophones, qui semblent avoir plus de moyens à y consacrer que les médias francophones.

*TV5* est captée par satellite, mais *France 24* n'est accessible que dans ses versions anglaise et arabe.

#### 3. Journaux

- *L'Écho de la CEA* est un bulletin bimensuel francophone réalisé grâce aux contributions des bureaux régionaux dont quatre sur cinq se trouvent dans des pays francophones.
- *Afrique Intégration* est une revue bilingue.

Par ces deux publications, la CEA couvre les rencontres importantes dans les deux langues. En revanche, la presse francophone du continent est souvent moins présente que la presse anglophone lors de ses réunions.

### C. Les ressources humaines

#### 1. Recrutement

Les avis de vacances de poste, en principe publiés en anglais et en français, ne sont souvent présentés qu'en anglais (surtout lorsqu'ils paraissent en pays non francophone).

L'existence de trois langues de travail joue en faveur de l'anglais car on est passé de l'exigence d'un bilinguisme anglais-français à celle d'un bilinguisme anglais-autre langue.

#### 2. Formation

La CEA abrite un Centre de langues qui propose des cours au personnel pour l'arabe, l'anglais, le français et l'espagnol, mais pas pour le russe, ni pour le chinois.

Les cours sont répartis en huit niveaux de compétence correspondant aux niveaux européens standardisés. Le Centre travaille avec des enseignants contractuels et il dispose d'un budget régulier de 300 000 à 400 000 euros. L'Ambassade de France et l'Alliance française proposent des formations à ces enseignants (cinq professeurs de français), deux fois par an pendant une semaine, à Addis-Abeba et à l'intérieur du pays.

732 agents suivent ces cours dont 348 pour le français, 309 pour l'anglais, 49 pour l'arabe et 26 pour l'espagnol. Parmi les 348 personnes suivant des cours de français, 65 sont des « professionnels », agents statutaires de la CEA, 121 appartiennent aux services généraux, c'est-à-dire font partie du personnel de soutien recruté localement, 20 sont des diplomates externes admis à ces cours, 135 appartiennent aux autres agences de l'ONU (PNUD, BIT, etc.) et sept viennent d'autres horizons.

Le personnel statutaire est encouragé à suivre ces cours par des mesures administratives d'allègement du temps de travail et d'encouragement financier. Ainsi, les agents ont la possibilité d'être dispensés d'une demi-heure de travail par jour s'ils apprennent une seule langue, et d'une heure s'ils en apprennent deux. D'autre part, s'ils obtiennent un certificat, ils ont droit à une augmentation de 290 birrs par mois (environ 30 dollars).



## Annexe A

### Tableau des langues requises par les États

Pays membres et observateurs*	Documents communiqués en français	Documents communiqués en anglais
Albanie		X
Andorre	X	
Arménie*		X
Autriche*		X
Belgique	X	
Bénin	X	
Bulgarie	X	X
Burkina Faso	X	
Burundi	X	
Cambodge		X
Cameroun	X	X
Canada	X	X
Cap-Vert	X	
Centrafrique	X	
Chypre (associé)		X
Comores	X	
Congo	X	
Congo (Rép. démocratique)	X	
Côte d'Ivoire	X	
Croatie*		X
Djibouti	X	
Dominique		X
Egypte		X
Ex-République yougoslave de Macédoine		X
France	X	
Gabon	X	
Géorgie*		X
Ghana (associé)		X
Grèce		X
Guinée	X	
Guinée-Bissau	X	
Guinée équatoriale	Espagnol	Espagnol

Pays membres et observateurs	Documents communiqués en français	Documents communiqués en anglais
Haïti	X	
Hongrie*		X
Laos	X	X
Liban		X
Lituanie*		X
Luxembourg	X	
Madagascar	X	
Mali	X	
Maroc	X	
Maurice		X
Mauritanie	X	
Moldavie		X
Monaco	X	
Mozambique*		X
Niger	X	
Pologne*		X
République Tchèque*		X
Roumanie	X	X
Rwanda	X	X
Sainte-Lucie		X
São Tomé et Príncipe	X	
Sénégal	X	
Serbie*		X
Seychelles		X
Slovaquie*		X
Slovénie*		X
Suisse	X	
Tchad	X	
Togo	X	
Tunisie	X	
Ukraine*	X	
Vanuatu		X
Vietnam		X

Source : Annuaire du Secrétaire général de l'ONU, édition 2006

## Annexe B

### Les principaux sites internet des Nations unies au 30/06/2008

Etude réalisée par lingo-responsable.org disponible sur [www.diversiteculturelle.eu](http://www.diversiteculturelle.eu)

#### Éléments méthodologiques

Les notes « 1 », « 2 », « 3 » sont attribuées selon que le site internet de l'institution est respectivement proposé en une ou deux langues, en trois langues et plus, ou au minimum dans les six langues officielles de l'organisation.

La note « 4 » caractérise une communication plurilingue avancée.

La note « 5 » caractérise une communication plurilingue étendue.

L'examen s'effectue à partir du répertoire officiel des sites des organismes du système des Nations unies sur la toile.

Pour être retenue, une version linguistique doit être suffisamment accessible et annoncée de façon intelligible dès la page d'accueil ; elle doit être disponible à l'intérieur du site étudié - ce qui exclut notamment les versions linguistiques logées sur des sites d'extension locale. Elle doit reprendre au moins partiellement le contenu et la forme de la version par défaut.

L'institution doit offrir un service d'actualités en au moins trois langues, pour atteindre la note « 4 », et au minimum dans les six langues officielles de l'organisation, pour atteindre la note « 5 ».

Les langues présentes sont listées dans l'ordre alphabétique des indicatifs à deux lettres de la norme ISO 639. Le cas échéant, l'indicatif en caractères gras correspond à la langue par défaut, c'est-à-dire celle pour laquelle, en l'absence de préférence linguistique du navigateur (depuis un poste en France métropolitaine), on accède au contenu sans avoir à franchir un menu linguistique préalable.

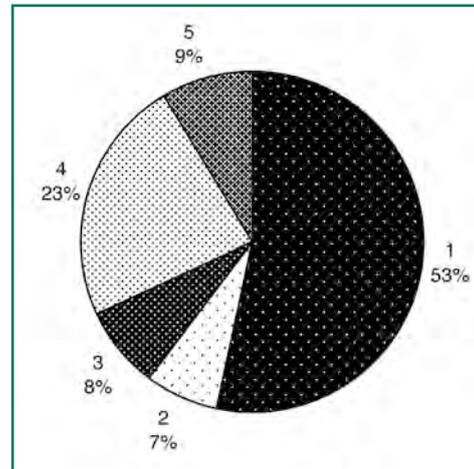
Si la note « 4 » ou « 5 » est obtenue, les indicatifs soulignés d'un trait correspondent aux langues pour lesquelles un service d'actualités est effectivement assuré.

#### Liste des indicatifs à deux lettres de la norme ISO 639 utilisés dans cette étude :

AR - arabe	JA - japonais
BS - bosniaque	NL - néerlandais
CS - tchèque	PT - portugais
DE - allemand	RU - russe
EN - anglais	RW - kinyarwanda
ES - espagnol	SK - slovaque
FR - français	SQ - albanais
HR - croate	SR - serbe
IT - italien	ZH - chinois

**I. Synthèse et indicateurs**

Nb de notes 1	55	53 %
Nb de notes 2	7	6,8 %
Nb de notes 3	8	7,8 %
Nb de notes 4	24	23 %
Nb de notes 5	9	8,7%
	103	100%



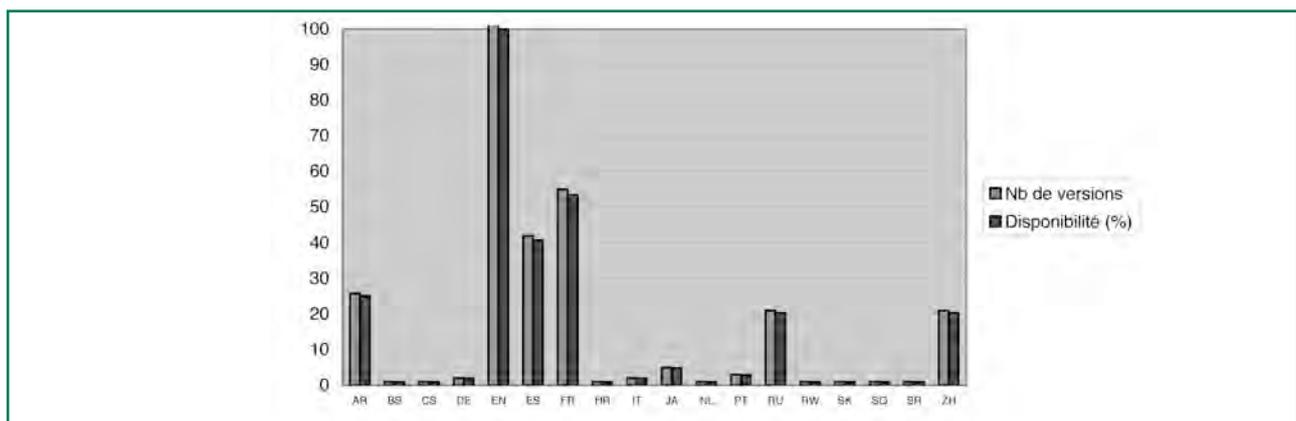
**Synthèse des notes obtenues**

1). **Spectre des langues représentées**

Le spectre des langues représentées reflète l'éventail des langues présentes sur l'ensemble des sites internet étudiés. Il fournit également la part de chacune de ces langues dans cet ensemble. Tous les sites étudiés ont la même pondération.

Deux spectres différents sont proposés. Le premier est établi sur la base de toutes les versions linguistiques, qu'elles soient statiques ou dynamiques (c'est-à-dire comportant un service d'actualités). En revanche, le second est établi uniquement sur la base des versions dynamiques incluses dans les sites ayant obtenu une note « 4 » ou une note « 5 ».

Spectre des langues représentées – versions statistiques et dynamiques

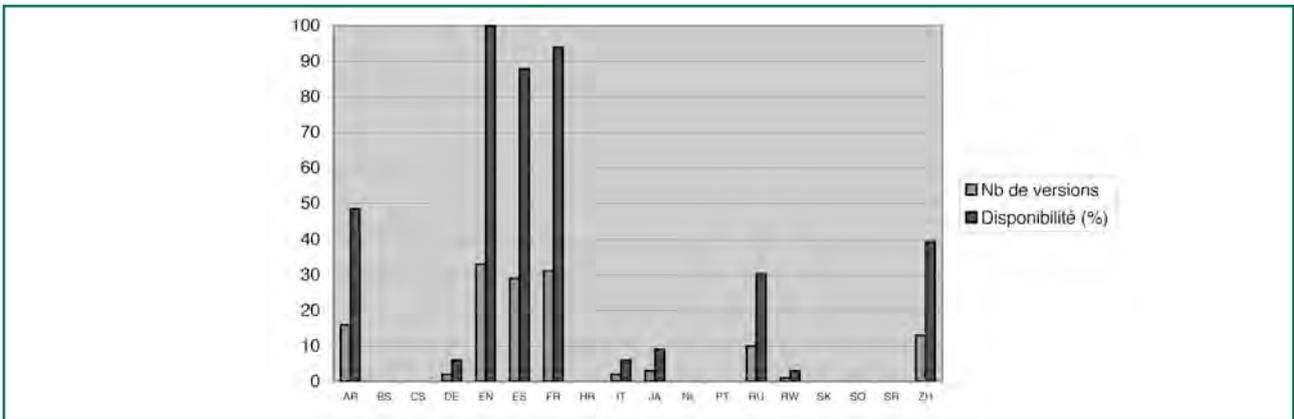


Spectre des langues représentées - versions statiques et dynamiques (103 sites concernés)

	AR	BS	CS	DE	EN	ES	FR	HR	IT	JA	NL	PT	RU	RW	SK	SQ	SR	ZH
Nb de versions :	26	1	1	2	103	42	55	1	2	5	1	3	21	1	1	1	1	21
Disponibilité (%)	25	1	1	2	100	41	53	1	2	5	1	3	20	1	1	1	1	20

La disponibilité exprime en pourcentage le niveau de présence d'une langue. Elle s'obtient par le rapport [nb de versions] / [nb total de sites concernés].

Spectre des langues représentées versions dynamiques seulement



Spectre des langues représentées - versions dynamiques seulement (33 sites concernés)

	AR	BS	CS	DE	EN	ES	FR	HR	IT	JA	NL	PT	RU	RW	SK	SQ	SR	ZH
Nb de versions :	16			2	33	29	31		2	3			10	1				13
Disponibilité (%)	48	0	0	6	100	88	94	0	6	9	0	0	30	3	0	0	0	39

2) Indice synthétique de multilinguisme

L'indice synthétique de multilinguisme sur le périmètre total donne le nombre moyen de versions linguistiques par site étudié, sans distinction entre les versions linguistiques statiques et les versions linguistiques dynamiques.

L'indice synthétique de multilinguisme sur le périmètre dynamique donne la moyenne de versions linguistiques dynamiques par site ayant obtenu la note « 4 » ou la note « 5 ».

Indice synthétique de multilinguisme sur le périmètre total	2,8
Indice synthétique de multilinguisme sur le périmètre dynamique	4,2

II. Détail pour les 103 sites

Administration postale des Nations unies (APNU) Site : <a href="http://unstamps.un.org">unstamps.un.org</a> Note : 4 Langues : <a href="#">DE</a> , <a href="#">EN</a> , <a href="#">FR</a> , <a href="#">IT</a>
Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) Site : <a href="http://www.iaea.org">www.iaea.org</a> Note : 1 Langues : <a href="#">EN</a>
Association internationale de développement (IDA) Site : <a href="http://web.worldbank.org">web.worldbank.org</a> Note : 4 Langues : <a href="#">AR</a> , <a href="#">EN</a> , <a href="#">ES</a> , <a href="#">FR</a> , <a href="#">JA</a>
Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI) Site : <a href="http://www.miga.org">www.miga.org</a> Note : 1 Langues : <a href="#">EN</a>
Autorité internationale des fonds marins (AIFM) Site : <a href="http://www.isa.org.im">www.isa.org.im</a> Note : 4 Langues : <a href="#">EN</a> , <a href="#">ES</a> , <a href="#">FR</a>

Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD)

Site : [www.worldbank.org/ibrd](http://www.worldbank.org/ibrd)

Note : 4

Langues : [AR](#), [EN](#), [ES](#), [FR](#)

Banque mondiale

Site : [www.albankaldawli.org](http://www.albankaldawli.org), [www.worldbank.org](http://www.worldbank.org), [www.bancomundial.org](http://www.bancomundial.org), [www.banquemondiale.org](http://www.banquemondiale.org), [www.worldbank.org.cn](http://www.worldbank.org.cn)

Note : 5

Langues : [AR](#), [EN](#), [ES](#), [FR](#), [RU](#), [ZH](#)

Base de données commune des Nations unies sur les fournisseurs

Site : [www.ungm.org](http://www.ungm.org)

Note : 1

Langues : [EN](#)

Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH)

Site : [ochaonline.un.org](http://ochaonline.un.org)

Note : 1

Langues : [EN](#)

Bureau des affaires spatiales

Site : [www.unoosa.org](http://www.unoosa.org)

Note : 1

Langues : [EN](#)

Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)

Site : [www.unops.org](http://www.unops.org)

Note : 1

Langues : [EN](#)

Bureau des services d'achats interorganisations (BSAI)

Site : [www.iapso.org](http://www.iapso.org)

Note : 1

Langues : [EN](#)

Bureau international d'éducation (BIE)

Site : [www.ibe.unesco.org](http://www.ibe.unesco.org)

Note : 4

Langues : [AR](#), [EN](#), [ES](#), [FR](#), [RU](#), [ZH](#)

Le Bus magique des Nations unies

Site : [cyberschoolbus.un.org](http://cyberschoolbus.un.org)

Note : 3

Langues : [AR](#), [EN](#), [ES](#), [FR](#), [RU](#), [ZH](#)

Caisse commune des pensions du personnel des Nations unies

Site : <https://pengva1.unjspf.org>

Note : 1

Langues : [EN](#), [FR](#)

Centre du commerce international (CCI)

Site : [www.intracen.org](http://www.intracen.org)

Note : 2

Langues : [EN](#), [ES](#), [FR](#)

Centre international de calcul (CIC)

Site : [www.unicc.org](http://www.unicc.org)

Note : 1

Langues : [EN](#)

Centre international de formation de l'OIT

Site : [www.itcilo.org](http://www.itcilo.org)

Note : 4

Langues : [EN](#), [ES](#), [FR](#)

Centre international de génie génétique et de biotechnologie (CIGGB)

Site : [www.icgeb.org](http://www.icgeb.org)

Note : 1

Langues : [EN](#)

Centre international Abdus Salam de physique théorique (CIPT)  
 Site : [www.ictp.trieste.it](http://www.ictp.trieste.it)  
 Note : 1  
 Langues : **EN**

Centre international pour la science et la technologie de pointe (CIS)  
 Site : [www.ics.trieste.it](http://www.ics.trieste.it)  
 Note : 1  
 Langues : **EN**

Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI)  
 Site : [icsid.worldbank.org](http://icsid.worldbank.org)  
 Note : 1  
 Langues : **EN**

Comité commun de l'information des Nations unies (CCINU)  
 Site : [www.unsystemceb.org](http://www.unsystemceb.org)  
 Note : 1  
 Langues : **EN**

Comité des commissaires aux comptes de l'ONU  
 Site : [www.un.org/auditors/board](http://www.un.org/auditors/board)  
 Note : 3  
 Langues : AR, **EN**, ES, FR, RU, ZH

Comité de haut niveau sur les programmes (HLCP)  
 Site : [hlcp.unsystemceb.org](http://hlcp.unsystemceb.org)  
 Note : 1  
 Langues : **EN**

Comité de haut niveau sur la gestion (HLCM)  
 Site : [hlcm.unsystemceb.org](http://hlcm.unsystemceb.org)  
 Note : 1  
 Langues : **EN**

Comité interinstitutions sur les femmes et l'égalité entre les sexes  
 Site : [www.un.org/womenwatch/ianwge](http://www.un.org/womenwatch/ianwge)  
 Note : 1  
 Langues : **EN**

Comité interorganisations sur le développement durable (CIDD)  
 Site : [www.un.org/esa/sustdev](http://www.un.org/esa/sustdev)  
 Note : 1  
 Langues : **EN**

Comité permanent de la nutrition du système des Nations unies  
 Site : [www.unsystem.org/scn](http://www.unsystem.org/scn)  
 Note : 1  
 Langues : **EN**

Commission de la fonction publique internationale (CFPI)  
 Site : [icsc.un.org](http://icsc.un.org)  
 Note : 1  
 Langues : **EN**

Commission des Nations unies pour le droit commercial international (CNUDCI)  
 Site : [www.uncitral.org](http://www.uncitral.org)  
 Note : 5  
 Langues : AR, **EN**, ES, FR, RU, ZH

Commission d'indemnisation des Nations unies (CINU)  
 Site : [www2.unog.ch/uncc](http://www2.unog.ch/uncc)  
 Note : 1  
 Langues : **EN**

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)

Site : [www.unescap.org](http://www.unescap.org)

Note : 1

Langues : **EN**

Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAC)

Site : [www.escwa.un.org](http://www.escwa.un.org)

Note : 1

Langues : AR, **EN**

Commission économique pour l'Afrique (CEA)

Site : [www.uneca.org](http://www.uneca.org)

Note : 1

Langues : **EN**, FR

Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC)

Site : [www.eclac.cl](http://www.eclac.cl)

Note : 4

Langues : **EN**, ES, FR, PT

Commission économique pour l'Europe (CEE)

Site : [www.unece.org](http://www.unece.org)

Note : 1

Langues : **EN**

Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED)

Site : [www.unctad.org](http://www.unctad.org)

Note : 4

Langues : **EN**, ES, FR

Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations unies pour la coordination (CCS)

Site : [www.unsystemceb.org](http://www.unsystemceb.org)

Note : 1

Langues : **EN**

Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (UNFCCC)

Site : [unfccc.int](http://unfccc.int)

Note : 2

Langues : **EN**, ES, FR

Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD)

Site : [www.unccd.int](http://www.unccd.int)

Note : 4

Langues : **EN**, ES, FR

Corps commun d'inspection (CCI)

Site : [www.unjiu.org](http://www.unjiu.org)

Note : 3

Langues : AR, **EN**, ES, FR, RU, ZH

Cour internationale de justice (CIJ)

Site : [www.icj-cij.org](http://www.icj-cij.org)

Note : 3

Langues : AR, EN, ES, FR, RU, ZH

École des cadres des Nations unies (UNSC)

Site : [www.unssc.org](http://www.unssc.org)

Note : 1

Langues : **EN**

École internationale des Nations unies

Site : [www.unis.org](http://www.unis.org)

Note : 1

Langues : **EN**

Fonds de développement des Nations unies pour la femme (UNIFEM)

Site : [www.unifem.org](http://www.unifem.org)

Note : 1

Langues : **EN**

Fonds d'équipement des Nations unies (FENU)

Site : [www.uncdf.org](http://www.uncdf.org)

Note : 1

Langues : **EN**, FR

Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP)

Site : [www.unfpa.org](http://www.unfpa.org)

Note : 4

Langues : AR, **EN**, ES, FR

Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF)

Site : [www.unicef.org](http://www.unicef.org)

Note : 4

Langues : AR, **EN**, ES, FR, ZH

Fonds des Nations unies pour les partenariats internationaux (FNUPI)

Site : [www.un.org/partnerships](http://www.un.org/partnerships)

Note : 1

Langues : **EN**

Fonds international de développement agricole (FIDA)

Site : [www.ifad.org](http://www.ifad.org)

Note : 1

Langues : **EN**

Fonds monétaire international (FMI)

Site : [www.imf.org](http://www.imf.org)

Note : 5

Langues : AR, **EN**, ES, FR, JA, RU, ZH

Groupe d'étude de l'Organisation des Nations unies sur ses technologies de l'information et de la communication

Site : [www.unicttaskforce.org](http://www.unicttaskforce.org)

Note : 1

Langues : **EN**

Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme (HCDH)

Site : [www.ohchr.org](http://www.ohchr.org)

Note : 3

Langues : AR, **EN**, ES, FR, RU

Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR)

Site : [www.unhcr.org](http://www.unhcr.org)

Note : 1

Langues : **EN**

Institut de recherche des Nations unies pour le développement social (UNRISD)

Site : [www.unrisd.org](http://www.unrisd.org)

Note : 2

Langues : **EN**, ES, FR

Institut des Nations unies pour la formation et la recherche (UNITAR)

Site : [www.unitar.org](http://www.unitar.org)

Note : 1

Langues : **EN**, FR

Institut des Nations unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR)

Site : [www.unidir.org](http://www.unidir.org)

Note : 1

Langues : EN, FR

Institut international de planification de l'éducation (IIEP)

Site : [www.unesco.org/iiep](http://www.unesco.org/iiep)

Note : 4

Langues : **EN**, **ES**, **FR**,

Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW)

Site : [www.un-instraw.org](http://www.un-instraw.org)

Note : 1

Langues : **EN**, **ES**

Institut international sur le vieillissement

Site : [www.inia.org.mt](http://www.inia.org.mt)

Note : 1

Langues : **EN**

Institut interrégional de recherche des Nations unies sur la criminalité et la justice (UNICRI)

Site : [www.unicri.it](http://www.unicri.it)

Note : 1

Langues : **EN**

Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA)

Site : [www.un.org/unrwa](http://www.un.org/unrwa)

Note : 4

Langues : **AR**, **EN**, **ES**, **JA**

Office des Nations unies à Genève (ONUG)

Site : [www.unog.ch](http://www.unog.ch)

Note : 1

Langues : **EN**, **FR**

Office des Nations unies à Nairobi (ONUN)

Site : [www.unon.org](http://www.unon.org)

Note : 1

Langues : **EN**

Office des Nations unies à Vienne (ONUUV)

Site : [www.unvienna.org](http://www.unvienna.org)

Note : 2

Langues : **EN**, **FR**

Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)

Site : [www.icao.int](http://www.icao.int)

Note : 1

Langues : **EN**, **FR**

Organisation des Nations unies (ONU)

Site : [www.un.org](http://www.un.org)

Note : 5

Langues : **AR**, **EN**, **ES**, **FR**, **RU**, **ZH**

Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Site : [www.fao.org](http://www.fao.org)

Note : 5

Langues : **AR**, **EN**, **ES**, **FR**, **RU**, **ZH**

Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI)

Site : [www.unido.org](http://www.unido.org)

Note : 1

Langues : **EN**

Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

Site : [www.unesco.org](http://www.unesco.org)

Note : 5

Langues : **AR**, **EN**, **ES**, **FR**, **RU**, **ZH**

Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (CTBTO)

Site : [www.ctbto.org](http://www.ctbto.org)

Note : 1

Langues : **EN**

Organisation internationale du travail (OIT)

Site : [www.ilo.org](http://www.ilo.org)

Note : 4

Langues : [EN](#), [ES](#), [FR](#)

Organisation maritime internationale (OMI)

Site : [www.imo.org](http://www.imo.org)

Note : 1

Langues : **EN**

Organisation météorologique mondiale (OMM)

Site : [www.wmo.int](http://www.wmo.int)

Note : 3

Langues : [AR](#), **EN**, [ES](#), [FR](#), [RU](#), [ZH](#)

Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI)

Site : [www.wipo.int](http://www.wipo.int) ([www.OMPI.int](http://www.OMPI.int))

Note : 5

Langues : [AR](#), **EN**, [ES](#), [FR](#), [RU](#), [ZH](#)

Organisation mondiale de la santé (OMS)

Site : [www.who.int](http://www.who.int)

Note : 5

Langues : [AR](#), **EN**, [ES](#), [FR](#), [RU](#), [ZH](#)

Organisation mondiale du commerce (OMC)

Site : [www.wto.org](http://www.wto.org)

Note : 4

Langues : **EN**, [ES](#), [FR](#)

Organisation mondiale du tourisme (OMT)

Site : [www.unwto.org](http://www.unwto.org)

Note : 4

Langues : **EN**, [ES](#), [FR](#), [RU](#)

Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OPCW)

Site : [www.opcw.org](http://www.opcw.org)

Note : 3

Langues : [AR](#), **EN**, [ES](#), [FR](#), [RU](#), [ZH](#)

Programme alimentaire mondial (PAM)

Site : [www.wfp.org](http://www.wfp.org)

Note : 4

Langues : [AR](#), [CS](#), [DE](#), **EN**, [ES](#), [FR](#), [IT](#), [NL](#), [PT](#), [SK](#), [ZH](#)

Programme commun des Nations unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA)

Site : [www.unaids.org](http://www.unaids.org)

Note : 4

Langues : **EN**, [ES](#), [FR](#), [RU](#)

Programme mondial relatif à la mondialisation, la libéralisation des échanges et le développement humain durable

Site : [www.unctad-undp.org](http://www.unctad-undp.org)

Note : 1

Langues : **EN**

Programme des Nations unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID)

Site : [www.unodc.org](http://www.unodc.org)

Note : 1

Langues : **EN**

Programme des Nations unies pour le développement (PNUD)

Site : [www.undp.org](http://www.undp.org)

Note : 4

Langues : **EN**, [ES](#), [FR](#)

Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE)  
Site : [www.unep.org](http://www.unep.org)  
Note : 4  
Langues : **EN**, [FR](#), [ZH](#)

Programme des Nations unies pour les établissements humains (UN-Habitat)  
Site : [www.unhabitat.org](http://www.unhabitat.org)  
Note : 1  
Langues : **EN**

ReLiefWeb  
Site : [www.reliefweb.int](http://www.reliefweb.int)  
Note : 1  
Langues : **EN**

Réseau du Système des Nations unies sur le développement rural et la sécurité alimentaire  
Site : [www.rdfs.net](http://www.rdfs.net)  
Note : 4  
Langues : [EN](#), [ES](#), [FR](#)

Réseaux d'information régionaux intégrés (IRIN)  
Site : [www.irinnews.org](http://www.irinnews.org)  
Note : 4  
Langues : [AR](#), **EN**, [FR](#)

Réunion interinstitutions sur la terminologie et la traduction assistée par ordinateur (JIAMCATT)  
Site : [jiamcatt.unsystem.org](http://jiamcatt.unsystem.org)  
Note : 2  
Langues : **EN**, [FR](#), [RU](#)

Service de l'action antimines des Nations unies  
Site : [www.mineaction.org](http://www.mineaction.org)  
Note : 1  
Langues : **EN**

Service de liaison de l'ONU avec les organisations non gouvernementales (SLNG)  
Site : [www.un-ngls.org](http://www.un-ngls.org)  
Note : 2  
Langues : **EN**, [ES](#), [FR](#), [ZH](#)

Société financière internationale (SFI)  
Site : [www.ifc.org](http://www.ifc.org)  
Note : 3  
Langues : [AR](#), **EN**, [ES](#), [FR](#), [JA](#), [PT](#), [RU](#), [ZH](#)

Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes (SIPC)  
Site : [www.unisdr.org](http://www.unisdr.org)  
Note : 1  
Langues : **EN**

Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR)  
Site : 69.94.11.53  
Note : 4  
Langues : **EN**, [FR](#), [RW](#)

Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY)  
Site : [www.un.org/icty](http://www.un.org/icty)  
Note : 2  
Langues : [BS](#), **EN**, [FR](#), [HR](#), [SQ](#), [SR](#)

Union internationale des télécommunications (UIT)  
Site : [www.itu.int](http://www.itu.int)  
Note : 5  
Langues : [AR](#), **EN**, [ES](#), [FR](#), [RU](#), [ZH](#)

Union postale universelle (UPU)

Site: [www.upu.int](http://www.upu.int)

Note : 1

Langues : **EN**, FR

Université des Nations unies (UNU)

Site : [unu.edu](http://unu.edu)

Note : 1

Langues : **EN**, JA

Volontaires des Nations unies (VNU)

Site: [www.unv.org](http://www.unv.org)

Note: 4

Langues **EN**, ES, FR

Women Watch

Site: [www.un.org/womenwatch](http://www.un.org/womenwatch)

Note : 1

Langues : **EN**

World Volunteer Web

Site : [www.worldvolunteerweb.org](http://www.worldvolunteerweb.org)

Note : 1

Langues : **EN**



## Le multilinguisme à l'UNESCO

### I. Le cadre réglementaire

Le français fait partie des 9 langues officielles, en vertu de l'article 54 du règlement intérieur de la Conférence générale : « l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français, l'hindi, l'italien, le portugais et le russe sont les langues officielles de la Conférence générale ».

L'hindi a été adopté comme langue officielle à la 2<sup>e</sup> session de la Conférence générale en 1947 à Mexico.  
L'italien a été adopté comme langue officielle à la 3<sup>e</sup> session de la Conférence générale en 1948 à Beyrouth.  
Le portugais a été adopté comme langue officielle à la 23<sup>e</sup> session de la Conférence générale en 1985 à Sofia.

A la conférence générale et au Conseil exécutif, le français fait parti des 6 langues de travail, en vertu de l'article 50 du règlement intérieur de la Conférence générale et de l'article 21 du règlement intérieur du Conseil exécutif : « l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français et le russe constituent les langues de travail ».

Au Secrétariat de l'Unesco, les deux langues de travail sont le français et l'anglais.

	Conférence générale de l'Unesco		Conseil exécutif	Secrétariat de l'Unesco
	Langues officielles	Langues de travail	Langues de travail	Langues de travail
<b>Anglais</b>	X	X	X	X
<b>Français</b>	X	X	X	X
<b>Arabe</b>	X	X	X	
<b>Chinois</b>	X	X	X	
<b>Espagnol</b>	X	X	X	
<b>Hindi</b>	X	-	-	
<b>Italien</b>	X	-	-	
<b>Portugais</b>	X	-	-	
<b>Russe</b>	X	X	X	

## II. L'actualité

2008 a été proclamée **Année internationale des langues** par l'Assemblée générale des Nations unies, comme le principe en avait été retenu par une résolution de la 33<sup>e</sup> session de la Conférence générale de l'UNESCO qui est chargée d'en coordonner les activités.

L'objectif était de faire reconnaître, au niveau national, régional et international, l'importance de la diversité linguistique et du multilinguisme dans les systèmes éducatifs, administratifs et juridiques, dans les expressions culturelles ainsi que dans les médias, le cyberspace et les échanges commerciaux.

Pour ce faire, l'UNESCO invite les gouvernements, les organismes des Nations unies, les institutions éducatives et les associations professionnelles à encourager et à développer des politiques linguistiques permettant à chaque communauté linguistique d'utiliser sa langue maternelle, tout en maîtrisant une langue nationale ou régionale et une langue internationale, c'est la politique de « une langue + deux ».

De plus, l'objectif est de réaliser la parité absolue des 6 langues officielles sur les sites Web de l'ONU, ainsi que d'encourager les centres d'information des Nations unies à poursuivre leurs actions en faveur du multilinguisme.

## III. L'observation

### A. Les séances plénières du Conseil exécutif octobre 2006<sup>71</sup>

Langues choisies	Nombre de pays
Anglais	46
Français	34
Espagnol	11
Arabe	5
Chinois	3
Russe	2

### B. Discours à la Conférence générale de l'UNESCO

- Parmi les 59 pays membres de l'OIF s'étant exprimé à la 39<sup>e</sup> session de la Conférence générale de l'UNESCO en octobre 2007:
  - 27 ont utilisé exclusivement le français.
  - 19 ont utilisé exclusivement l'anglais dont quatre l'ont comme langue officielle.
  - 4 ont utilisé le français et une autre langue nationale.
  - 8 ont utilisé leur langue nationale.
  - 1 a utilisé sa langue nationale et l'anglais

### C. Les relations extérieures

Les relations extérieures font appel aux six langues de travail, privilégiant toutefois le français et l'anglais. Cependant, on peut remarquer une prédominance de l'anglais.

---

71 Source : Rapport au Parlement sur l'emploi de la langue française (DGLFLF), 2007.

Les appels d'offres se font quant à eux en anglais et en français. Cette même remarque vaut pour les programmes d'aide au développement et d'aide alimentaire qui sont gérés en anglais et en français. L'anglais et le français sont également les langues utilisées pour les lettres d'information et les invitations.

#### **D. Les documents et réunions**

Les documents officiels destinés au Conseil exécutif et à la Conférence générale sont traduits dans les six langues de travail, comme ceux émanant du Conseil exécutif et de la Conférence générale.

Les autres documents sont publiés en anglais et en français. La première version est généralement en anglais, la traduction en version française arrivant plus tard. Parfois certains documents ne sont pas traduits en français.

Les réunions intergouvernementales, autres que le Conseil exécutif ou la Conférence générale, se déroulent en français et en anglais avec interprétation dans ces deux langues.



# Le multilinguisme à l'Union européenne

## I. Le cadre réglementaire

L'article 1 du Règlement n°1 du 15 avril 1958, actualisé à chaque élargissement, proclame le **principe d'égalité des langues officielles et de travail** : « les langues officielles et de travail des institutions de l'Union européenne sont l'allemand, l'anglais, le bulgare, le danois, l'espagnol, l'estonien, le finnois, le français, le gaélique, le grec, le hongrois, l'italien, le letton, le lituanien, le maltais, le néerlandais, le polonais, le portugais, le roumain, le slovaque, le slovène, le suédois et le tchèque ».

- Au sein de la Commission européenne

Le Règlement intérieur de la Commission européenne en son article 18 impose l'usage de **toutes les langues officielles des Communautés** lorsqu'il s'agit d'actes de portée générale et, pour les autres, celles de leurs destinataires.

Le collège des commissaires travaille en trois langues (anglais, français et allemand)

- Au sein du Conseil de l'Union européenne

Il existe quatre régimes d'interprétation au sein des instances préparatoires du Conseil :

- **Régime complet d'interprétation** : en vigueur dans 20 groupes ou comités (ex : comité de l'emploi et groupe de coopération policière)
- **Régime d'interprétation à la demande** : en vigueur dans 88 groupes ou comités (ex : comité des services financiers et groupe des actions structurelles)
- **Régime trois langues** : anglais, allemand, français, en vigueur dans cinq comités (ex : le COREPER<sup>72</sup> – comité des représentants permanents des pays membres de l'UE)
- **Régime sans interprétation (français et/ou anglais)** : en vigueur dans 52 comités ou groupes

<sup>72</sup> Le régime linguistique du COREPER mis en place par le règlement CE n° 1/1958 du 6 octobre 1958 prévoit l'utilisation de trois langues de travail : l'allemand, l'anglais et le français.

## II. L'actualité

En 2008, deux initiatives politiques soutenant le multilinguisme sont venues des **italophones** et des **germanophones**. La première émane du président du Conseil, M. Silvio Berlusconi, qui a demandé, au début du mois de juillet 2008, à tous les membres de son gouvernement de quitter les réunions au cours desquelles l'interprétation ou la traduction feraient défaut. Il a même été jusqu'à contester la « notion ambiguë de langue de travail (...) qui crée une hiérarchie » entre les langues.

La seconde repose sur 46 eurodéputés et les représentants de 18 régions européennes (en Allemagne, en Autriche, en Italie et en Belgique) qui ont signé et déposé, le 10 avril 2008, une pétition exigeant la traduction en allemand de tous les documents, les sites Internet et les publications des institutions européennes.

D'autre part, il faut mentionner la protestation émanant de la **Fédération de la Fonction publique européenne** (FFPE), qui a dénoncé, en juin 2007, « fortement [une] dérive vers la langue unique ». La Fédération, dans un communiqué<sup>73</sup>, a demandé à la Commission de respecter le multilinguisme dans toutes ses formes d'expression, notamment « sur les sites web, les offres d'emploi, les plaques et affiches assurant la visibilité de l'institution ».

En septembre 2008, une déclaration<sup>74</sup> commune des eurodéputés de l'**Alliance libre européenne** salue la communication du Commissaire au multilinguisme comme une avancée positive et le félicite pour ses efforts visant à promouvoir le multilinguisme. L'ALE estime qu'il est maintenant possible de passer à des actions plus ambitieuses et encourage la Commission à profiter de l'occasion pour commencer à travailler sur cette base.

Le texte applaudit également les engagements spécifiques visant à promouvoir les langues minoritaires et les langues qui n'ont pas encore de statut officiel au niveau européen, mais juge que les engagements ne sont pas suffisants.

*Le Groupe de haut niveau sur le multilinguisme* (GHNM), institué le 20 septembre 2006 par décision de la Commission européenne pour la mise en place d'une nouvelle stratégie pour le multilinguisme, a rendu ses conclusions le 31 janvier 2008<sup>75</sup>.

La première *Conférence ministérielle sur le multilinguisme* s'est tenue sous la présidence slovène, le 15 février 2008.

Le *Forum des entreprises pour le multilinguisme* a remis son rapport le 11 juillet 2008.

La *nouvelle stratégie de l'exécutif européen sur le multilinguisme* a été présentée par Léonard Orban le 18 septembre 2008.

*Les états généraux du multilinguisme - Quelles langues pour quelle Europe ?*, organisés dans le cadre de la présidence française, devaient se dérouler le 26 septembre 2008<sup>76</sup>, date de la Journée européenne des langues et être l'occasion, pour M. Orban, de commenter sa stratégie en matière de multilinguisme.

73 FFPE, Asbl n° 877.266.713 du 26 juin 2007.

74 Article publié dans EurActiv.com le 25/09/08, consulté sur <http://www.euractiv.com/fr/culture/eurodeputes-attaquent-politique-ue-journee-langues/article-175748>

75 Un défi salutaire. Comment la multiplicité des langues pourrait consolider l'Europe - Propositions du Groupe des intellectuels pour le dialogue interculturel, Bruxelles, 2008. Consultable sur : [http://ec.europa.eu/education/policies/lang/doc/maalouf/report\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/education/policies/lang/doc/maalouf/report_fr.pdf)

76 Le présent rapport a été achevé le 19 septembre 2008.

M. Léonard Orban, **Commissaire européen délégué au multilinguisme** depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, s'est engagé à promouvoir le multilinguisme en tant que facteur essentiel du projet européen, en favorisant le développement des compétences linguistiques en Europe, non seulement dans l'éducation mais aussi dans les domaines de la croissance économique et de l'emploi, de la justice et de la cohésion sociale, ainsi que du dialogue interculturel.

Dans un communiqué, daté du 17 septembre 2008, annonçant la nouvelle stratégie de l'exécutif européen sur le multilinguisme de la Commission, M. Orban a indiqué que la « prochaine Commission décidera en novembre 2009 de l'ajout de nouvelles langues de travail, qui sont actuellement l'anglais, le français et l'allemand<sup>77</sup>.

C'est le 18 septembre 2008 que M. Orban a présenté cette nouvelle stratégie, intitulée « Multilinguisme : un atout pour l'Europe et un engagement commun », dont les idées principales sont :

- Les compétences linguistiques améliorent l'insertion professionnelle et stimulent la compétitivité du monde des affaires ;
- Les langues encouragent la compréhension mutuelle dans une société multiculturelle ;
- Les citoyens européens devraient parler deux langues en plus de leur langue maternelle ;
- Les médias et les nouvelles technologies peuvent combler le fossé entre les locuteurs de langues différentes.

Le Commissaire a tenu à préciser que cette stratégie n'avait pas pour objectif de résoudre la question institutionnelle du multilinguisme<sup>78</sup>.

### Langues et économie

Les langues sont considérées comme une des huit compétences clés jugées nécessaires dans l'Europe à l'épanouissement de chacun. D'où l'adoption d'une stratégie reposant sur la formation continue, le déficit de connaissances linguistiques étant, selon les études, le principal obstacle à la mobilité professionnelle.

Organisé à l'initiative du Commissaire au multilinguisme, un **Forum des entreprises européennes** a abouti à l'élaboration d'un rapport<sup>79</sup> consacré au lien entre langues et compétitivité qui lui a été remis le 11 juillet 2008. Les principaux points se dégageant du rapport sont les suivants :

1. L'Europe risque de perdre de sa compétitivité face aux économies émergentes, principalement en Asie et en Amérique latine, qui se dotent rapidement de solides compétences linguistiques en même temps que d'autres compétences nécessaires à une concurrence fructueuse ;
2. Il convient de promouvoir activement l'apprentissage formel et informel d'une vaste gamme de langues dans les États membres de l'Union européenne (UE), car les entreprises ont besoin d'une main-d'œuvre de plus en plus diversifiée. Les compétences linguistiques sont capitales si l'on veut que les travailleurs de demain se considèrent chez eux dans toute l'Europe ;
3. Des stratégies linguistiques doivent être adoptées aux plus hauts niveaux de direction des entreprises dans toute l'Europe. Elles peuvent consister, par exemple, à investir dans la formation linguistique, employer du personnel de langue maternelle différente et assurer une bonne communication multilingue par Internet ;
4. Il importe que les entreprises soient soutenues dans leurs efforts en faveur d'une utilisation stratégique des langues, notamment par les réseaux et structures déjà en place. Les organisations nationales de promotion des exportations, telles que les conseils du commerce, ont à cet égard un rôle capital à jouer ;

---

77 EurActiv.com le 15/09/2008, <http://www.euractiv.com/fr/culture/commission-interesse-competences-linguistiques-encourager-prospere-ue/article-175363>

78 EurActiv.com le 19/09/2008, <http://www.euractiv.com/fr/culture/langues-financement-supplementaire-ue-2013/article-175536>

79 Les langues font nos affaires - Des entreprises plus performantes grâce à une connaissance accrue des langues. Recommandations du Forum des entreprises sur le multilinguisme établi par la Commission européenne. Consultable sur : [http://ec.europa.eu/education/languages/pdf/davignon\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/education/languages/pdf/davignon_fr.pdf)

5. Une plateforme européenne est nécessaire pour permettre un échange structuré d'informations et de bonnes pratiques en matière de langues pour les entreprises.

Selon une étude réalisée en 2007, les entreprises les mieux armées sur le plan linguistique ont plus de chances de décrocher des contrats sur les marchés tant européens qu'internationaux. Les pertes moyennes des entreprises européennes à cause du manque de connaissances linguistiques ont été chiffrées à plus de 100 000€ par entreprise et par an.

### **Langues et dialogue interculturel**

Dans le cadre de l'Année européenne du dialogue interculturel, un groupe d'intellectuels, présidé par Amin Maalouf, s'est vu confier la tâche d'examiner le rôle que le multilinguisme peut jouer dans la construction européenne et le dialogue entre les cultures.

Les deux principales recommandations faites par le groupe concernent :

- Le principe d'une « langue personnelle adoptive » : chaque citoyen pourrait acquérir une bonne compréhension d'une autre langue et d'une autre culture, selon un choix personnel, ce qui permettrait de développer un sentiment partagé d'appartenance à l'Europe. Le principe de la langue maternelle + deux autres langues correspond à un capital de trois langues par individu : sa langue maternelle, une langue de communication internationale et une langue personnelle dite « d'adoption ».
- Les langues en tant qu'outil d'intégration dans les sociétés : l'intégration des migrants doit être un processus réciproque, il est nécessaire de permettre aux migrants de conserver leurs langues d'origine tout en acquérant une maîtrise courante de la langue du pays d'accueil.

### **Conférence ministérielle et Conseil *Éducation, Jeunesse et Culture***

Les deux aspects précédents ont été abordés lors de la première conférence ministérielle de l'UE sur le multilinguisme, qui a réuni les ministres européennes de l'Éducation les 15 et 16 février 2008, mettant ainsi en évidence une volonté partagée de renforcer la promotion des langues.

Plusieurs solutions en vue d'améliorer l'apprentissage des langues ont été formulées :

- Étendre, à terme, à l'ensemble de l'Europe l'apprentissage de deux langues étrangères par tous les élèves dès l'enseignement initial, et renforcer la formation des enseignants à cette fin ;
- Élargir l'offre de langues de sorte que les citoyens puissent élaborer leur propre parcours d'apprentissage ;
- Intégrer les migrants et les communautés minoritaires dans les systèmes éducatifs et les sociétés, notamment en valorisant les langues de ces populations ;
- Renforcer l'enseignement des langues dans l'éducation professionnelle et la formation continue, de manière à stimuler la mobilité des travailleurs et à améliorer les compétences linguistiques des entreprises.

Ces objectifs ont été repris dans « **Les conclusions du Conseil sur le multilinguisme** », document adopté par le Conseil Éducation, Jeunesse, Culture de l'UE du 22 mai 2008, qui invite la Commission :

1. À soutenir les États membres dans leurs efforts en vue de répondre aux priorités susmentionnées ;
2. À élaborer, avant fin 2008, des propositions de cadre d'action global en matière de multilinguisme, prenant dûment en compte les besoins linguistiques des citoyens et des institutions, y compris en respectant leur droit de communiquer avec les institutions de l'Union européenne dans n'importe laquelle des langues officielles de l'Union.

### III. L'observation

La Direction générale de la traduction de la Commission compte 1 750 traducteurs et celle de l'interprétation peut mobiliser jusqu'à 800 interprètes (dont 500 sont permanents) pour couvrir entre 50 et 60 réunions par jour.

Le coût total de l'interprétation dans les institutions de l'Union européenne était d'environ 195 millions d'euros en 2006, soit, 0,42 euro par citoyen et par an.

En 2007, le coût de la traduction à la seule Commission devrait se situer aux alentours de 302 millions d'euros, soit 0,63 euro par citoyen.

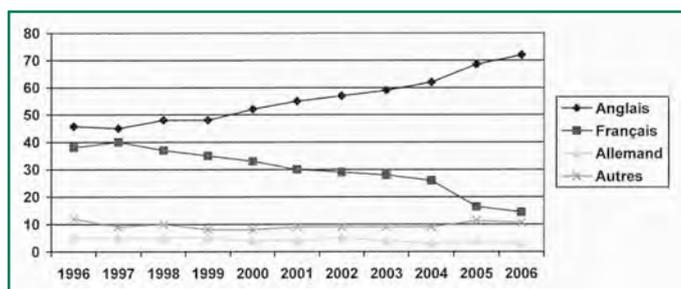
En tout, on estime que le coût du multilinguisme pour l'ensemble des institutions européennes (Parlement, Commission, Conseil économique et social...) correspond à **2,20 euro** par citoyen et par an.

#### A. Communication interne

##### 1. À l'écrit

###### ■ La Commission européenne

Évolution (en pourcentage) de l'utilisation des langues à l'écrit<sup>80</sup>

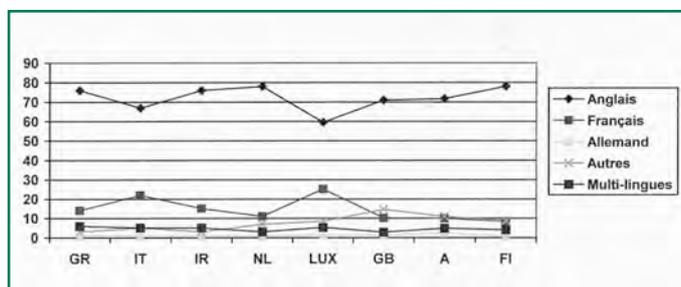


L'élargissement, en 2004, de l'UE à 25 membres (puis à 27 membre le 1<sup>er</sup> janvier 2007) et donc à 21 langues officielles (puis à 23 langues) a eu pour conséquence l'augmentation du recours à l'anglais avec un volume global atteignant 74 % en 2007 et le recul de l'utilisation du français avec une baisse à 29 % puis à 14 % en 2007. En deux ans, l'anglais a gagné plus de 10 points.

La Direction générale de la traduction (DGT) de la Commission a adopté, en décembre 2006, une nouvelle stratégie qui prévoit, entre autres, l'établissement d'ordres de priorité différents entre les documents jugés essentiels et les autres et une limitation du nombre de pages autorisées.

###### ■ Le Conseil de l'Union européenne

Les langues de rédaction d'origine des documents par les présidences du Conseil de l'Union européenne<sup>81</sup>



Présidence 2003 : Grèce - Italie  
 Présidence 2004 : Irlande - Pays-Bas  
 Présidence 2005 : Luxembourg - Grande-Bretagne  
 Présidence 2006 : Autriche - Finlande

80 Source : Commission européenne, direction générale de la traduction.

81 Source : Rapport au Parlement sur l'emploi de la langue française (DGLFLF), 2007.

L'anglais domine avec un très grand écart toutes les autres langues, y compris le français. Le français a connu un meilleur sort lors des présidences italienne et luxembourgeoise.

Bien que n'ayant pas encore réalisé le bilan des présidences slovène et française de 2008, on peut penser que, du fait de leur rapport à la Francophonie, les règles du multilinguisme seront mieux respectées et que la place réservée au français sera meilleure. A titre d'exemple, on peut remarquer que le site de la présidence slovène était trilingue (slovène, français, anglais) et que celui de la présidence française est accessible en cinq langues : allemand, anglais, espagnol, français et italien.

### Présence du français dans la traduction<sup>82</sup>

Le français est en recul continu : entre 1986 et 2006, il a perdu 44 points dans les documents sources soumis à la traduction par la Commission européenne (en 1986, 58% des documents étaient rédigés en français, contre 14% en 2006). L'anglais bénéficie de ce recul du français, car le poids des autres langues dans les documents-sources est demeuré quasi inchangé durant cette période.

La tendance est similaire au Conseil, où le français enregistre un recul de 24 points entre 1987 et 2003, alors que l'anglais progresse de 29 points.

## 2. À l'oral

### Présence du français dans l'interprétation<sup>83</sup>

Comme pour la traduction, le Conseil de l'Union a instauré un système de gradation des priorités en matière d'interprétation. Les réunions ministérielles et certains groupes de travail continuent à bénéficier d'une couverture linguistique complète. Pour les autres, elle variera en fonction des demandes exprimées par les États.

L'occurrence du français comme langue active a légèrement augmenté en 2007, le français étant assuré dans 73,6 % des réunions, mais s'inscrit dans une nette tendance à la baisse depuis plusieurs années (72,8 % en 2006, 75,3 % en 2005, 80,8 % en 2004, 86,6 % en 2003).

En moyenne, les langues de l'interprétation sont écoutées en proportion suivante : anglais, 66 % ; français, 33 % ; allemand, 22 %.

### Pratique linguistique dans les institutions<sup>84</sup>

			Anglais	Français
Conseil	Les travaux	Avec interprétation	x	x
		Sans interprétation	xx	x
	Les salles de presse	xx	x	
Commission	Les salles de presse <sup>85</sup>		xx	x
Parlement	Séances plénières et réunions des commissions		x	x
	Réunions de coordination		xx	x
CJCE Cour de Justice des Communautés européennes			x	xx
CES Comité économique et social			x	x
Comité des régions			xx	x
BCE Banque centrale européenne			xx	n.d
BEI Banque européenne d'investissement			xx	n.d
Agences : agences spécialisées et décentralisées de l'Union européenne			x	

xx : fortement utilisé  
 x : utilisé  
 - : non utilisé

82 Commission européenne.

83 Commission européenne, 2008

84 Source : Rapport au Parlement sur l'emploi de la langue française (DGLFLF), 2007.

85 Source : Assemblée nationale et Ministère de la Culture et de la Communication  
[www.culture.gouv.fr/culture/actualite/communiquedonneidieu/rapport-parlement.html](http://www.culture.gouv.fr/culture/actualite/communiquedonneidieu/rapport-parlement.html) 2005  
[www.assembleenationale.fr/12/pdf/rapports/r2971.pdf](http://www.assembleenationale.fr/12/pdf/rapports/r2971.pdf) 2006.

#### ■ Au Conseil

L'utilisation des langues pour les travaux dépend du régime d'interprétation en vigueur. Mais lorsqu'aucune interprétation n'est assurée, l'anglais prévaut majoritairement.

Dans les salles de presse, le recours à l'anglais est quasi exclusif. En revanche, les portes-paroles répondent en français aux questions posées en français.

Lors de la présidence de la **Finlande**, le COREPER utilisait exclusivement l'anglais. En ce qui concerne les réunions de groupe, en cas d'interprétation totale, seul l'anglais était utilisé. Lorsque l'interprétation était payante (interprétation à la demande), la présidence finlandaise recourait exclusivement à l'anglais. Enfin, en l'absence d'interprétation, la présidence ne recourait qu'à l'anglais.

Durant les séminaires et colloques, le recours à l'anglais était quasi exclusif et les sites Internet étaient disponibles uniquement en anglais.

Lors de la présidence de l'**Allemagne**, le COREPER utilisait exclusivement l'allemand.

Concernant les réunions de groupes, sous le régime d'une interprétation totale, il y avait une utilisation majoritaire de l'allemand, avec un recours ponctuel à l'anglais. Lorsque l'interprétation était payante, l'Allemagne utilisait exclusivement l'allemand. Enfin, en l'absence d'interprétation, l'anglais dominait avec un recours ponctuel au français.

Les séminaires et colloques se déroulaient quasi exclusivement en anglais et les sites Internet étaient disponibles dans les trois langues de travail : l'allemand, l'anglais et le français.

- **À la Commission européenne**, la situation des langues dans les salles de presse est la même que celle prévalant au Conseil.

#### ■ Au Parlement

Lors des séances plénières et des réunions de commissions, l'interprétation en français est toujours assurée. Alors que lors des réunions de coordination, l'anglais est généralement utilisé.

En raison du manque de temps, les services de traduction ne traduisent pas toujours les amendements rédigés en anglais.

#### ■ Autres institutions

- Le français étant la seule langue de délibéré des décisions de justice, son usage domine à la *Cour de Justice des Communautés européennes*.
- Au *Comité économique et social*, le français reste répandu.
- À la *Banque centrale européenne*, aucune information n'est fournie, mais l'anglais est majoritairement utilisé.
- Dans les *Agences européennes*, l'anglais est la langue de travail, mais leurs sites Internet traduisent un certain respect dans l'utilisation du français.

---

86 [www.diversitéculturelle.eu](http://www.diversitéculturelle.eu)

87 Pour être retenue, une version linguistique doit être suffisamment accessible et annoncée de façon intelligible dès la page d'accueil ; elle doit être disponible à l'intérieur du site étudié – ce qui exclut notamment les versions linguistiques logées sur des sites d'extension locale. Elle doit

## B. Les sites Internet

### La première étude réalisée sur 53 sites de l'Union européenne

Une étude réalisée pour l'Observatoire de la langue française par [linguoresponsable.org](http://linguoresponsable.org) sur les principaux sites internet de l'Union européenne (53) au 30/06/2008 (Cf. Annexe A) dresse une situation précise du plurilinguisme électronique. Les principales constatations de cette étude<sup>86</sup> sont les suivantes :

1. Plus de la moitié des sites (27) sont unilingues, et unilingues anglais<sup>87</sup>.
2. La communication plurilingue étendue de l'organisation est fortement pénalisée par l'absence de versions dynamiques<sup>88</sup> en irlandais (à l'exclusion du site de la Commission européenne).
3. Au total, 32 % des sites offrent un état de plurilinguisme actif<sup>89</sup> (notes 4 et 5).
4. 11 % des sites affichent simultanément les 23 langues officielles (statiques ou dynamiques).
5. Le spectre des langues représentées (en versions statiques et dynamiques) est resserré sur les 23 langues officielles et 5 « langues de voisinage ». On peut penser que le nombre important de langues officielles est une cause du faible recours aux langues non européennes.
6. Toutes les langues du spectre sont présentes en version dynamique sauf l'arabe et le russe.
7. 32 % des sites ont recours à un menu linguistique préalable sur leur page d'accueil.
8. 94 % des sites dépourvus de menu linguistique utilisent l'anglais comme langue par défaut.

Par ailleurs, à la Commission européenne, la version française est présente sur les sites de la plupart des commissaires et directions générales. Cependant cinq sites de directions générales sont exclusivement en anglais. Les premières versions des projets de textes législatifs de la Commission mises en ligne sont majoritairement anglaises, bien que la transmission écrite au Conseil de ces derniers s'opère dans toutes les langues officielles.

### Les recommandations de l'Ombudsman

Présentées au Parlement européen le 30 novembre 2006, elles reprennent les conclusions d'une longue bataille entamée en 2004 à la suite d'une plainte exprimée par une association de défense de la langue allemande adressée aux gouvernements néerlandais et luxembourgeois leur reprochant l'absence de la langue allemande sur les sites de leur présidence respective. Devant le rejet de leur plainte, l'association s'est adressée au Conseil européen qui a répondu ne pas être responsable des sites des présidences. En avril 2005, l'Ombudsman fut saisi à son tour et, faute d'accord amiable, formula les recommandations suivantes, en demandant au Parlement de les transformer en résolution :

1. Le Conseil est responsable des langues utilisées par les sites des présidences ;
2. L'information présentée sur les sites Internet des présidences du Conseil devrait idéalement être disponible dans toutes les langues officielles de l'Union ;
3. Si le nombre de langues proposées devait être limité, le choix des langues présentes devrait être basé sur des considérations raisonnables et objectives ; et
4. Le refus du Conseil d'arriver à un accord sur le fond de la revendication du plaignant (les sites Internet des présidences devraient être accessibles en allemand aussi) est injustifié et constitue un cas de mauvaise administration.

86 [www.diversiteculturelle.eu](http://www.diversiteculturelle.eu)

87 Pour être retenue, une version linguistique doit être suffisamment accessible et annoncée de façon intelligible dès la page d'accueil ; elle doit être disponible à l'intérieur du site étudié – ce qui exclut notamment les versions linguistiques logées sur des sites d'extension locale. Elle doit reprendre au moins partiellement le contenu et la forme de la version par défaut.

88 Les versions sont dites « dynamiques » lorsqu'elles comportent un service d'actualités.

89 L'institution doit offrir un service d'actualités en au moins trois langues pour atteindre la note 4, et au minimum dans les 23 langues officielles de l'organisation pour atteindre la note 5.

## Les membres de l'OIF

A noter<sup>90</sup> que sur les 10 sites Internet des 14 représentations permanentes (quatre n'en disposent pas) des membres, associés ou observateurs de l'OIF présentes à Bruxelles, six font une place à la langue française, mais quatre seulement lui accordent la même importance qu'à l'anglais, toujours présent aux côtés de la ou des langues nationales du pays.

### C. Recrutement

Actuellement<sup>91</sup>, on estime que sur les 23 043 fonctionnaires de l'Union européenne, 11 121 sont ressortissants d'un des 14 pays membres, associés ou observateurs de l'OIF, soit 48,3 %.

Le recrutement de personnel au sein de l'Union européenne ainsi que les informations sur les concours se font en trois langues : l'allemand, l'anglais, le français.

Le régime linguistique des procédures de recrutement dépend des modalités déterminées par chaque institution, privilégiant l'anglais et le français.

Les avis de recrutement se font, comme pour le Journal officiel, dans les 23 langues officielles, alors que les avis de recrutement des agences ne se font qu'en anglais.

Pour les appels d'offre et les propositions, une utilisation majoritaire de l'anglais se fait sensiblement sentir. Cette observation s'applique également pour les campagnes de promotion.

### D. Économie

La direction générale Éducation et Culture de la Commission européenne a commandé, en 2005, une étude appelée ELAN mesurant l'incidence du manque de compétence linguistique des entreprises sur l'économie européenne. Celle-ci a été réalisée par le CILT (Centre national des langues britanniques) en collaboration avec InterAct International et une équipe de chercheurs internationaux.

#### 1. Conséquences des barrières linguistiques

Sur 2000 PME, 195 ont perdu de nombreuses opportunités commerciales en raison d'un déficit de compétences linguistiques soit 11%.

Parmi celles-ci :

- 37 ont subi une perte cumulée entre 8 et 13,5 millions d'euros
- 54 ont perdu des contrats à hauteur de 16,5 à 25,3 millions d'euros
- 10 entreprises au moins ont subi une perte de 1 million d'euros

D'après ces chiffres, la perte moyenne par entreprise sur une période de trois ans est estimée à 325 000 euros.

#### 2. Les méthodes de gestion linguistique des entreprises

- Dans 15 des 29 pays, la moitié des répondants ont une démarche stratégique à l'égard de la communication linguistique ;
- 22% des entreprises procèdent au recrutement de locuteurs natifs ;
- Dans 22 pays, plus de la moitié des PME propose des sites dans des langues autres que la langue nationale ;
- Entre 4 % et 84 % des entreprises ont recours à des traducteurs et interprètes ;

90 Observation réalisée par la Représentation permanente de la Francophonie auprès de l'Union européenne, en juillet 2007.

91 « Quelle place pour le français dans l'Europe élargie », Prof. Maria Niculescu, représentante permanente de l'OIF auprès de l'Union européenne. Genève, mai 2007.

## ■ ■ ■ Chapitre 3 : Le multilinguisme à l'Union européenne

- Entre 20 % et 40 % des entreprises ont recours à des agents locaux ;
- 48 % des entreprises proposent des formations linguistiques à leur personnel. Cependant, la majorité préfère recruter du personnel déjà doté de compétences linguistiques plutôt que d'avoir à investir dans la formation ;
- 46 % des entreprises prévoient de pénétrer de nouveaux marchés d'exportation au cours des prochaines années. De ce fait, 50 % estiment qu'elles auront des besoins supplémentaires en compétences linguistiques ;
- 73 % disposent d'un dispositif de recrutement de salariés ayant des compétences linguistiques.

### E. Les pays membres de l'OIF

Les deux derniers élargissements de l'Union européenne – 2004 et 2007 – ont conduit à une présence accrue des ressortissants des pays francophones à la Commission européenne. Neuf des 12 nouveaux États membres font partie de la Francophonie, à différents titres.

Au total, 14 États membres de l'Union européenne appartiennent à la Francophonie : six membres à part entière : la Belgique, la Bulgarie, la France, la Grèce, le Luxembourg et la Roumanie ; un associé : Chypre ; et sept observateurs : l'Autriche, la Hongrie, la Lituanie, la Pologne, la République Tchèque, la Slovaquie et la Slovénie.

**En conclusion**, on doit constater que le principe formel d'un statut équivalent pour toutes les langues officielles, sensées être également langues de travail, ne résiste ni à la pratique admise explicitement dans le fonctionnement de certains groupes, y compris officiels comme le COREPER ou le collège des commissaires, ni à l'examen de la réalité du fonctionnement des institutions, tant dans la répartition des langues de rédaction des documents (en anglais à près de 75 %), que dans l'expression orale (1/3 des réunions de la Commission sans interprétation en français).

## IV. Le multilinguisme au Secrétariat ACP

### I. Le cadre réglementaire

Les langues officielles et de travail sont : le français, l'anglais, l'espagnol et le portugais.

32 pays membres, associés et observateurs de la Francophonie font partie du Groupe ACP : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Centrafrique, Comores, Congo, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Dominique, Gabon, Ghana, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Haïti, Madagascar, Mali, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Niger, Rwanda, Sainte-Lucie, Sao Tome et Principe, Sénégal, Seychelles, Tchad, Togo et Vanuatu.

### II. L'observation

Le Secrétariat ACP emploie, toutes catégories professionnelles confondues, 43 ressortissants des pays francophones sur 76 membres du personnel (à l'exception du personnel non-ACP, du personnel à contrat temporaire et des postes vacants), ce qui représente une proportion de 56% (dont deux sous-secrétaires généraux).

#### À l'oral

Toutes les réunions officielles du Groupe ACP se déroulent obligatoirement avec interprétation en anglais et en français. Les délégations francophones, en dehors des pays où le français n'est pas langue officielle, s'expriment en français. Les autres interviennent dans les langues officielles et de travail du Groupe ACP, en fonction de leur appartenance aux divers groupes linguistiques.

### À l'écrit

La diffusion des documents aux délégations se fait régulièrement en anglais et en français et la communication avec les pays membres de la Francophonie, leurs organismes et institutions, se fait en français.

Le Centre de documentation du Secrétariat dispose d'une proportion considérable d'ouvrages, outils de référence et publications périodiques en français.

Les appels d'offres, les publications et d'autres communications du Secrétariat ACP paraissent, d'une façon paritaire, en anglais et en français.

Le site Internet du Secrétariat ACP existe en deux versions linguistiques, le français et l'anglais, l'ensemble des informations est accessible dans les deux langues.



## Annexe A

### Les principaux sites internet de l'Union européenne au 30/06/2008

Etude réalisée par lingo-responsable.org disponible sur [www.diversiteculturelle.eu](http://www.diversiteculturelle.eu)

#### Éléments méthodologiques

Les notes « 1 », « 2 », « 3 » sont attribuées selon que le site internet de l'institution, de l'organe ou de l'organisme est respectivement proposé en une ou deux langues, en trois langues et plus, ou au minimum dans les vingt-trois langues officielles de l'organisation.

La note « 4 » caractérise une communication plurilingue avancée.

La note « 5 » caractérise une communication plurilingue étendue.

L'examen s'effectue à partir de la liste des sites internet fournie par le guide des institutions européennes à l'usage des citoyens.

Pour être retenue, une version linguistique doit être suffisamment accessible et annoncée de façon intelligible dès la page d'accueil ; elle doit être disponible à l'intérieur du site étudié - ce qui exclut notamment les versions linguistiques logées sur des sites d'extension locale. Elle doit reprendre au moins partiellement le contenu et la forme de la version par défaut.

L'institution, l'organe ou l'organisme doit offrir un service d'actualités en au moins trois langues, pour atteindre la note « 4 », et au minimum dans les vingt-trois langues officielles de l'organisation, pour atteindre la note « 5 ».

Les langues présentes sont listées dans l'ordre alphabétique des indicatifs à deux lettres de la norme ISO 639. Le cas échéant, l'indicatif en caractères gras correspond à la langue par défaut, c'est-à-dire celle pour laquelle, en l'absence de préférence linguistique du navigateur (depuis un poste en France métropolitaine), on accède au contenu sans avoir à franchir un menu linguistique préalable.

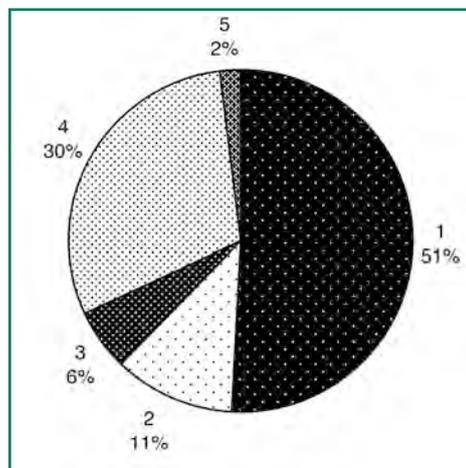
Si la note « 4 » ou « 5 » est obtenue, les indicatifs soulignés d'un trait correspondent aux langues pour lesquelles un service d'actualités est effectivement assuré.

#### Liste des indicatifs à deux lettres de la norme ISO 639 utilisés dans cette étude :

AR - arabe	IT - italien
BG - bulgare	LT - lituanien
CS - tchèque	LV - letton
DA - danois	MT - maltais
DE - allemand	NL - néerlandais
EL - grec	NO - norvégien
EN - anglais	PL - polonais
ES - espagnol	PT - portugais
ET - estonien	RO - roumain
FI - finnois	RU - russe
FR - français	SK - slovaque
GA - irlandais	SL - slovène
HU - hongrois	SV - suédois
IS - islandais	TR - turc

## I. Synthèse et indicateurs

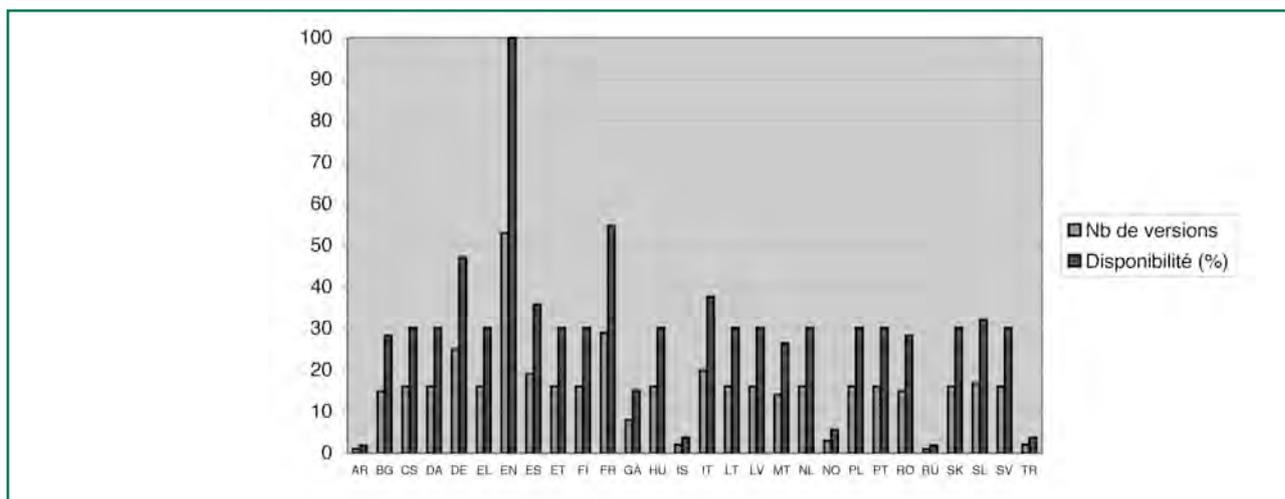
Nb de notes 1	27	51 %
Nb de notes 2	6	11%
Nb de notes 3	3	5,7%
Nb de notes 4	16	30%
Nb de notes 5	1	1,9%
	53	100%



### 1) Spectre des langues représentées

Le spectre des langues représentées reflète l'éventail des langues présentes sur l'ensemble des sites internet étudiés. Il fournit également la part de chacune de ces langues dans cet ensemble. Tous les sites étudiés ont la même pondération. Deux spectres différents sont proposés. Le premier est établi sur la base de toutes les versions linguistiques, qu'elles soient statiques ou dynamiques (c'est-à-dire comportant un service d'actualités). En revanche, le second est établi uniquement sur la base des versions dynamiques incluses dans les sites ayant obtenu une note «4» ou une note «5».

Spectre des langues représentées - versions statiques et dynamiques

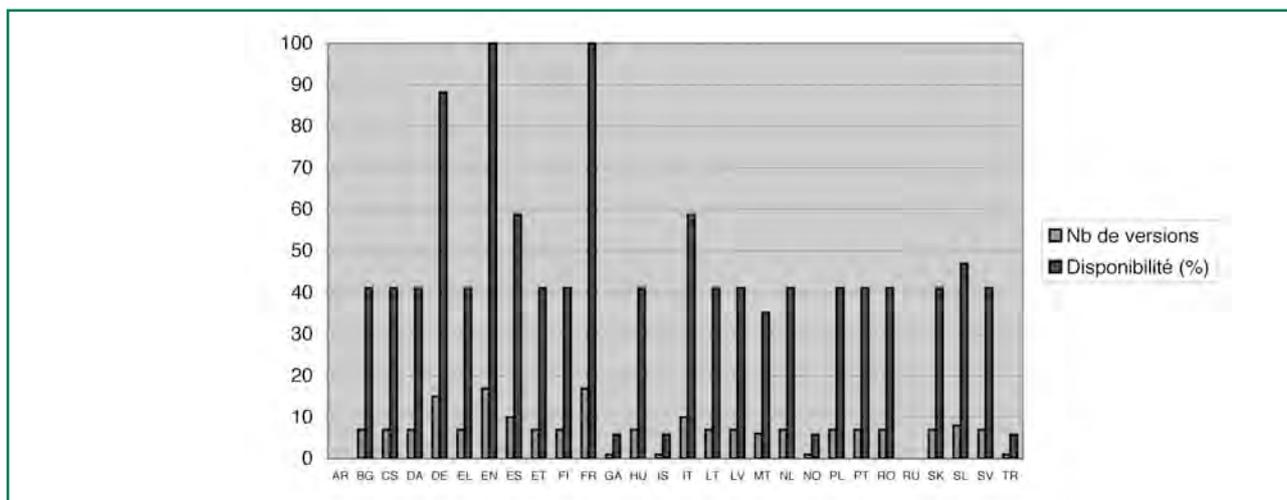


Spectre des langues représentées - versions statiques et dynamiques (53 sites concernés)

	AR	BG	CS	DA	DE	EL	EN	ES	ET	FI	FR	GA	HU	IS	IT	LT	LV	MT	NL	NO	PL	PT	RO	RU	SK	SL	SV	TR
Nb de versions	1	15	16	16	25	16	53	19	16	16	29	8	16	2	20	16	16	14	16	3	16	16	15	1	16	17	16	2
Disponibilité (%)	2	28	30	30	47	30	100	36	30	30	55	15	30	4	38	30	30	26	30	6	30	30	28	2	30	32	30	4

La disponibilité exprime en pourcentage le niveau de présence d'une langue. Elle s'obtient par le rapport [nb de versions] / [nb total de sites concernés].

Spectre des langues représentées versions dynamiques seulement



Spectre des langues représentées - versions dynamiques seulement (17 sites concernés)

	AR	BG	CS	DA	DE	EL	EN	ES	ET	FI	FR	GA	HU	IS	IT	LT	LV	MT	NL	NO	PL	PT	RO	RU	SK	SL	SV	TR
Nb de versions	7	7	7	15	7	17	10	7	7	7	17	1	7	1	10	7	7	6	7	1	7	7	7	7	7	8	7	1
Disponibilité (%)	0	41	41	41	88	41	100	59	41	41	100	6	41	6	59	41	41	35	41	41	35	41	41	0	41	47	41	6

La disponibilité exprime en pourcentage le niveau de présence d'une langue. Elle s'obtient par le rapport [nb de versions] / [nb total de sites concernés].

## 2) Indice synthétique de multilinguisme

L'indice synthétique de multilinguisme sur le périmètre total donne le nombre moyen de versions linguistiques par site étudié, sans distinction entre les versions linguistiques statiques et les versions linguistiques dynamiques.

L'indice synthétique de multilinguisme sur le périmètre dynamique donne la moyenne de versions linguistiques dynamiques par site ayant obtenu la note « 4 » ou la note « 5 ».

Indice synthétique de multilinguisme sur le périmètre total	8,2
Indice synthétique de multilinguisme sur le périmètre dynamique	11

## II. Détails pour les 53 sites

### Institutions

Parlement européen  
 Site : [www.europarl.europa.eu](http://www.europarl.europa.eu)  
 Note : 4  
 Langues : BG, CS, DA, DE, EL, EN, ES, ET, FI, FR, GA, HU, IT, LT, LV, MT, NL, PL, PT, RO, SK, SL, SV

Conseil de l'UE  
 Site : [www.consilium.europa.eu](http://www.consilium.europa.eu)  
 Note : 3  
 Langues : BG, CS, DA, DE, EL, EN, ES, ET, FI, FR, GA, HU, IT, LT, LV, MT, NL, PL, PT, RO, SK, SL, SV

Présidence du Conseil  
Site : [www.eu2008.si](http://www.eu2008.si)  
Note : 4  
Langues : [EN](#), [FR](#), [SL](#)

Présidence du Conseil  
Site : [www.ue2008.fr](http://www.ue2008.fr)  
Note : 4  
Langues : [DE](#), [EN](#), [ES](#), [FR](#), [IT](#)

Commission européenne  
Site : [ec.europa.eu](http://ec.europa.eu)  
Note : 5  
Langues : [BG](#), [CS](#), [DA](#), [DE](#), [EL](#), [EN](#), [ES](#), [ET](#), [FI](#), [FR](#), [GA](#), [HU](#), [IT](#), [LT](#), [LV](#), [MT](#), [NL](#), [PL](#), [PT](#), [RO](#), [SK](#), [SL](#), [SV](#)

Cour de justice des Communautés européennes  
Site : [curia.europa.eu](http://curia.europa.eu)  
Note : 4  
Langues : [BG](#), [CS](#), [DA](#), [DE](#), [EL](#), [EN](#), [ES](#), [ET](#), [FI](#), [FR](#), [HU](#), [IT](#), [LT](#), [LV](#), [MT](#), [NL](#), [PL](#), [PT](#), [RO](#), [SK](#), [SL](#), [SV](#)

Cour des comptes européenne  
Site : [eca.europa.eu](http://eca.europa.eu)  
Note : 4  
Langues : [BG](#), [CS](#), [DA](#), [DE](#), [EL](#), [EN](#), [ES](#), [ET](#), [FI](#), [FR](#), [GA](#), [HU](#), [IT](#), [LV](#), [LT](#), [MT](#), [NL](#), [PL](#), [PT](#), [RO](#), [SK](#), [SL](#), [SV](#)

Médiateur européen  
Site : [www.ombudsman.europa.eu](http://www.ombudsman.europa.eu)  
Note : 4  
Langues : [BG](#), [CS](#), [DA](#), [DE](#), [EL](#), [EN](#), [ES](#), [ET](#), [FI](#), [FR](#), [GA](#), [HU](#), [IT](#), [LT](#), [LV](#), [MT](#), [NL](#), [PL](#), [PT](#), [RO](#), [SK](#), [SL](#), [SV](#)

Contrôle européen de la protection des données  
Site : [www.edps.europa.eu](http://www.edps.europa.eu)  
Note : 3  
Langues : [BG](#), [CS](#), [DA](#), [DE](#), [EL](#), [EN](#), [ES](#), [ET](#), [FI](#), [FR](#), [GA](#), [HU](#), [IT](#), [LT](#), [LV](#), [MT](#), [NL](#), [PL](#), [PT](#), [RO](#), [SK](#), [SL](#), [SV](#)

### Organes financiers

Banque centrale européenne  
Site : [www.ecb.eu](http://www.ecb.eu)  
Note : 1  
Langues : **EN**

Banque européenne d'investissement  
Site : [www.eib.org](http://www.eib.org)  
Note : 4  
Langues : [DE](#), **EN**, [FR](#)

Fonds européen d'investissement  
Site : [www.eif.org](http://www.eif.org)  
Note : 1  
Langues : **EN**

### Organes consultatifs

Comité économique et social européen  
Site : [eesc.europa.eu](http://eesc.europa.eu)  
Note : 3  
Langues : [BG](#), [CS](#), [DA](#), [DE](#), [EL](#), [EN](#), [ES](#), [ET](#), [FI](#), [FR](#), [GA](#), [HU](#), [IT](#), [LT](#), [LV](#), [MT](#), [NL](#), [PL](#), [PT](#), [RO](#), [SK](#), [SL](#), [SV](#)

Comité des régions  
 Site : [www.cor.europa.eu](http://www.cor.europa.eu)  
 Note : 4  
 Langues : BG, CS, DA, DE, EL, EN, ES, ET, FI, FR, GA, HU, IT, LT, LV, MT, NL, PL, PT, RO, SK, SL, SV

### Organes interinstitutionnels

Office des publications officielles des Communautés européennes  
 Site : [publications.europa.eu](http://publications.europa.eu)  
 Note : 4  
 Langues : BG, CS, DA, DE, EL, EN, ES, ET, FI, FR, GA, HU, IT, LT, LV, MT, NL, PL, PT, RO, SK, SL, SV

Office européen de sélection du personnel  
 Site : [europa.eu/epsa](http://europa.eu/epsa)  
 Note : 4  
 Langues : DE, EN, FR

École européenne d'administration  
 Site : [europa.eu/eas](http://europa.eu/eas)  
 Note : 2  
 Langues : DE, **EN**, FR

### Organismes décentralisés (agences)

1) Agences communautaires

Agence communautaire de contrôle des pêches  
 Site : [www.cfca.europa.eu](http://www.cfca.europa.eu)  
 Note : 1  
 Langues : **EN**

Agence européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information  
 Site : [www.enisa.europa.eu](http://www.enisa.europa.eu)  
 Note : 1  
 Langues : **EN**

Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne  
 Site : [www.fra.europa.eu](http://www.fra.europa.eu)  
 Note : 1  
 Langues : **EN**

Agence européenne des médicaments  
 Site : [www.emea.europa.eu](http://www.emea.europa.eu)  
 Note : 1  
 Langues : **EN**

Agence européenne des produits chimiques  
 Site : [echa.europa.eu](http://echa.europa.eu)  
 Note : 2  
 Langues : BG, CS, DA, DE, EL, EN, ES, ET, FI, FR, HU, IT, LT, LV, MT, NL, PL, PT, RO, SK, SL, SV

Agence européenne pour l'environnement  
 Site : [www.eea.europa.eu](http://www.eea.europa.eu)  
 Note : 4  
 Langues : BG, CS, DA, DE, EL, **EN**, ES, ET, FI, FR, HU, IS, IT, LT, LV, NL, NO, PL, PT, RO, SK, SL, SV, TR

Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures  
 Site : [www.frontex.europa.eu](http://www.frontex.europa.eu)  
 Note : 1  
 Langues : **EN**

Agence européenne pour la reconstruction  
 Site : [www.ear.europa.eu](http://www.ear.europa.eu)  
 Note : 1  
 Langues : **EN**

Agence européenne de la sécurité aérienne  
 Site : [www.easa.europa.eu](http://www.easa.europa.eu)  
 Note : 2  
 Langues : BG, CS, DA, DE, EL, EN, ES, ET, FI, FR, HU, IS, IT, LT, LV, MT, NL, NO, PL, PT, RO, SK, SL, SV

Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail  
 Site : [www.osha.europa.eu](http://www.osha.europa.eu)  
 Note : 4  
 Langues : BG, CS, DA, DE, EL, **EN**, ES, ET, FI, FR, HU, IT, LT, LV, MT, NL, PL, PT, RO, SK, SL, SV

Agence européenne pour la sécurité maritime  
 Site : [www.emsa.europa.eu](http://www.emsa.europa.eu)  
 Note : 1  
 Langues : **EN**

Agence ferroviaire européenne  
 Site : [www.era.europa.eu](http://www.era.europa.eu)  
 Note : 1  
 Langues : **EN**

Autorité européenne de sécurité des aliments  
 Site : [www.efsa.europa.eu](http://www.efsa.europa.eu)  
 Note : 4  
 Langues : DE, **EN**, FR, IT

Autorité de surveillance du GNSS européen  
 Site : [www.gsa.europa.eu](http://www.gsa.europa.eu)  
 Note : 1  
 Langues : **EN**

Centre de traduction des organes de l'Union européenne  
 Site : [www.cdt.europa.eu](http://www.cdt.europa.eu)  
 Note : 1  
 Langues : **EN**, FR

Centre européen pour la prévention et le contrôle des maladies  
 Site : [www.ecdc.europa.eu](http://www.ecdc.europa.eu)  
 Note : 1  
 Langues : **EN**

Centre européen pour le développement de la formation professionnelle  
 Site : [www.cedefop.europa.eu](http://www.cedefop.europa.eu)  
 Note : 1  
 Langues : **EN**

Entreprise commune européenne pour ITER et le développement de l'énergie de fusion  
 Site : [www.fusionforenergy.europa.eu](http://www.fusionforenergy.europa.eu)  
 Note : 1  
 Langues : **EN**

Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail  
 Site : [www.eurofound.europa.eu](http://www.eurofound.europa.eu)  
 Note : 1  
 Langues : **EN**

Fondation européenne pour la formation  
 Site : [www.etf.europa.eu](http://www.etf.europa.eu)  
 Note : 2  
 Langues : AR, DE, **EN**, FR, IT, RU

Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes

Site : [ec.europa.eu/employment\\_social/gender\\_equality](http://ec.europa.eu/employment_social/gender_equality)

Note : 4

Langues : [DE](#), [EN](#), [FR](#)

Observatoire européen des drogues et des toxicomanies

Site : [www.emcdda.europa.eu](http://www.emcdda.europa.eu)

Note : 2

Langues : BG, CS, DA, DE, EL, **EN**, ES, ET, FI, FR, HU, IT, LT, LV, NL, NO, PL, PT, RO, SK, SL, SV, TR

Office communautaire des variétés végétales

Site : [www.cpvo.europa.eu](http://www.cpvo.europa.eu)

Note : 2

Langues : CS, DA, DE, EL, EN, ES, ET, FI, FR, HU, IT, LT, LV, MT, NL, PL, PT, SK, SL, SV

Office de l'harmonisation dans le marché intérieur (marques, dessins et modèles)

Site : [oami.europa.eu](http://oami.europa.eu)

Note : 4

Langues : [DE](#), [EN](#), [ES](#), [FR](#), [IT](#)

## 2) Politique étrangère et de sécurité commune

Agence européenne de défense (EDA)

Site : [www.eda.europa.eu](http://www.eda.europa.eu)

Note : 1

Langues : **EN**

Centre satellitaire de l'Union européenne (EUSC)

Site : [www.eusc.europa.eu](http://www.eusc.europa.eu)

Note : 1

Langues : **EN**

Institut d'études de sécurité de l'Union européenne (ISS)

Site : [www.iss.europa.eu](http://www.iss.europa.eu)

Note : 1

Langues : **EN**, FR

## 3) Coopération policière et judiciaire en matière pénale

Collège européen de police (CEPOL)

Site : [www.cepol.europa.eu](http://www.cepol.europa.eu)

Note : 1

Langues : **EN**

Unité de coopération judiciaire de l'Union européenne (Eurojust)

Site : [www.eurojust.europa.eu](http://www.eurojust.europa.eu)

Note : 1

Langues : **EN**

Office européen de police (Europol)

Site : [www.europol.europa.eu](http://www.europol.europa.eu)

Note : 1

Langues : **EN**

4) Agences exécutives

Agence exécutive « Éducation, audiovisuel et culture » (EACEA)  
Site : [eacea.ec.europa.eu](http://eacea.ec.europa.eu)  
Note : 1  
Langues : **EN**

Agence exécutive du Conseil européen de la recherche (CER)  
Site : [erc.europa.eu](http://erc.europa.eu)  
Note : 1  
Langues : **EN**

Agence exécutive pour la compétitivité et l'innovation (EACI)  
Site : [ec.europa.eu/energy/intelligent/contact/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/energy/intelligent/contact/index_en.htm)  
Note : 1  
Langues : **EN**

Agence exécutive pour la recherche (REA)  
Site : [ec.europa.eu/research/rea](http://ec.europa.eu/research/rea)  
Note : 1  
Langues : **EN**

Agence exécutive pour la santé publique (PHEA)  
Site : [ec.europa.eu/phea](http://ec.europa.eu/phea)  
Note : 4  
Langues : DE, **EN**, ES, FR

Agence exécutive du réseau transeuropéen de transport  
Site : [ec.europa.eu/ten](http://ec.europa.eu/ten)  
Note : 1  
Langues : EN, FR

## **Le multilinguisme à l'Union africaine**

### **I. Le cadre réglementaire**

Selon l'article 25 de l'Acte constitutif de l'Union africaine adopté par la trente-sixième session ordinaire de la conférence des chefs d'État et de gouvernement le 11 juillet 2000, tel qu'amendé par le Protocole sur les amendements<sup>92</sup> : « Les langues officielles de l'Union et de toutes ses institutions sont : l'arabe, l'anglais, le français, le portugais, l'espagnol, le kiswahili et toute autre langue africaine. »

Un mémorandum a été adopté à Maputo en 2003 concernant les langues de l'Union africaine et pour le respect du multilinguisme mais les dispositions pratiques n'ont pas encore été prises pour son application. Il prévoit en particulier une charte des langues qui n'a pas encore été promulguée.

Le protocole de Maputo limite le nombre de traducteurs pour chaque langue à trois et celui des réviseurs à deux, ce qui oblige à recruter des traducteurs vacataires quasiment à l'année.

### **II. L'actualité**

En mai 2005, le Secrétaire général de la Francophonie, Abdou Diouf et le président de la Commission de l'Union africaine (CUA), Alpha Oumar Konaré ont signé, à Addis-Abeba un mémorandum relatif à la coopération entre l'OIF et l'UA portant essentiellement sur les droits de l'Homme et la démocratie et le renforcement de l'utilisation de la langue française au siège de la Commission. Ce mémorandum prévoit, notamment, « la mise en place et le renforcement des capacités du Centre de formation de l'UA par l'octroi de matériels didactiques, de journaux et de livres, l'élaboration de curricula et la formation de formateurs ». L'OIF a, dans cette droite ligne, élaboré un plan d'action touchant, pour l'essentiel, la formation linguistique des fonctionnaires, le renforcement des services de traduction, de documentation ainsi que le site Internet de la CUA. Le plan prévoit également le renforcement des capacités des fonctionnaires francophones de la CUA en matière de négociation diplomatique. L'ambassade de France à Addis-Abeba s'est associée à l'OIF en dotant la CUA du budget nécessaire à la mise en œuvre de ce plan d'action.

---

<sup>92</sup> Adopté par la 1<sup>ère</sup> session extraordinaire de la Conférence de l'Union à Addis-Abeba (Éthiopie), le 3 février 2003 et par la 2<sup>ème</sup> session ordinaire de la Conférence de l'Union à Maputo (Mozambique), le 11 juillet 2003

De nombreuses opérations ont, d'ores et déjà, été réalisées, dans ce cadre : formations linguistiques en immersion (Djibouti ; France) au bénéfice des hauts fonctionnaires (commissaires et directeurs) de la CUA, dotation d'ouvrages en français au Centre de ressources ainsi que de logiciels d'aide à la traduction au Service des conférences ; ateliers de formation aux techniques de négociations diplomatiques des fonctionnaires francophones.

Un coordonnateur du projet conjoint OIF/Ambassade de France à Addis-Abeba /CUA devait prendre ses fonctions en octobre 2008.

L'OIF a produit, en 2008, la contextualisation « Afrique – Océan indien » d'une méthode d'enseignement du français de la diplomatie.

### III. L'observation

#### A. La communication interne

##### 1. Conférences et réunions officielles

Les réunions officielles se tiennent obligatoirement en français et en anglais.

L'ambassade d'Espagne à Addis-Abeba fournit des interprètes lors des réunions importantes pour que l'espagnol fasse partie des langues de travail.

##### 2. Réunions informelles

L'emploi de l'anglais par tous est une solution de facilité et n'est pour personne une question de principe. Les réunions internes se déroulent toujours en **anglais** car si les francophones sont capables de passer à l'anglais, les anglophones de la CUA ne maîtrisent pas le français.

Les fonctionnaires francophones ont donc tendance à travailler en anglais pour gagner du temps, être compris de leurs collègues ou ne pas déplaire à leur hiérarchie.

##### 3. Interprétariat et traduction

###### Les moyens

Le Service des conférences de l'UA dispose de deux interprètes vers le français à partir de l'anglais, de trois traducteurs vers le français et de deux réviseurs francophones (traducteurs ayant au moins dix ans d'expérience).

Il existe des relations entre le Service de traduction de l'UA et celui de l'Union européenne (UE).

La Division en charge de l'interprétation et de la traduction a souvent recours à des traductions en ligne ou à des traducteurs indépendants. Leurs contrats sont généralement de trois ou quatre mois renouvelables et sont constamment renouvelés. Ainsi, ils occupent des postes non ouverts ou non pourvus. De plus, les départements autorisent aussi cette équipe, en cas de surcharge, à sous-traiter des traductions avec des sociétés ou des individus externes, ce qui pose un problème pour la révision, la qualité des traductions n'étant pas assurée dans ce cas.

Le problème que connaît le français est dû au volume, et au retard dans la livraison aux traducteurs, des documents en anglais qui représentent une écrasante majorité des documents produits par les directions. Cette situation engendre le recours à des traducteurs extérieurs pris en charge par les directions sur leur budget propre, ce qui les amène quelquefois à renoncer à la traduction.

Les équipes d'arabe et de portugais sont formées de quatre traducteurs et non de trois, personne au sein de l'UA ne rédigeant directement en arabe ou en portugais. Ce sont donc surtout ces deux langues qui souffrent du retard de traduction. Les documents traduits en arabe et/ou portugais ne sont pas exigés et mettent alors des semaines pour parvenir à leurs utilisateurs ou ne leur parviennent jamais, faute de traducteurs.

Il n'existe pas de traduction de l'arabe vers le français par exemple, la **langue-pivot est l'anglais**.

Les interprètes et traducteurs qui travaillent en français expriment un besoin de documentation en français aussi bien pour la bibliothèque de l'UA que pour le service des conférences, notamment des glossaires anglais-français.

### À l'oral

De façon générale, l'interprétation lors des réunions est assurée mais on assiste à des dysfonctionnements qui affectent toutes les langues en raison du nombre important de prises de parole en anglais qui fait que les interprètes à partir de l'anglais ont du mal à faire face à toutes les demandes.

Les lusophones suivent souvent l'interprétation en français ou travaillent sur les documents traduits en français.

### À l'écrit

Durant les réunions officielles les documents doivent être fournis en **anglais** et en **français**. Cependant, dans l'administration de l'UA, les documents naissent et se développent en anglais. Ainsi, **80% des documents produits au sein de l'UA le sont en anglais**.

Les archives de l'UA comportent les rapports et résolutions dans les quatre langues principales.

Très souvent, les documents en français sont reçus après les documents en anglais. Par exemple, lors du dernier Sommet, certains documents distribués dans la version anglaise le matin n'ont été distribués dans la version française que tard dans la nuit. D'une manière générale, un document rédigé en anglais est davantage pris en compte qu'un document rédigé en français même si les documents en français circulent bien.

Les ambassadeurs francophones accrédités auprès de l'UA exigent les documents traduits en français. Il est arrivé qu'ils bloquent certaines réunions faute d'en disposer. Les ambassadeurs arabophones ont parfois la même attitude concernant leur langue.

## 4. Bibliothèque

La bibliothèque est accessible au personnel de l'UA et à leurs familles. La bibliothèque possède 300 livres en français, essentiellement publiés chez Karthala et est abonnée à certains périodiques francophones mais le budget des abonnements est très limité.

Les ouvrages en version anglaise et française sont particulièrement recherchés.

La Bibliothèque cherche à créer un équilibre entre les deux langues principales mais la part dévolue à l'arabe et au portugais est encore moins importante que celle occupée par le français.

Des besoins existent en dictionnaires (français-anglais et français-français, dictionnaires étymologiques, etc.). Pour le moment, la bibliothèque n'a reçu que peu de dons de dictionnaires français, de CD-Rom d'apprentissage du français et de livres en français.

Le futur Centre de documentation de l'UA devrait comprendre un Centre de langues dont le matériel pourra servir pour toutes les langues.

## B. La communication externe

La communication externe de l'Union africaine est assurée par la Division de la communication et de l'information. La Division assure la communication des départements de l'UA dont elle est partenaire des publications, sans aucune influence sur la langue choisie par ces départements. Ainsi, les publications du Département économique sont en français et en anglais mais celles des autres départements sont uniquement en anglais.

Grâce à l'Union européenne, la division de la communication et de l'information bénéficie pour deux ans des services d'une journaliste francophone et, grâce à la Ligue arabe, de ceux d'un journaliste arabophone.

## ■ ■ ■ **Chapitre 4** : Le multilinguisme à l'Union africaine

- La « **Newsletter** » de l'UA qui rend compte de ses activités ne paraît qu'en anglais. Une collaboration avec la Délégation à la paix, à la démocratie et aux droits de l'Homme (DDHDP) de l'OIF est prévue avec la publication des actes du Symposium des intellectuels de la diaspora africaine<sup>93</sup>, à la demande du Président Konaré.
- Le **site Internet** de l'organisation est bilingue mais l'essentiel des documents n'y figurent qu'en anglais. La proportion des documents en anglais est de 80 % à 90%.

### **C. Les ressources humaines**

#### **1. Recrutement**

En principe, les avis de recrutement sont publiés dans toutes les langues et on exige la maîtrise d'au moins deux langues officielles de l'UA.

Si, sur le papier, il n'existe aucune primauté pour l'anglais, dans les faits, les jurys de recrutement, eux-mêmes en majorité composés d'anglophones, privilégient les entretiens en anglais.

Le recrutement est souvent favorable aux anglophones, sans attention prêtée à la maîtrise de la deuxième langue de l'Organisation, même pour le recrutement des hauts cadres. Les derniers recrutements de l'UA ont majoritairement concernés des anglophones. Par exemple, quand la Cheffe de l'Unité de la Bibliothèque et des archives a demandé le recrutement d'un catalogueur francophone, elle a hérité d'un anglophone ne maîtrisant pas le français.

#### **2. Formation**

L'Alliance française organise des cours pour les fonctionnaires de l'UA et beaucoup d'anglophones apprennent le français ou déclarent vouloir l'apprendre. Des journées de formation sont organisées en relation avec l'Université.

Des stages d'été en France sont proposés pour les hauts fonctionnaires. Ils sont surtout efficaces pour les apprenants ayant déjà un niveau leur permettant d'affiner leurs connaissances et de se perfectionner.

#### ■ **Cours de français au bénéfice des hauts fonctionnaires de l'UA.**

Un Mémoire prévoit « la mise en place et le renforcement des capacités du Centre de formation de l'UA par l'octroi de matériels didactiques, de journaux et de livres, l'élaboration de curricula et la formation de formateurs ».

En effet, les fonctionnaires ont besoin de cours d'apprentissage du français, ou de renforcement des compétences professionnelles pour ceux qui connaissent cette langue, notamment ceux qui assurent la traduction et la révision des documents traduits. Les francophones, qui ont tendance à oublier le français car ils l'utilisent peu au quotidien, sont également concernés.

- Le Portugal a ouvert un Centre d'enseignement du portugais qui offre des cours de 8h à 9h, deux fois par semaine. Ils disposent également d'une bibliothèque et d'une personne en charge de ces cours.

---

93 Le Symposium des intellectuels Panafricanistes, 25 au 27 juillet 2008, Dakar Sénégal.

## **Autres institutions**

### **I. Le multilinguisme à l'OMC**

- Les réunions officielles se déroulent avec interprétation simultanée dans les trois langues (sachant que ce sont les services d'interprétation en français et en espagnol qui sont les plus sollicités), mais les réunions informelles (qui peuvent rassembler jusqu'à trente personnes) sont menées en anglais, sauf si elles se déroulent entre pays francophones (ce fut le cas pour certaines réunions concernant le coton).
- À l'écrit, certains dossiers de règlement de différends entre pays peuvent comporter jusqu'à 2 000 pages (un traducteur traduit six pages par jour), d'où les retards à la traduction vers le français et l'espagnol. Seul le chapitre des conclusions pourrait être traduit rapidement.  
**Un projet d'archivage et d'indexation des documents du GATT** (144 000 documents, 1,5 million de pages) **et de l'OMC** (170 000 documents) a été lancé à l'automne 2006 dans les trois langues de l'organisation pour un coût total de 1,3 million FCH (dont 649 750 FCH pour la part en français). L'OIF et plusieurs pays francophones du Nord ont été saisis. Les financements pour l'anglais (une université privée américaine) et pour l'espagnol (le gouvernement espagnol) ont été trouvés ; les documents dans ces deux langues vont être rendus accessibles courant 2008. Le français risque d'apparaître comme le parent pauvre de cette opération.
- Si la politique de recrutement du Secrétariat de l'**Organisation mondiale du commerce (OMC)** exige des candidats qu'ils maîtrisent deux des trois langues officielles (anglais, français, espagnol), il n'y a en réalité pas de recrutés parlant français et espagnol (sauf dans les services de traduction et de documentation).

### **II. Le multilinguisme à l'ACICI**

- L'**Agence de coopération et d'information pour le commerce international (ACICI)** regroupe 54 membres dont 19 francophones. Sur les sept bailleurs de fonds, un seul est francophone (la Suisse). L'ACICI siège comme observateur à la CNUCED, et son rôle est d'aider les pays les moins favorisés à mieux participer aux négociations multilatérales de l'OMC.
- L'Agence ne connaît que des langues de travail, qui sont au nombre de trois : le français, l'anglais et l'espagnol. Les réunions se tiennent en majorité en français, sauf si un groupe spécifique de pays anglophones est concerné (30 % des réunions). Les séminaires délocalisés se tiennent dans la langue choisie par le pays d'accueil : le Cap-Vert avait ainsi choisi le français et l'anglais (à la discrétion de l'intervenant), avec interprétation en portugais.

- L'Agence dispose d'une traductrice (anglais/français) et fait appel à des traducteurs extérieurs pour l'espagnol. Elle rémunère deux professeurs (d'anglais et de français) et offre des cours de langues aux fonctionnaires entrants.
- Le critère linguistique de recrutement est la maîtrise d'une des langues de travail et la bonne connaissance passive d'une seconde.

### III. Le multilinguisme à l'UNITAR

- Organisme autonome, l'**Institut des Nations unies pour la formation et la recherche (UNITAR)**, offre des programmes de formation aux États membres des Nations unies dans les domaines intéressant notamment la paix et la sécurité (gestion des affaires internationales, paix et diplomatie préventive, femmes et enfants en situation de conflit, etc.) et le développement économique et social (gestion de la dette, environnement et développement durable, technologies de l'information, etc.). Les formations sont offertes dans toutes les langues. Environ 35 nationalités sont représentées au sein du personnel de l'UNITAR (80 personnes au siège) qui, à 95%, comprend le français.
- À **Genève**, les formations proposées aux diplomates sont fréquentées pour  $\frac{1}{4}$  par des francophones, et pour  $\frac{3}{4}$  par des anglophones. Les Sud-Américains sont environ un tiers à suivre des formations en français. Si à **New York** les formations sont données dans toutes les langues, à **Vienne**, en revanche, il n'y a pas de demandes pour des cours en français. À **La Haye** où sont formés des juristes spécialistes du droit international, le nombre de candidatures francophones a rejoint et même dépassé le nombre de candidatures anglophones (180 demandes pour 20 places offertes).  
Les formations autrefois organisées avec l'OIF (à la fonction publique internationale) ont donné des résultats intéressants, puisque plusieurs stagiaires se sont intégrés aux structures des organisations qu'ils ont, comme les jeunes experts francophones, contribué à « francophoniser ». D'autres opérations de ce type (initiation en français au système multilatéral des Nations unies) pourraient être reconduites.

## ■ ■ ■ Index des sigles

Sigles	Signification
<b>ACICI</b>	Agence de coopération et d'information pour le commerce international
<b>ACP</b>	Pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique
<b>ALE</b>	Alliance libre européenne
<b>BCE</b>	Banque centrale européenne
<b>BEI</b>	Banque européenne d'investissement
<b>CCQAB</b>	Comité Consultatif pour les questions administratives et budgétaires (ONU)
<b>CDH</b>	Conseil des droits de l'Homme
<b>CEDEAO</b>	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
<b>CEA</b>	Commission économique pour l'Afrique (ONU)
<b>CES</b>	Comité économique et social (ONU)
<b>CIRGL</b>	Conférence internationale sur la région des grands lacs
<b>CJCE</b>	Cour de Justice des Communautés européennes
<b>CNUCED</b>	Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement
<b>COI</b>	Commission de l'Océan indien
<b>COMESA</b>	Marché commun d'Afrique orientale et australe
<b>COREPER</b>	Comité des représentants permanents des pays membres de l'UE
<b>DGLFLF</b>	Délégation générale à la langue française et aux langues de France
<b>DGT</b>	Direction générale de la traduction (Commission européenne)
<b>ECOSOC</b>	Voir CES
<b>EPU</b>	Examen périodique universel
<b>FAO</b>	Food and agriculture organization (ONU)
<b>FCH</b>	Franc suisse
<b>FFPE</b>	Fédération de la Fonction publique européenne
<b>FIDA</b>	Fonds international de développement agricole (ONU)
<b>FNUAP</b>	Fonds des Nations unies pour la population
<b>GAF</b>	Groupe des Ambassadeurs francophones
<b>GATT</b>	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce
<b>GEOA</b>	Groupe des États d'Europe occidentale et autres

## ■ ■ ■ Index des sigles

<b>GHNM</b>	Groupe de haut niveau sur le multilinguisme
<b>GRULAC</b>	Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes
<b>HCDH</b>	Haut Commissariat aux droits de l'Homme
<b>OAA</b>	Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (ONU)
<b>OIF</b>	Organisation internationale de la Francophonie
<b>OMC</b>	Organisation mondiale du commerce
<b>OMP</b>	Opération de maintien de la Paix
<b>OMS</b>	Organisation mondiale de la santé
<b>ONU</b>	Organisation des Nations unies
<b>ONUG</b>	Office des Nations unies à Genève
<b>ONUW</b>	Office des Nations unies à Vienne
<b>PAM</b>	Programme alimentaire mondial
<b>PNUD</b>	Programme des Nations unies pour le développement
<b>PNUE</b>	Programme des Nations unies pour l'environnement
<b>SADEC</b>	Communauté de développement d'Afrique australe
<b>UA</b>	Union africaine
<b>UE</b>	Union européenne
<b>UNESCO</b>	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations unies pour l'enfance
<b>UNITAR</b>	Institut des Nations unies pour la formation et la recherche
<b>ZEP (banque de la)</b>	Zone d'échanges préférentiels (banque de la zone COMESA)

# Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les organisations internationales

**Adopté par la 22<sup>e</sup> session de la Conférence ministérielle de la Francophonie**

Bucarest, le 26 septembre 2006

Nous, Ministres participant à la Conférence ministérielle de la Francophonie, réunis à Bucarest, le 26 septembre 2006,

Sensibles aux difficultés que rencontre l'usage du français dans les organisations internationales et régionales ;  
Soulignant notre attachement, au titre de la diversité culturelle et linguistique, au plein respect du statut de langue de travail ou de langue officielle reconnu par les textes organiques des organisations internationales et régionales dont nos États et gouvernements sont membres ;

Rappelant que le français est l'une des deux langues de travail des Nations unies et des ses organes spécialisés ;

Dans les organisations internationales et régionales où le français bénéficie du statut de langue de travail ou de langue officielle, nous nous engageons, ainsi que nos représentants et délégués :

- à nous exprimer en français lorsque c'est notre seule langue nationale ou officielle ;
- à faire une part équitable et équilibrée à l'expression en français lorsque notre pays reconnaît plusieurs langues nationales ou officielles, illustrant ainsi notre diversité culturelle ;
- à privilégier l'expression en langue française dans tous les autres cas où l'usage de notre ou de nos langues nationales ou officielles, autres que le français, n'est pas possible ;

Nous assurerons en outre, lors des assemblées générales et des sessions ministérielles, si nous n'utilisons pas le français, qu'en cas de distribution de versions écrites, une version française soit fournie par le secrétariat de l'organisation ou par notre propre délégation si celle-ci choisit d'en distribuer le texte ;

Par ailleurs nous nous engageons à ce que nos représentants et délégués auprès de ces organisations :

1. s'assurent auprès des secrétariats de ces organisations :
  - de l'interprétation simultanée des interventions lors de la tenue de séances officielles et aux étapes importantes de l'examen d'un texte,
  - qu'il n'y ait pas d'abus de réunions informelles sans interprétation ;
2. veillent à ce que :
  - toute la documentation et les publications, y compris électroniques, de ces organisations soient disponibles en français ou, en cas de traduction, dans une version française de qualité, conforme à l'original ;
  - les textes essentiels à la négociation soient également disponibles en français en temps utile ;  
formulent, au sein des groupes d'ambassadeurs francophones, des propositions pour favoriser l'usage du français et réagissent auprès des secrétariats, collectivement si nécessaire, en cas de manquement aux règles du multilinguisme ;
  - veillent à l'allocation par ces organisations de ressources financières et humaines adéquates pour que le statut des langues de travail ou des langues officielles soit respecté dans les faits ;  
interviennent collectivement afin qu'elles appliquent de manière rigoureuse le multilinguisme comme critère de recrutement ;
  - interviennent pour que, dans les opérations de maintien de la paix conduites sur le territoire d'un État francophone, les contingents de l'organisation internationale ou régionale concernée soient en mesure de communiquer avec les autorités et la population en français et que cette nécessité soit prise en compte dans le recrutement et la formation des personnels des opérations de maintien de la paix ;  
travaillent de concert avec les représentants des autres groupes linguistiques reconnus au sein des organisations internationales et régionales, pour faire respecter les principes du multilinguisme et de la diversité culturelle ainsi que le statut des langues de travail et des langues officielles ;

À cet effet, nous appuyons les initiatives prises au sein de ces organisations pour favoriser l'apprentissage des langues par leur personnel et soutenons les actions en cours de l'OIF en vue d'enseigner le français aux fonctionnaires de ces organisations et des États et gouvernements membres dont le français n'est pas langue officielle ; nous nous concerterons également pour favoriser le recrutement d'agents maîtrisant la langue française à des postes de responsabilité au sein de ces organisations.

Nous invitons le Secrétaire général de la Francophonie à poursuivre résolument son engagement en faveur de l'usage du français dans les organisations internationales, notamment à travers les représentations permanentes de l'OIF et les autres actions d'accompagnement que nous jugerons souhaitables.